Table des matières

Maladies psychiatriques ou psychotropes ---- 2
Maladies psychiatriques ---- 6
Troubles psychotiques ---- 11
Troubles névrotiques et de l'humeur ---- 16
Troubles maniaques et bipolaires ---- 21
Dépression et autres troubles de l'humeur ---- 25
Troubles névrotiques liés au stress et somatoformes ---- 29
Déficience mentale ---- 33
Troubles addictifs ---- 38
Troubles addictifs (hormis ceux liés à l'utilisation d'alcool, du tabac et du cannabis) ---- 43
Troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool ---- 47
Troubles addictifs liés à l'utilisation du cannabis ---- 51
Troubles addictifs liés à l'utilisation du tabac ---- 55
Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance ---- 59
Autres troubles psychiatriques ---- 64
Traitements psychotropes (hors pathologies) ---- 69
Traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur (hors pathologies) ---- 74
Traitements neuroleptiques (hors pathologies) ---- 79
Traitements anxiolytiques (hors pathologies) ---- 84
Traitements hypnotiques (hors pathologies) ---- 89

Maladies psychiatriques ou psychotropes

Au régime agricole en 2024

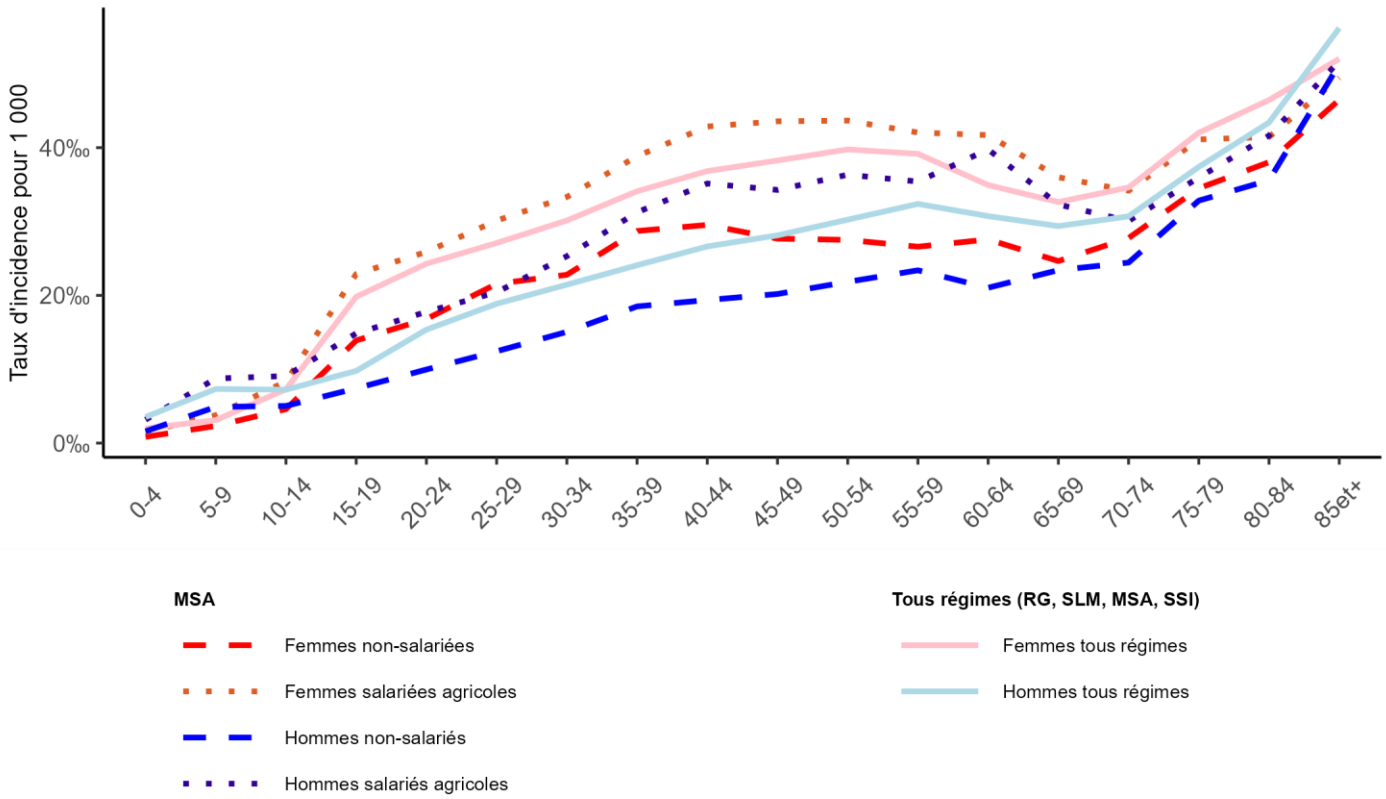
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 417 373
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,78 %
- Taux de prévalence : 149,7 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 82 609

- Âge moyen : 67,7 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes / femmes : 43,6 % / 56,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 53,7 % / 46,3 %

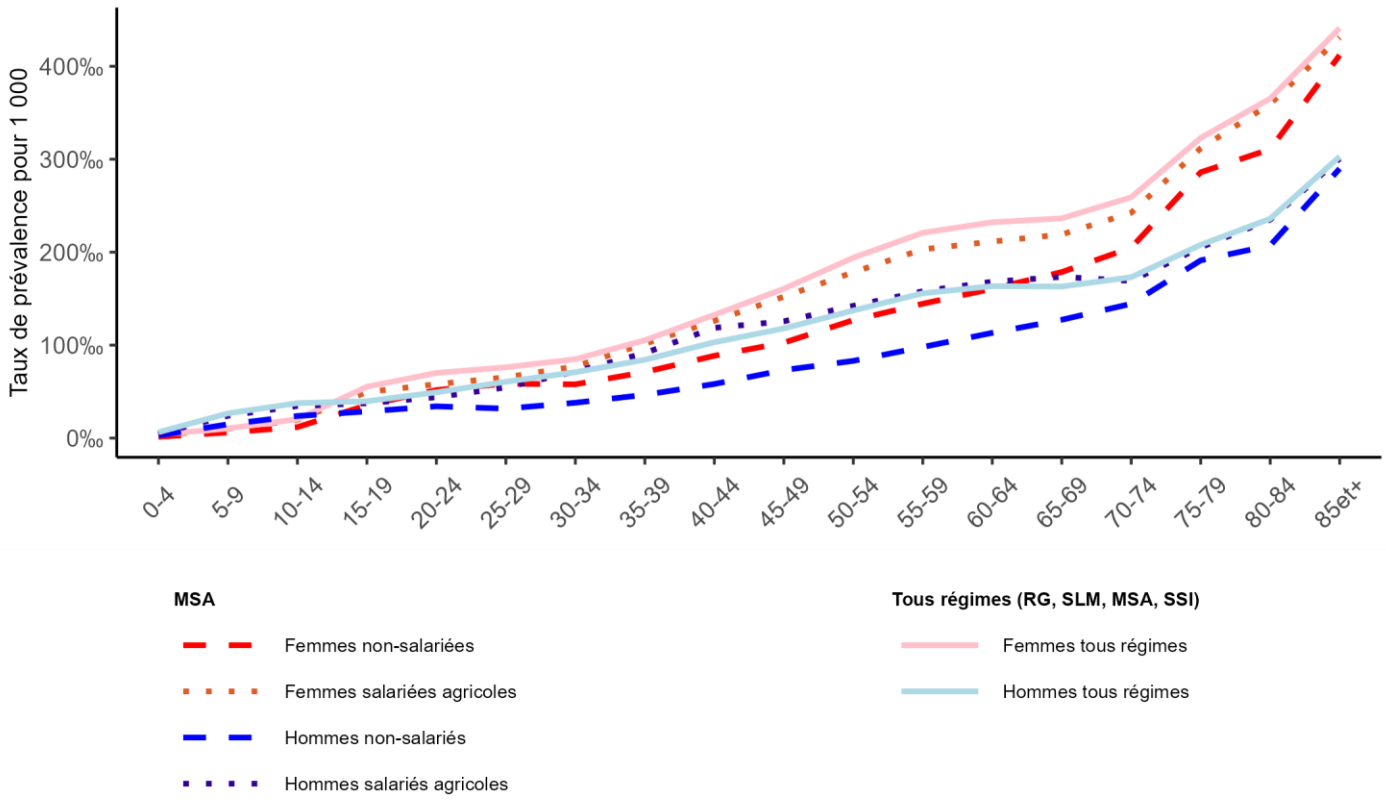
- Coût : 1 357 279 877 €, soit 12,4 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



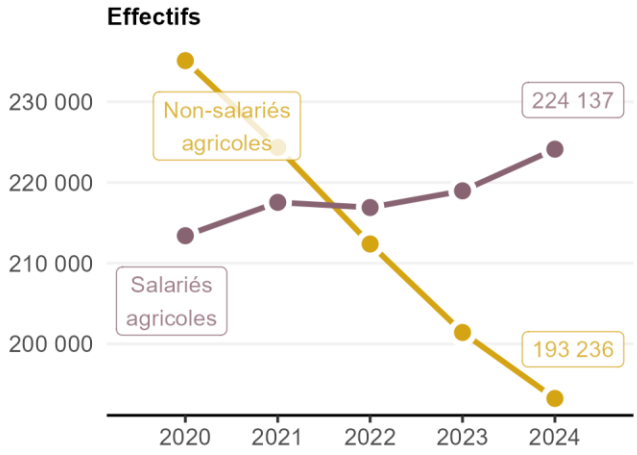
Source SNDS : Exploitation MSA

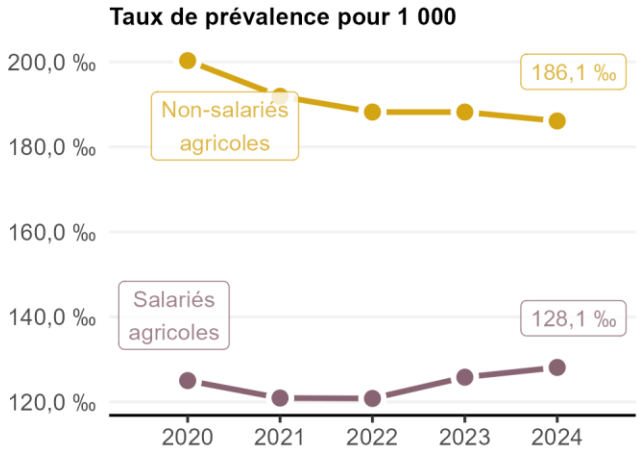
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	118 337	91,4	***
	Salariées	116 908	93,1	***
	Total	**235 245**	**92,3**	***
Hommes	Non-salariés	74 899	82,7	***
	Salariés	107 229	101,6	***
	Total	**182 128**	**92,9**	***
Total	Non-salariés	193 236	87,8	***
	Salariés	224 137	97,0	***
	Total	**417 373**	**92,5**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



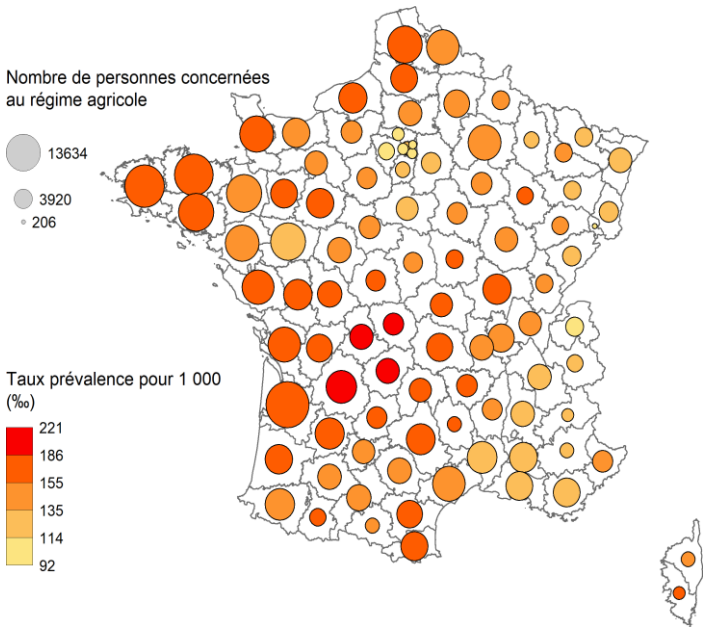


Source SNDS : Exploitation MSA

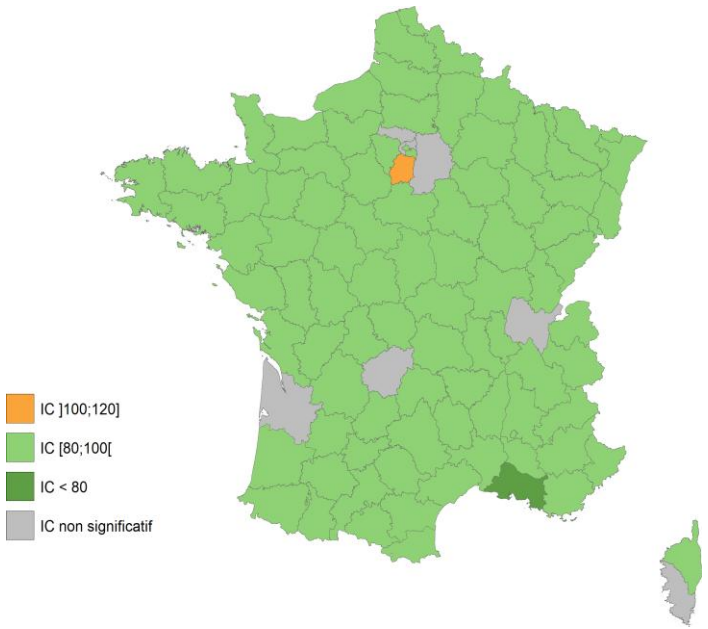
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies psychiatriques ou psychotropes (PST_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies psychiatriques

Au régime agricole en 2024

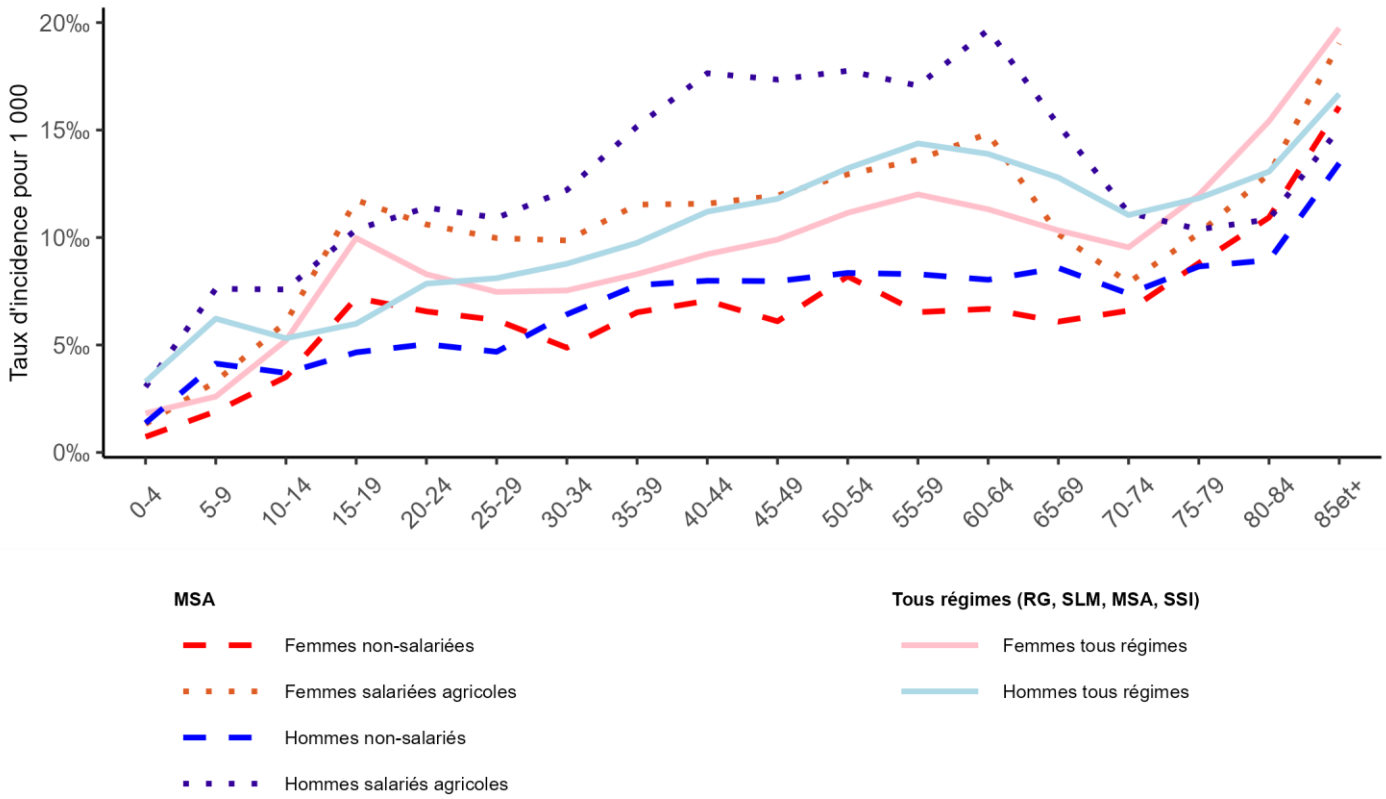
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 123 178
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,51 %
- Taux de prévalence : 44,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 30 673

- Âge moyen : 58,9 ans – Âge médian : 61 ans
- Répartition hommes / femmes : 52,5 % / 47,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 64,9 % / 35,1 %

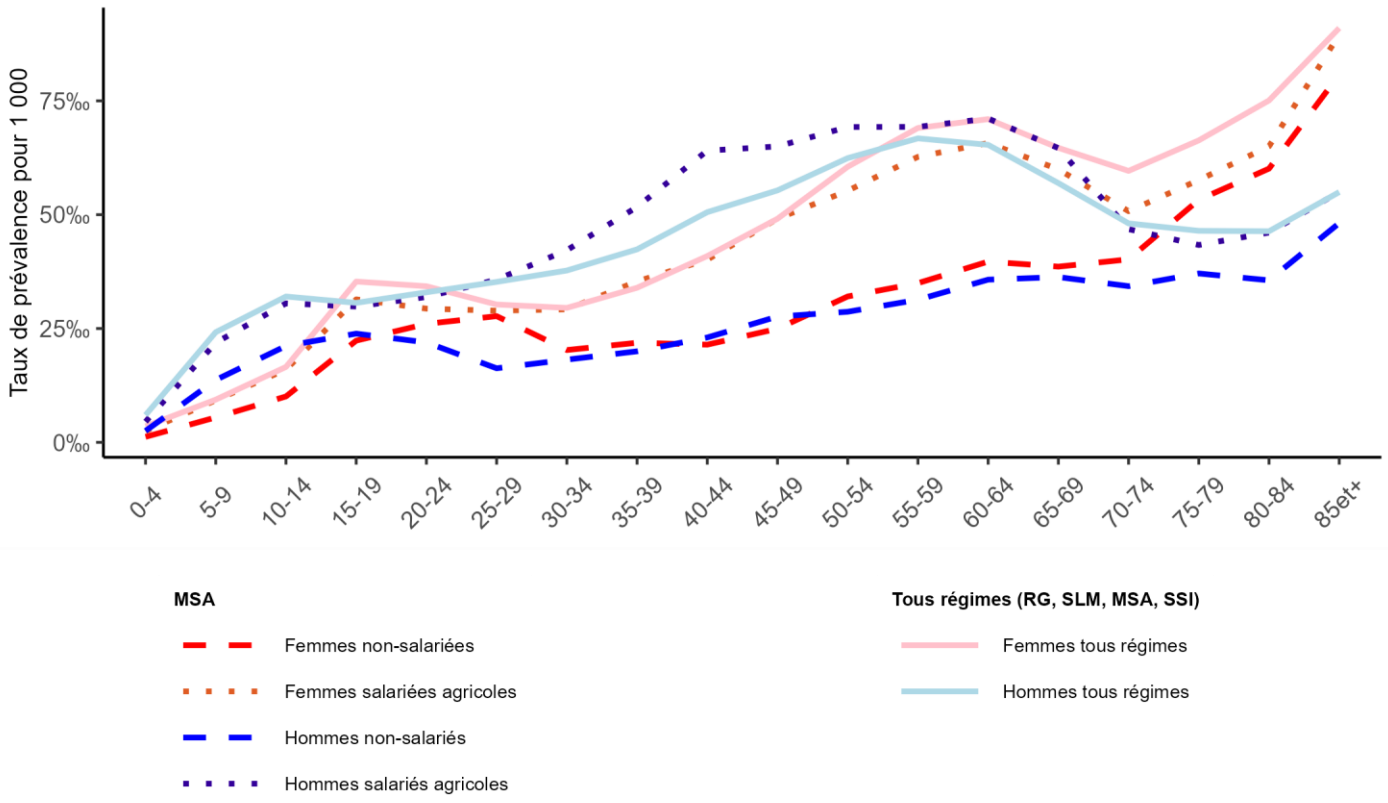
- Coût : 880 502 315 €, soit 8,0 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



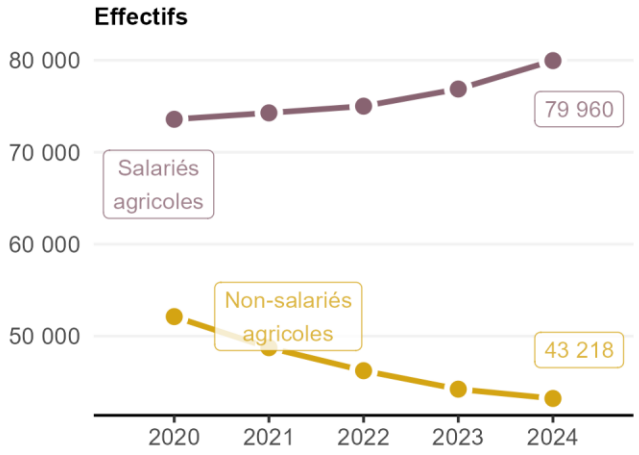
Source SNDS : Exploitation MSA

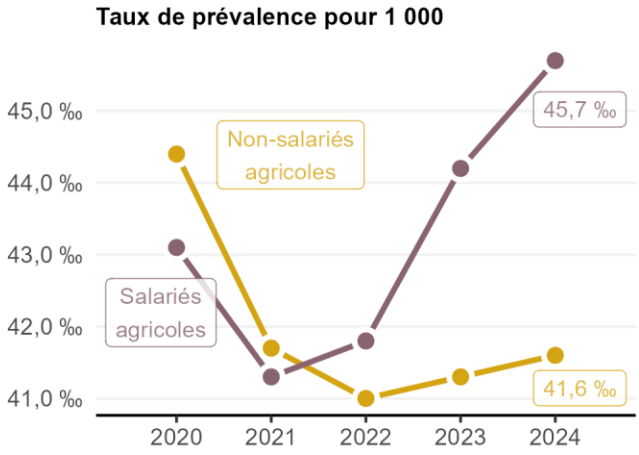
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	24 446	81,3	***
	Salariées	34 104	92,7	***
	Total	**58 550**	**87,5**	***
Hommes	Non-salariés	18 772	64,7	***
	Salariés	45 856	107,1	***
	Total	**64 628**	**90,0**	***
Total	Non-salariés	43 218	73,1	***
	Salariés	79 960	100,4	Non significatif
	Total	**123 178**	**88,8**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



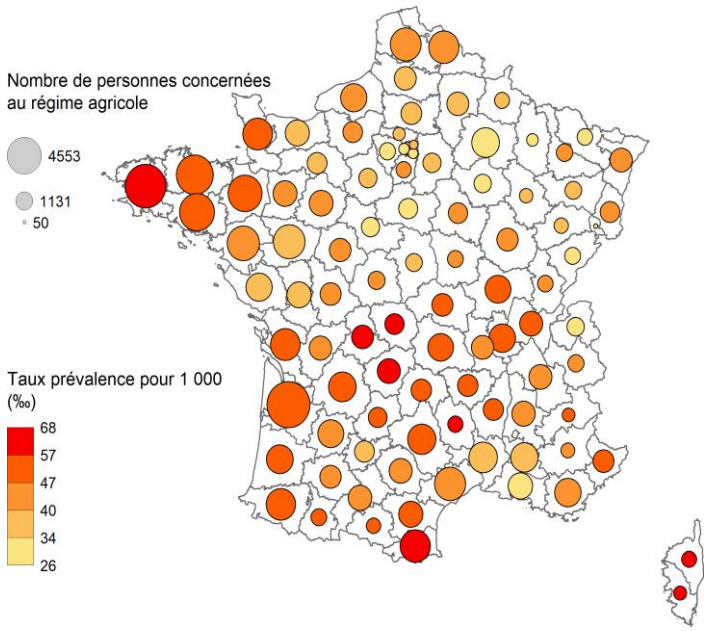


Source SNDS : Exploitation MSA

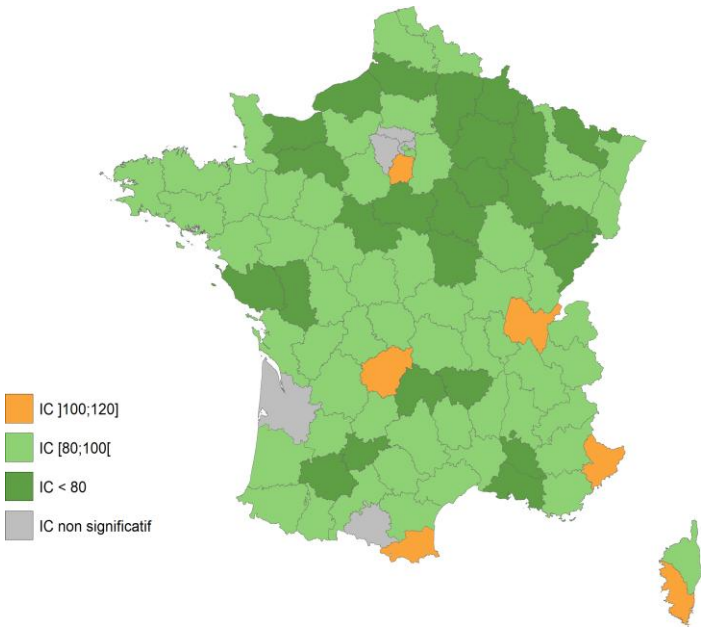
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

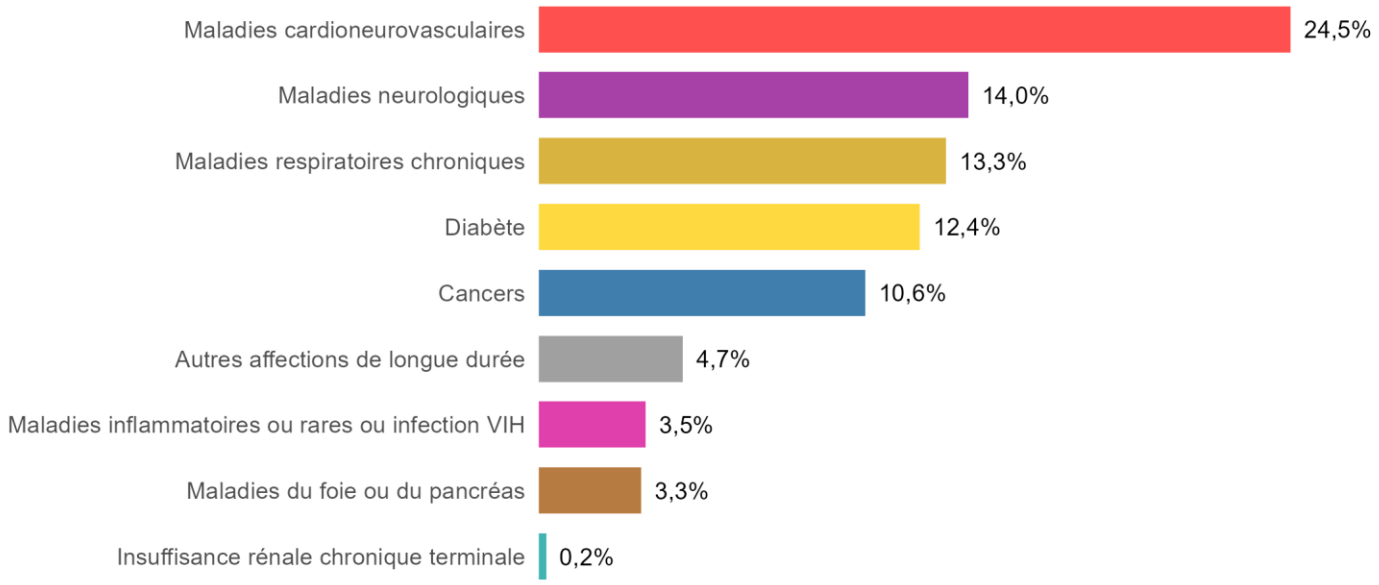


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

52,4 % des assurés pris en charge pour *Maladies psychiatriques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies psychiatriques (PSY_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles psychotiques

Au régime agricole en 2024

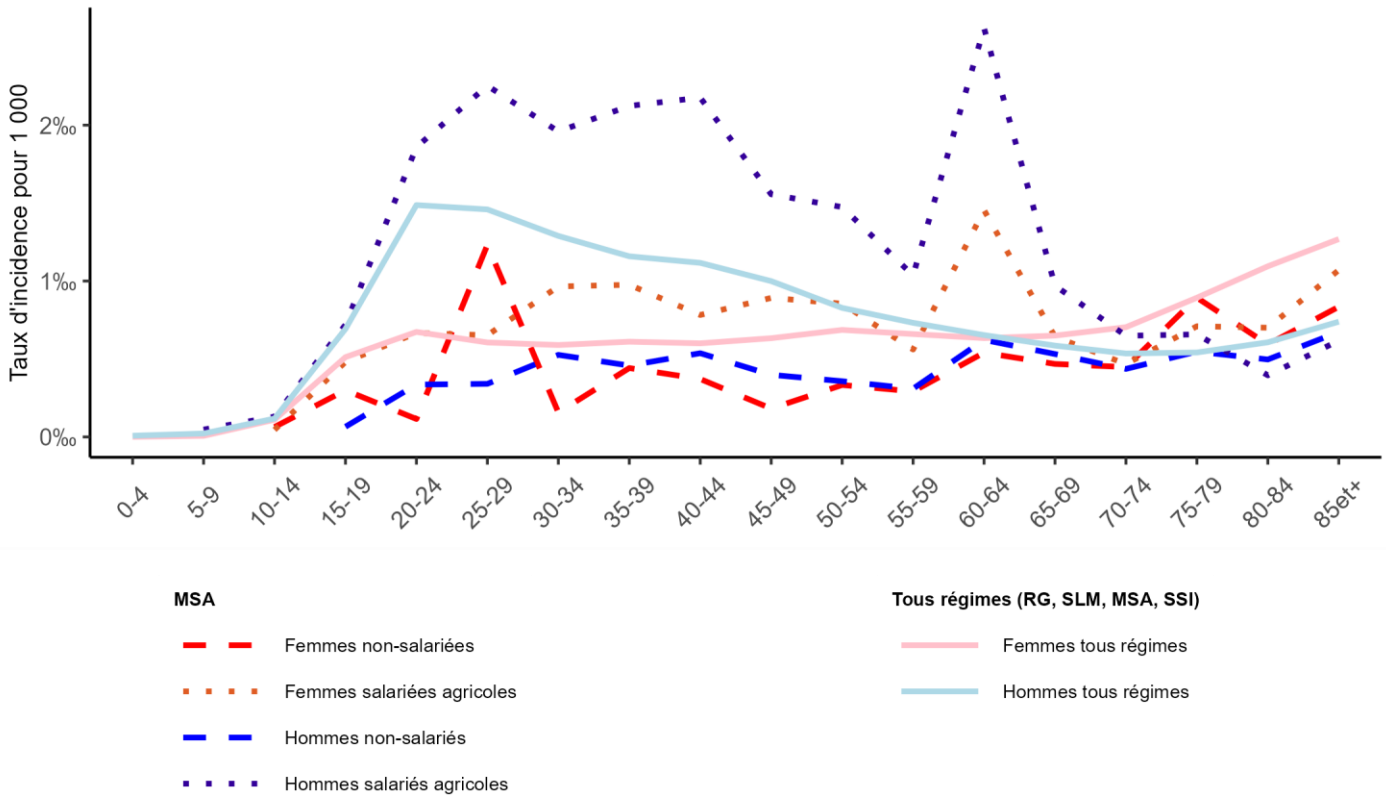
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 17 971
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,19 %
- Taux de prévalence : 6,4 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 2 333

- Âge moyen : 57,2 ans – Âge médian : 58 ans
- Répartition hommes / femmes : 63,3 % / 36,7 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 70,6 % / 29,4 %

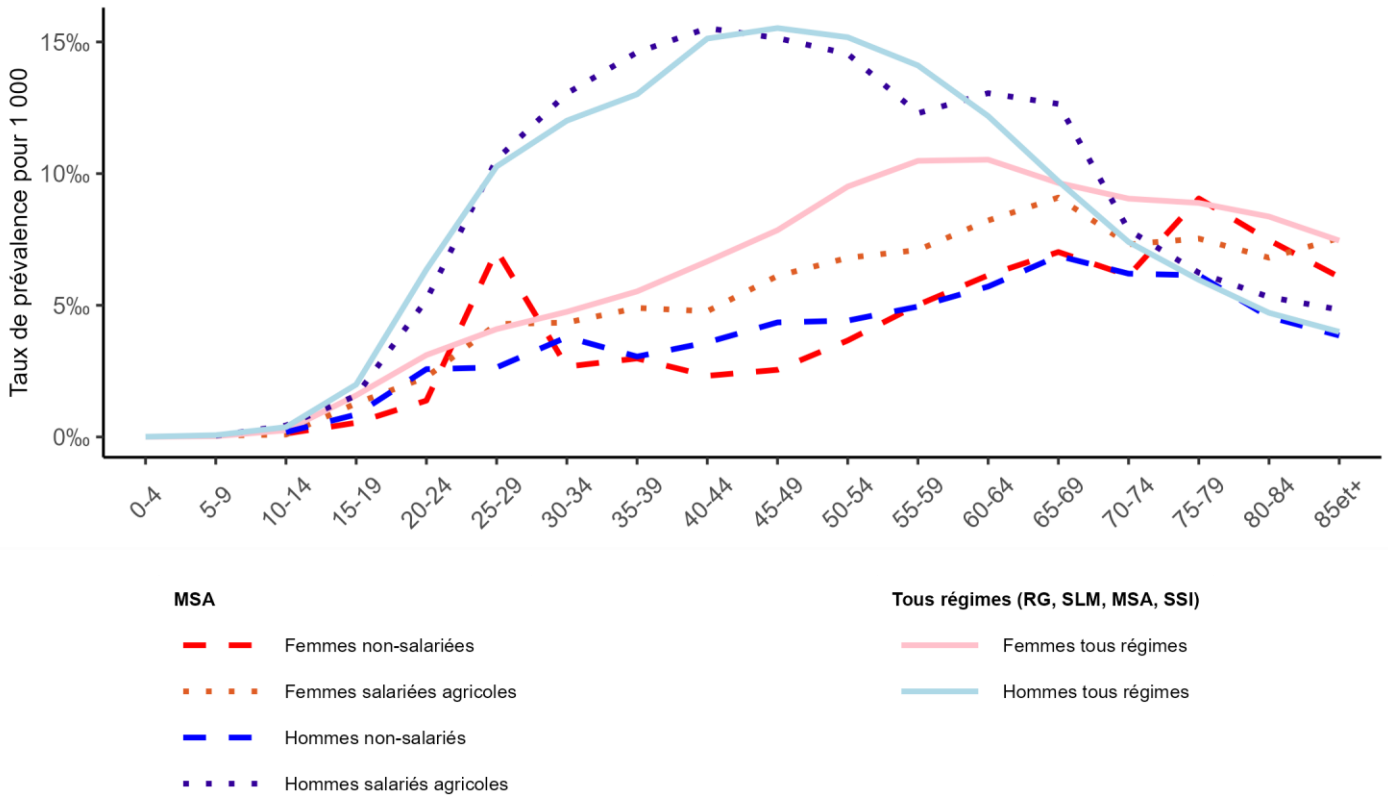
- Coût : 229 644 271 €, soit 2,1 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



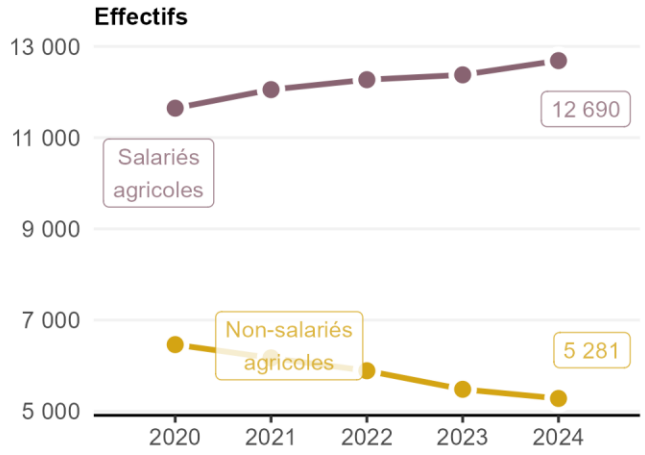
Source SNDS : Exploitation MSA

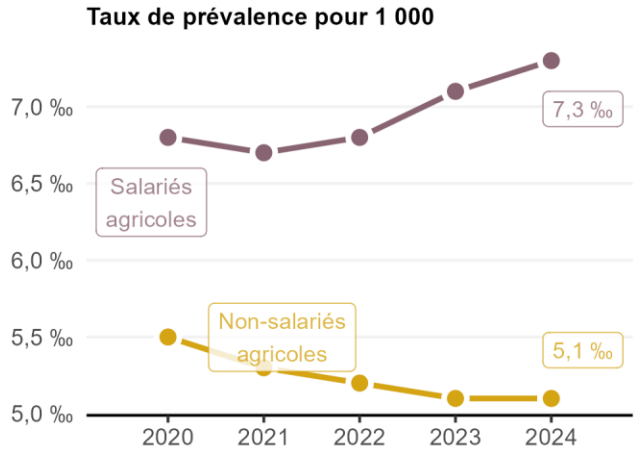
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	2 639	78,9	***
	Salariées	3 950	81,1	***
	Total	**6 589**	**80,2**	***
Hommes	Non-salariés	2 642	51,0	***
	Salariés	8 740	103,2	***
	Total	**11 382**	**83,4**	***
Total	Non-salariés	5 281	61,9	***
	Salariés	12 690	95,1	***
	Total	**17 971**	**82,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



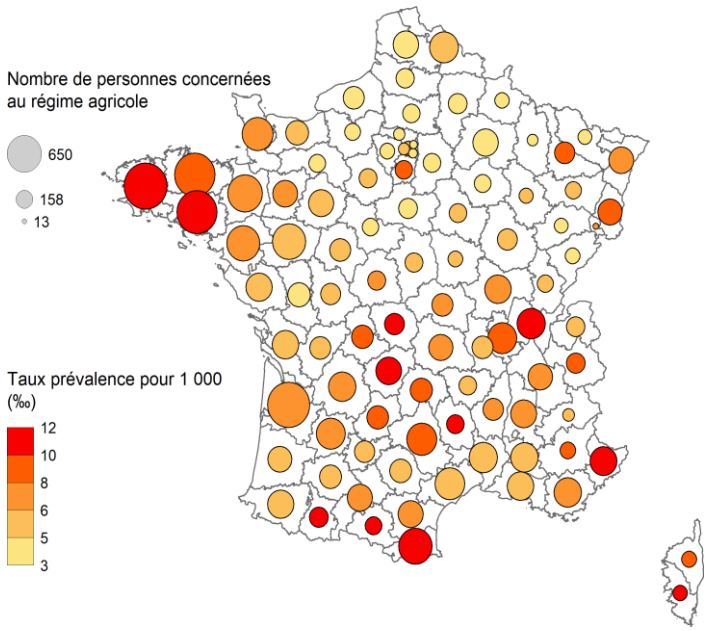


Source SNDS : Exploitation MSA

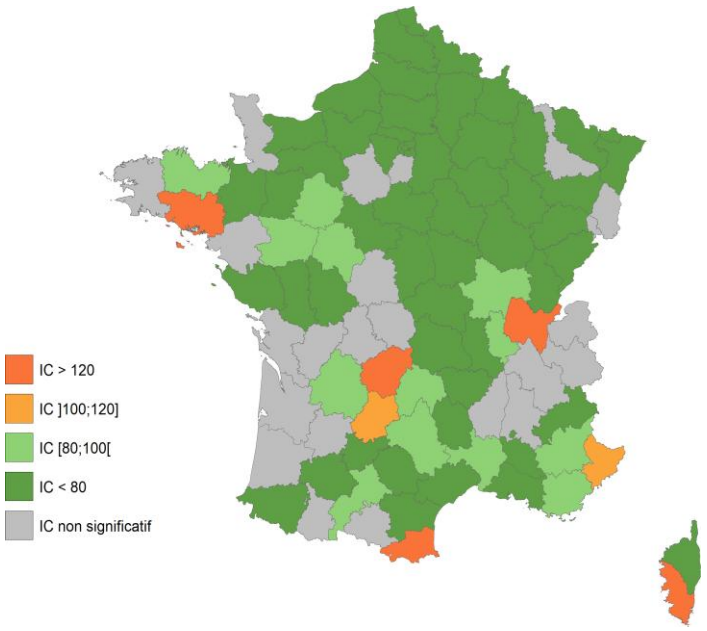
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

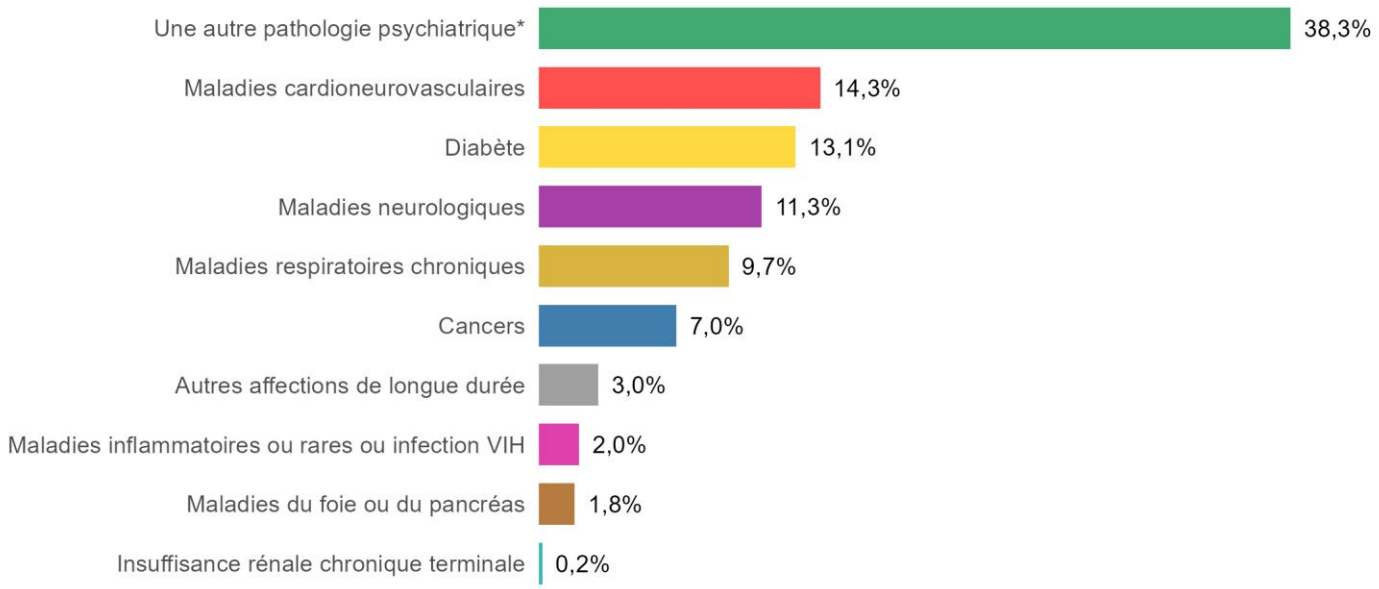


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,2 % des assurés pris en charge pour *Troubles psychotiques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 26,2% Troubles névrotiques et de l'humeur: ; 10,6% Troubles addictifs: ; 8,6% Autres troubles psychiatriques ; 3,6% Déficience mentale ; 2,0% Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles psychotiques (PSY_PSC_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles névrotiques et de l'humeur

Au régime agricole en 2024

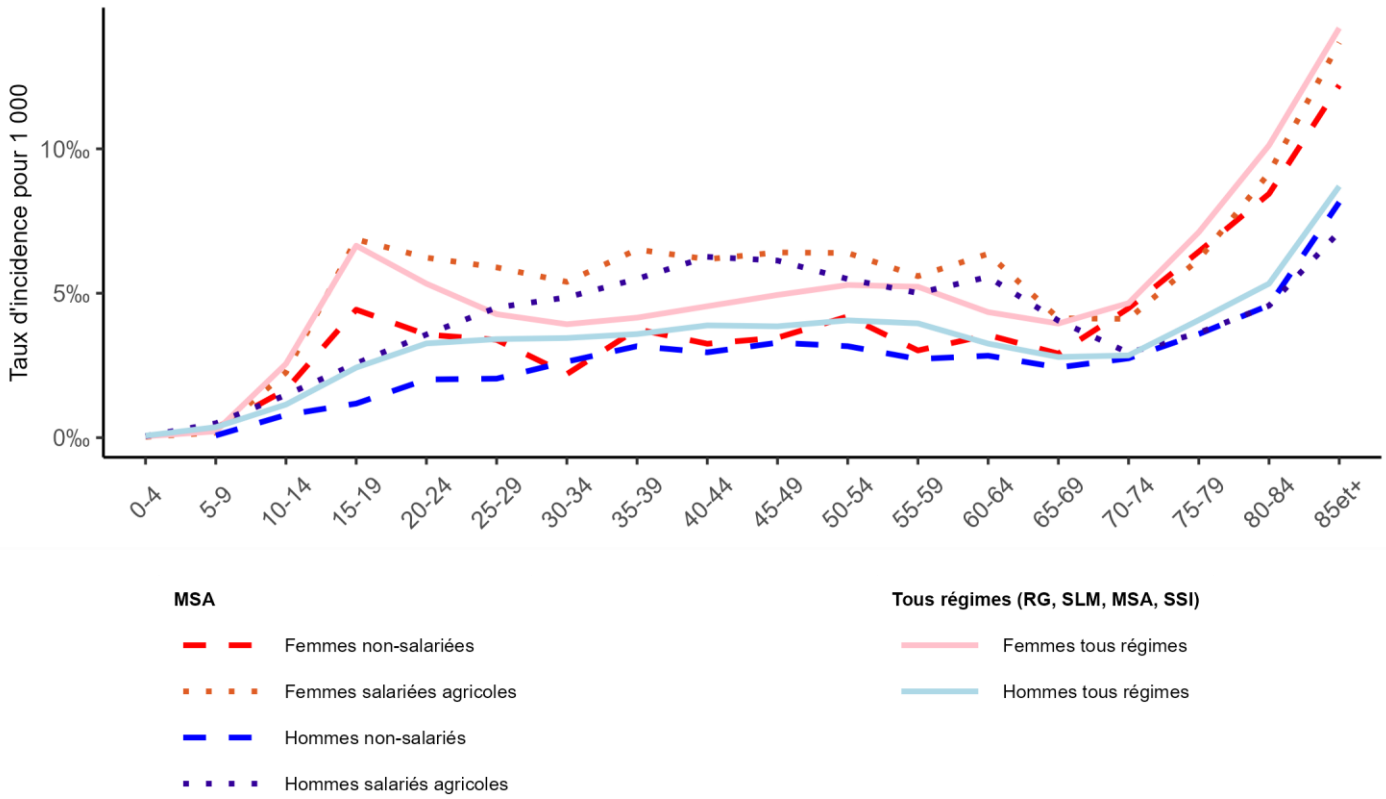
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 67 562
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,3 %
- Taux de prévalence : 24,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 13 696

- Âge moyen : 65,0 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes / femmes : 39,6 % / 60,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 57,6 % / 42,4 %

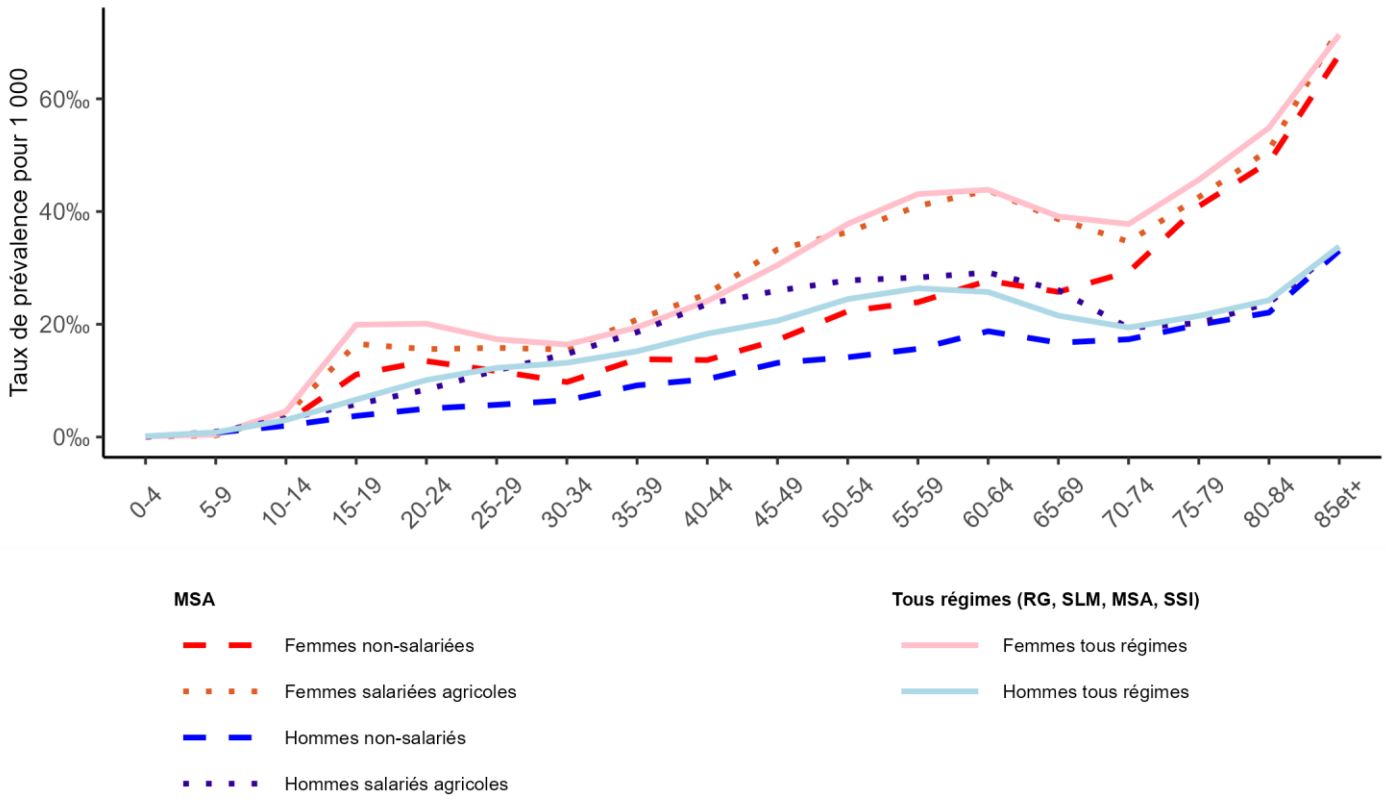
- Coût : 408 078 673 €, soit 3,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



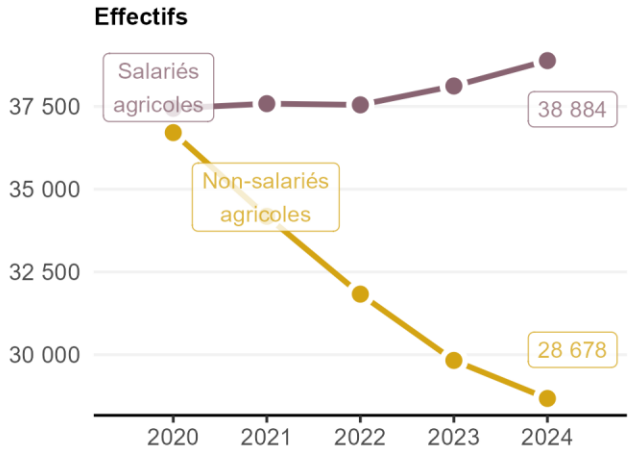
Source SNDS : Exploitation MSA

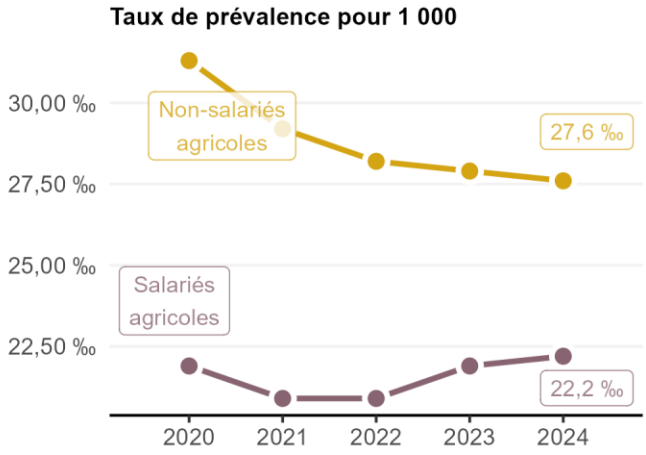
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	18 992	90,0	***
	Salariées	21 833	96,4	***
	Total	**40 825**	**93,3**	***
Hommes	Non-salariés	9 686	80,3	***
	Salariés	17 051	109,8	***
	Total	**26 737**	**96,9**	***
Total	Non-salariés	28 678	86,5	***
	Salariés	38 884	101,8	***
	Total	**67 562**	**94,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



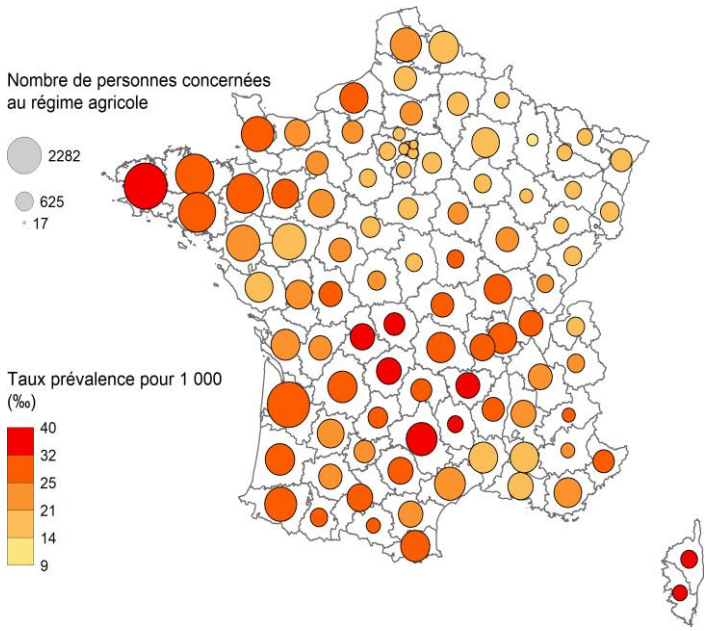


Source SNDS : Exploitation MSA

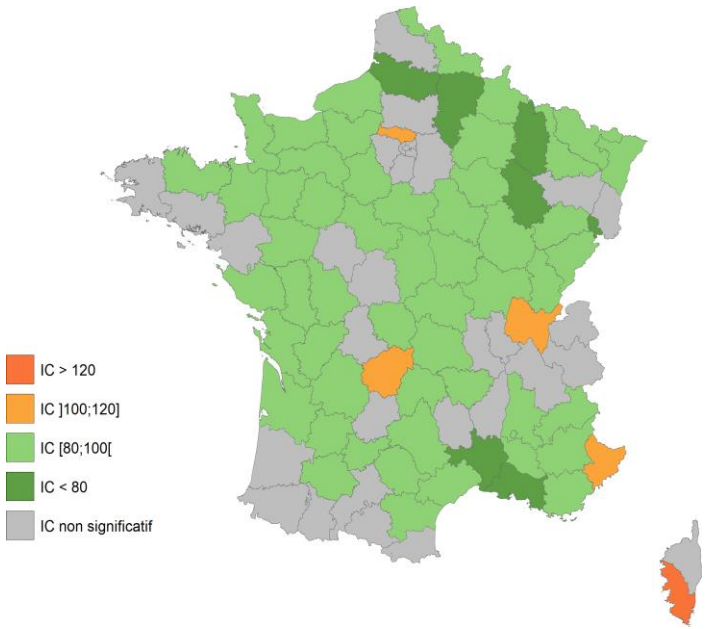
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

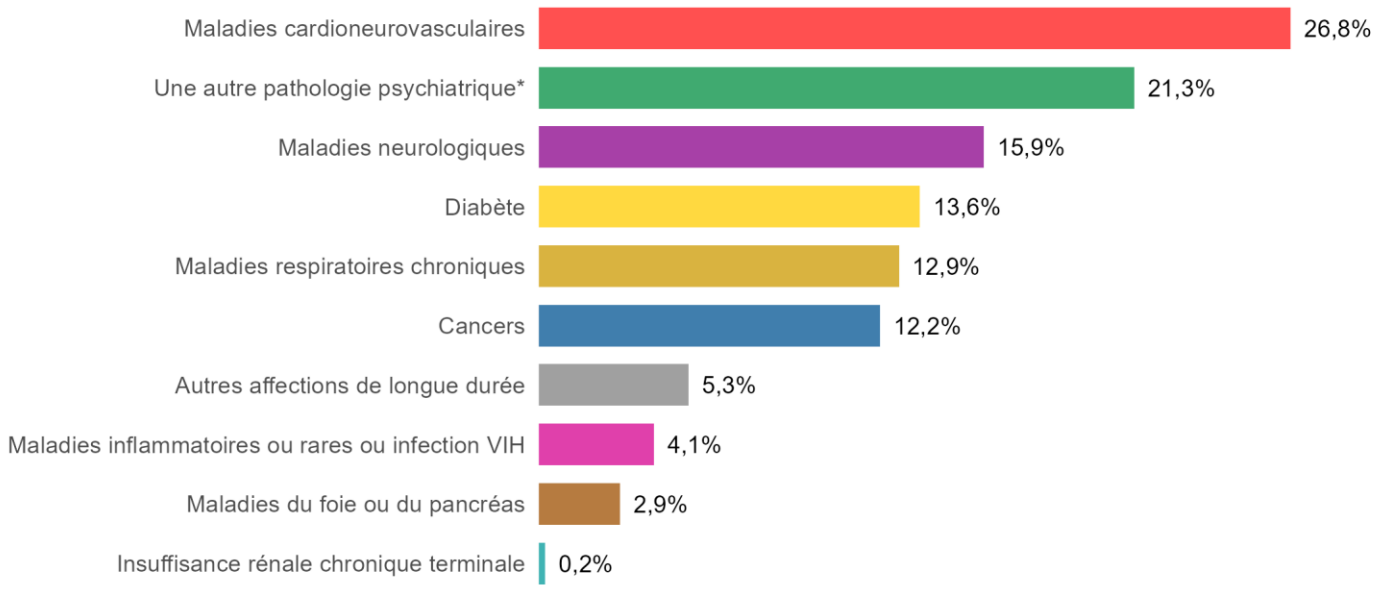


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

67,0 % des assurés pris en charge pour *Troubles névrotiques et de l'humeur*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 9,9% Troubles addictifs: ; 7,1% Autres troubles psychiatriques ; 7,0% Troubles psychotiques ; 1,2% Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance ; 0,9% Déficience mentale ; …*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles névrotiques et de l'humeur (PSY_TNH_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles maniaques et bipolaires

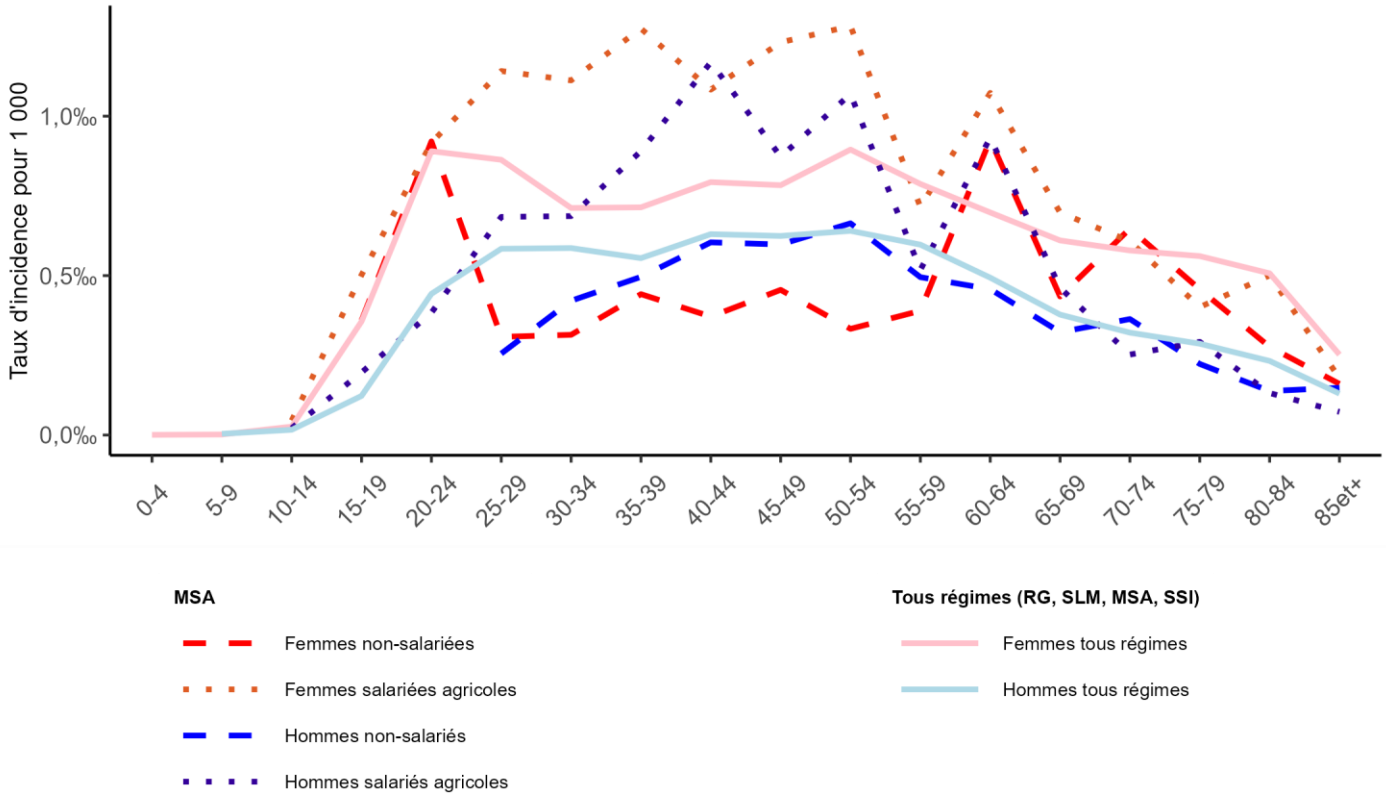
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 12 354
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 0,79 %
- Taux de prévalence : 4,4 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 476

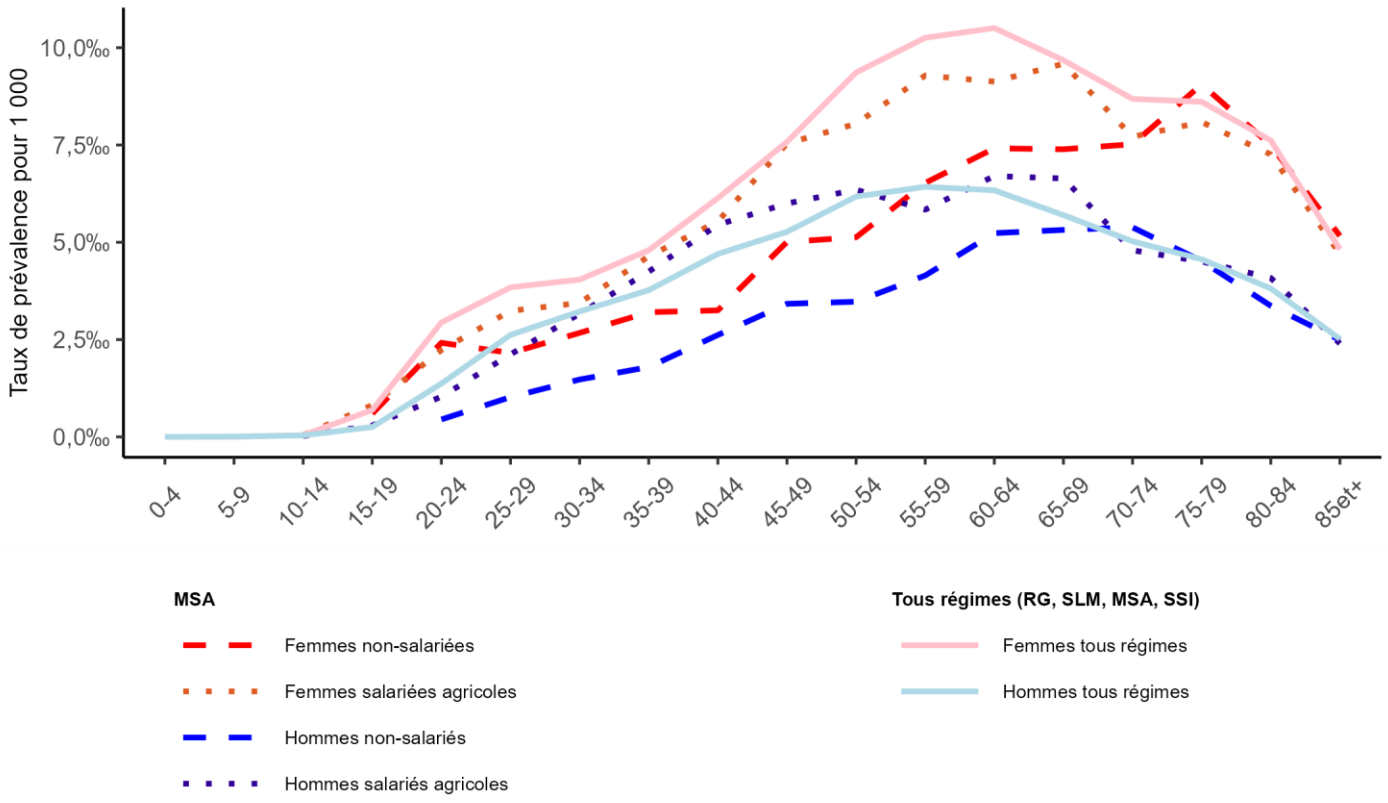
- Âge moyen : 61,5 ans – Âge médian : 63 ans
- Répartition hommes / femmes : 44,8 % / 55,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 62,0 % / 38,0 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



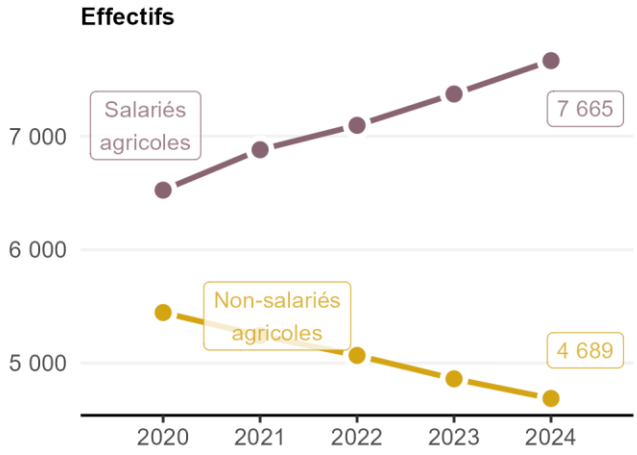
Source SNDS : Exploitation MSA

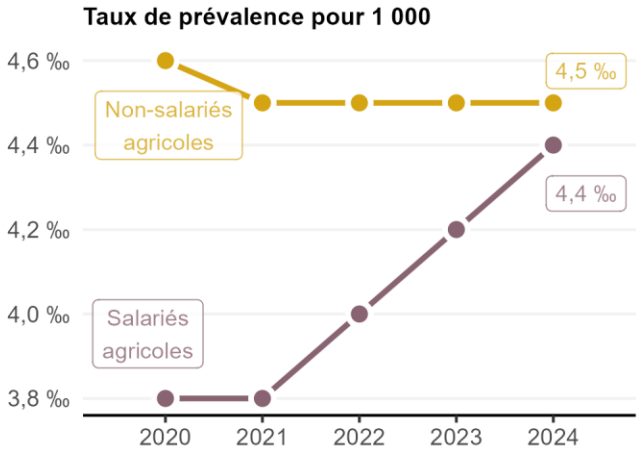
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	2 688	93,8	***
	Salariées	4 128	90,8	***
	Total	**6 816**	**92,0**	***
Hommes	Non-salariés	2 001	81,4	***
	Salariés	3 537	103,0	*
	Total	**5 538**	**94,0**	***
Total	Non-salariés	4 689	88,1	***
	Salariés	7 665	96,1	***
	Total	**12 354**	**92,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



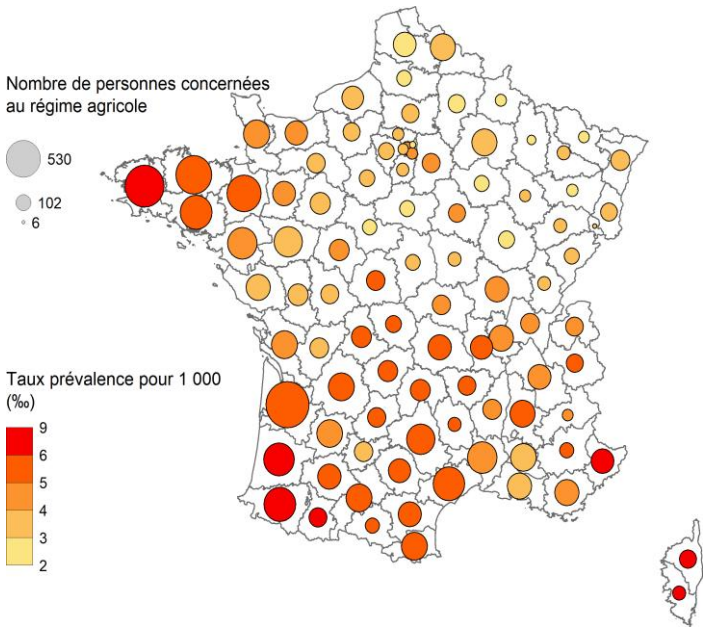


Source SNDS : Exploitation MSA

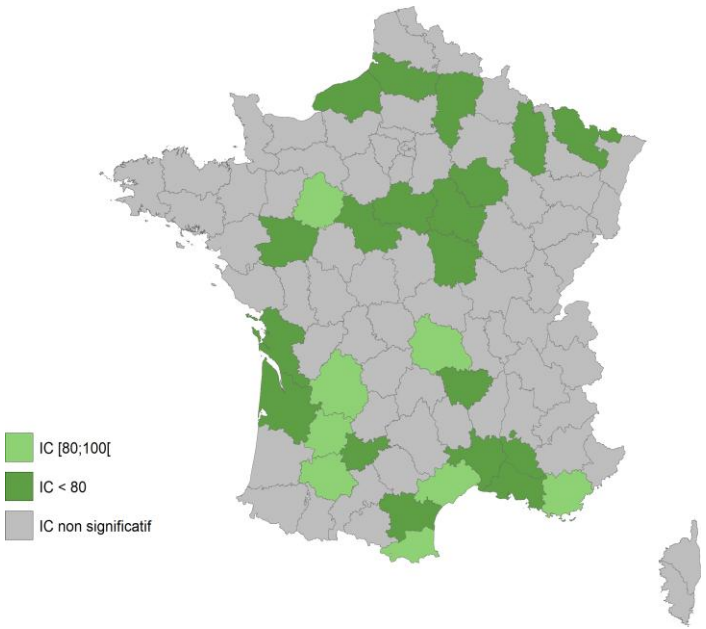
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles maniaques et bipolaires (PSY_TNH_BIP) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Dépression et autres troubles de l'humeur

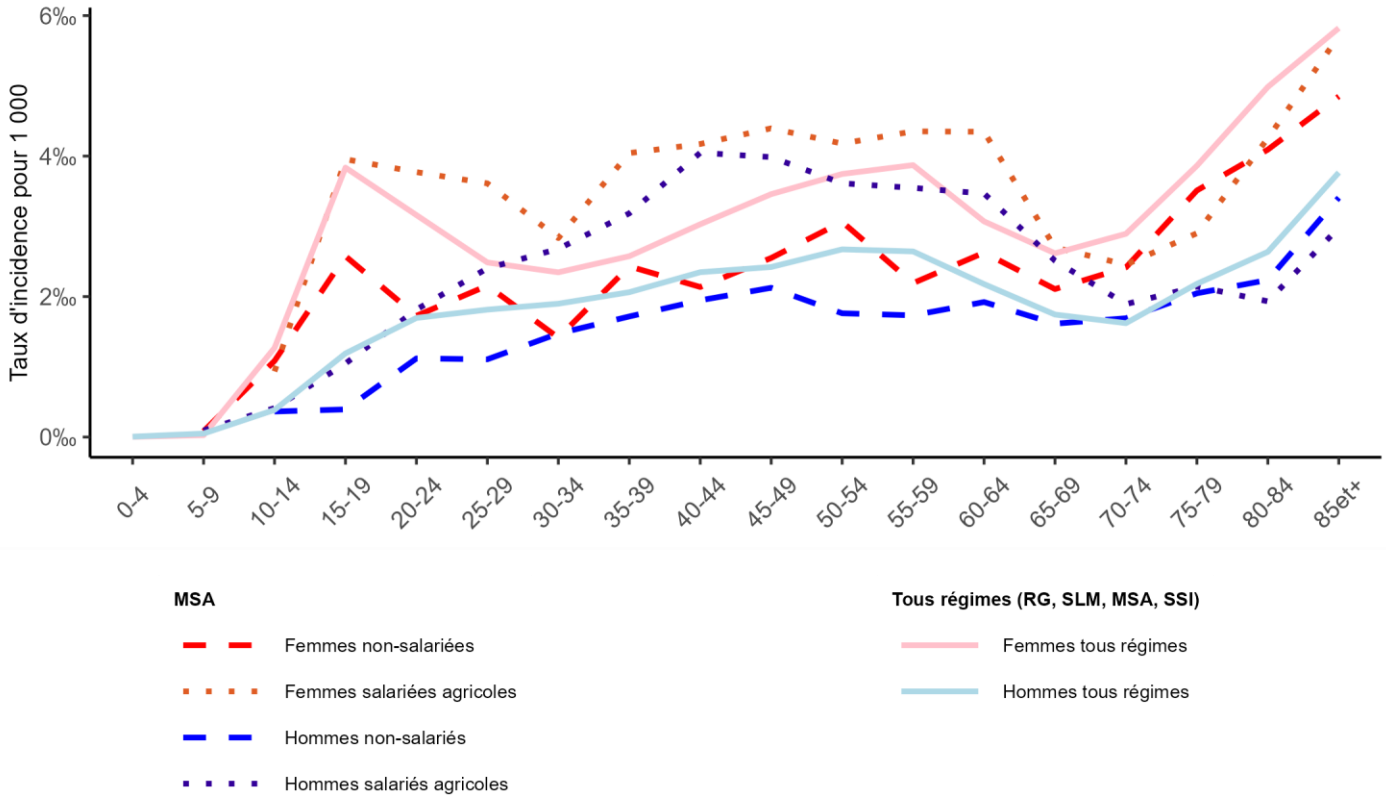
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 38 108
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,59 %
- Taux de prévalence : 13,7 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 7 612

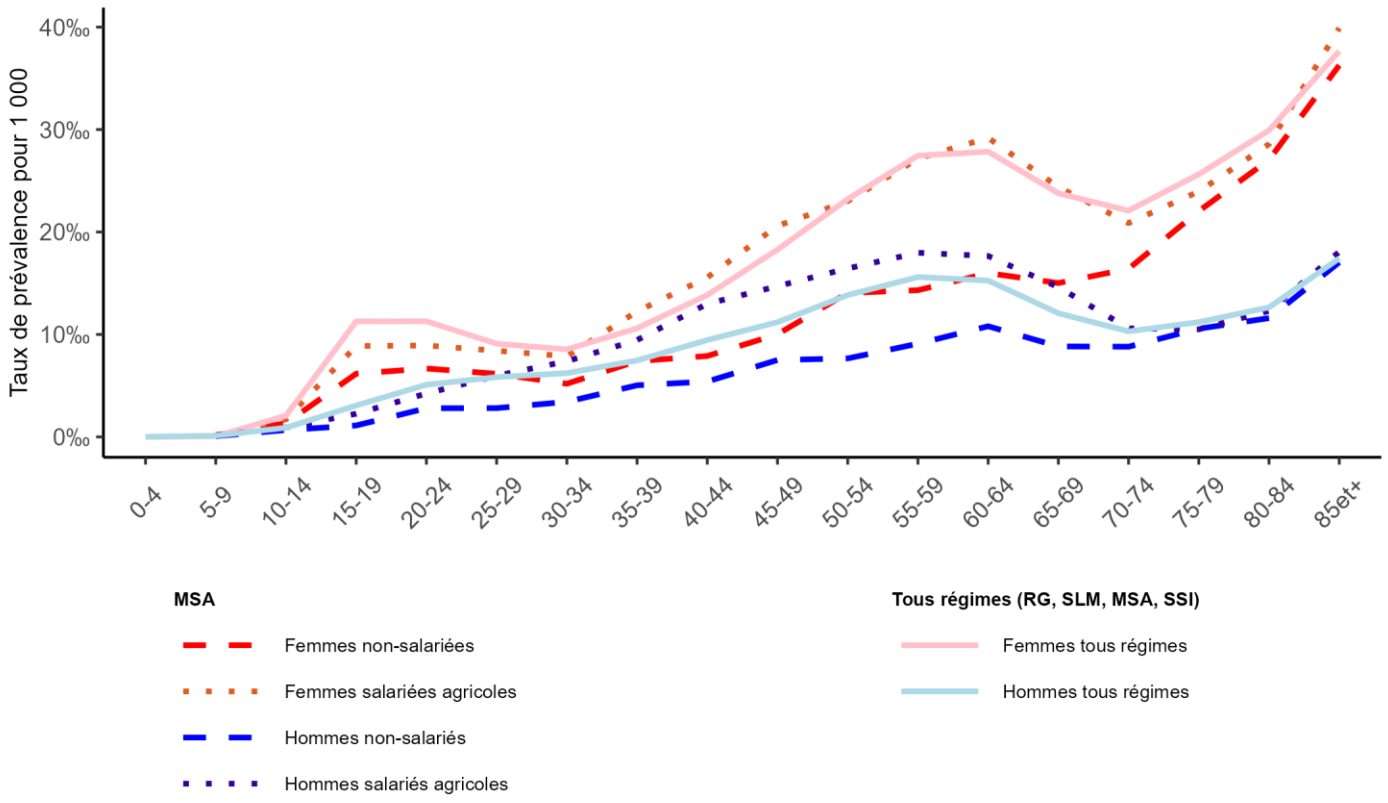
- Âge moyen : 64,9 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes / femmes : 38,3 % / 61,7 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 59,2 % / 40,8 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



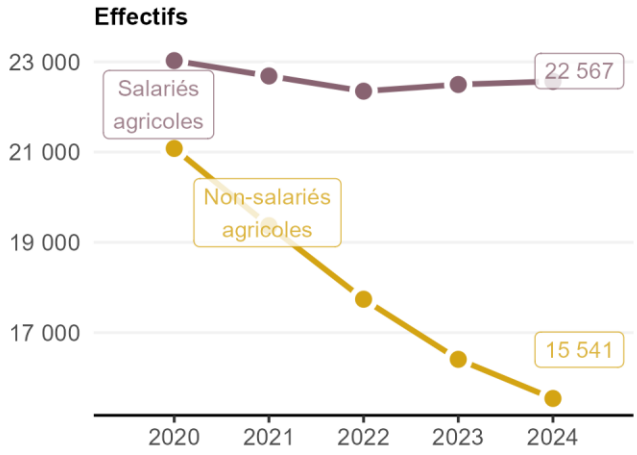
Source SNDS : Exploitation MSA

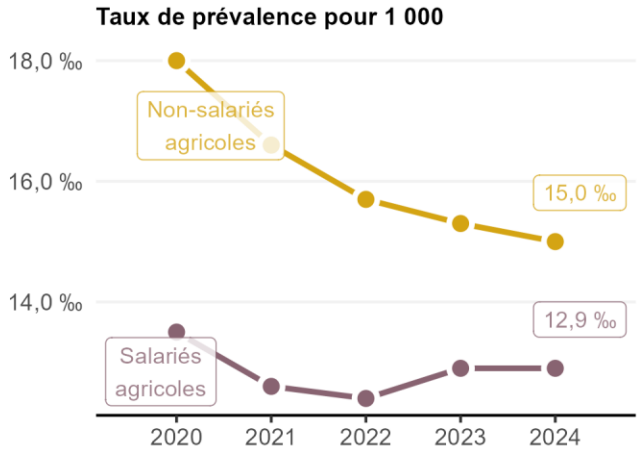
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	10 384	88,6	***
	Salariées	13 129	99,7	Non significatif
	Total	**23 513**	**94,5**	***
Hommes	Non-salariés	5 157	79,3	***
	Salariés	9 438	113,6	***
	Total	**14 595**	**98,5**	*
Total	Non-salariés	15 541	85,3	***
	Salariés	22 567	105,1	***
	Total	**38 108**	**96,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



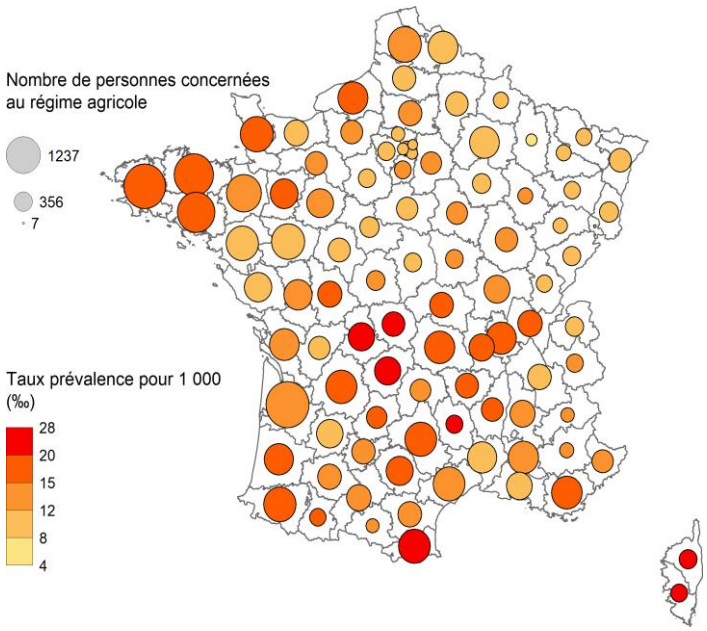


Source SNDS : Exploitation MSA

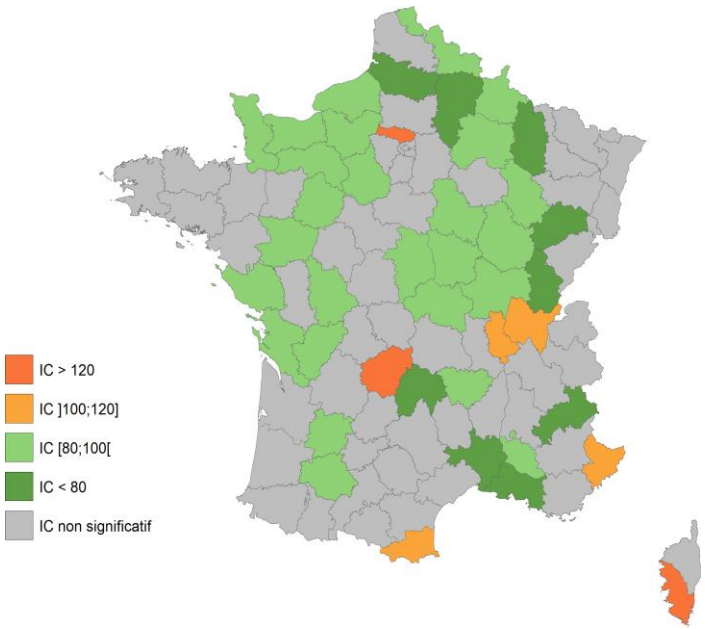
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Dépression et autres troubles de l'humeur (PSY_TNH_DEP) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles névrotiques liés au stress et somatoformes

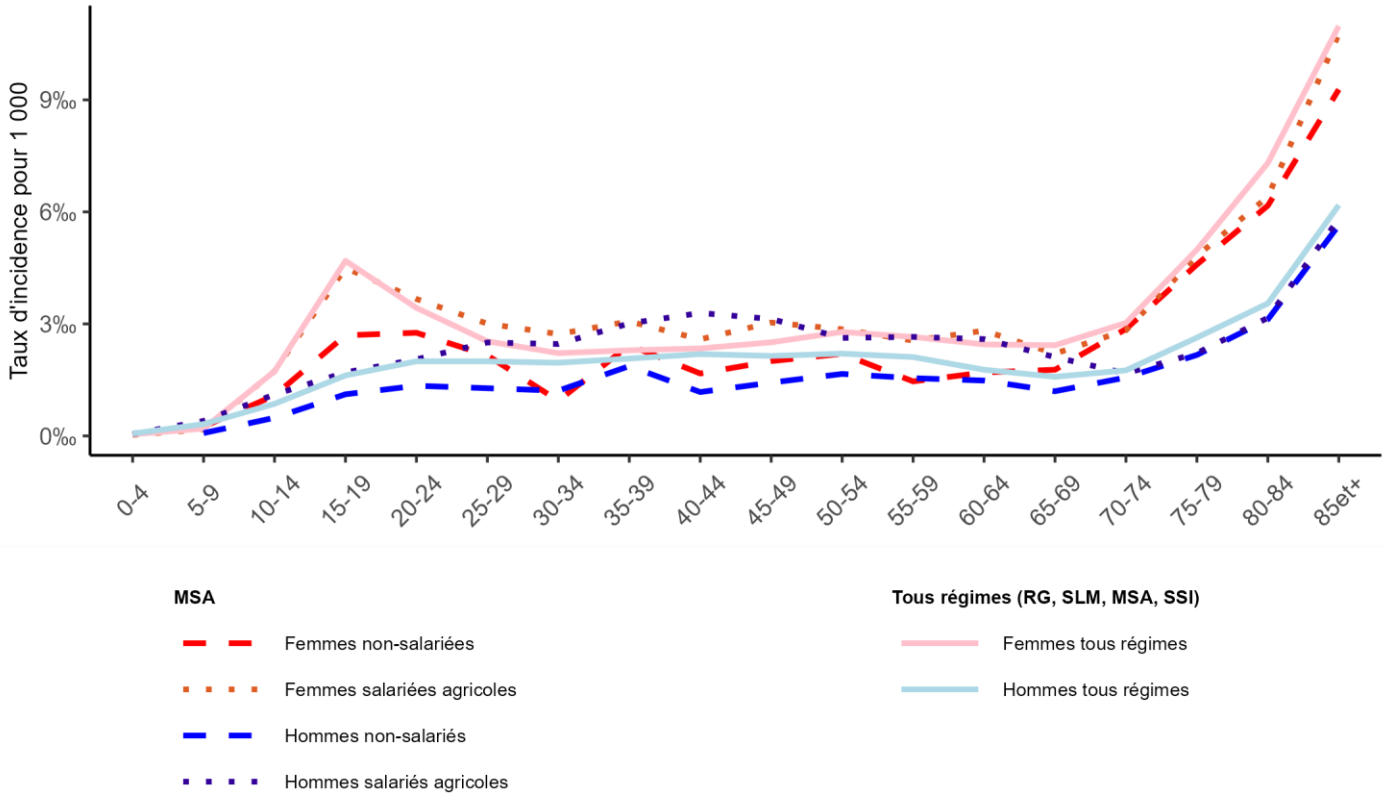
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 26 744
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,22 %
- Taux de prévalence : 9,6 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 8 250

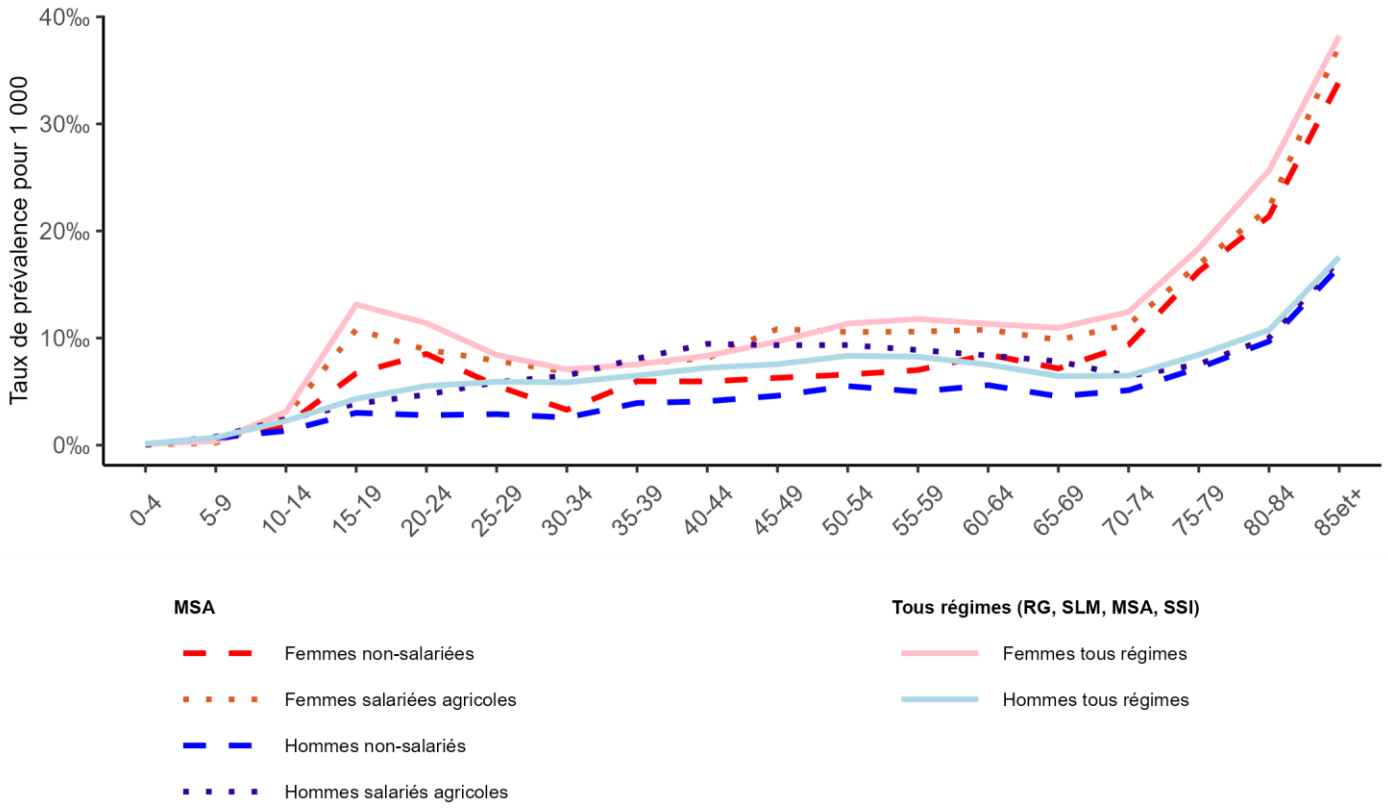
- Âge moyen : 65,6 ans – Âge médian : 70 ans
- Répartition hommes / femmes : 38,6 % / 61,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 54,3 % / 45,7 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



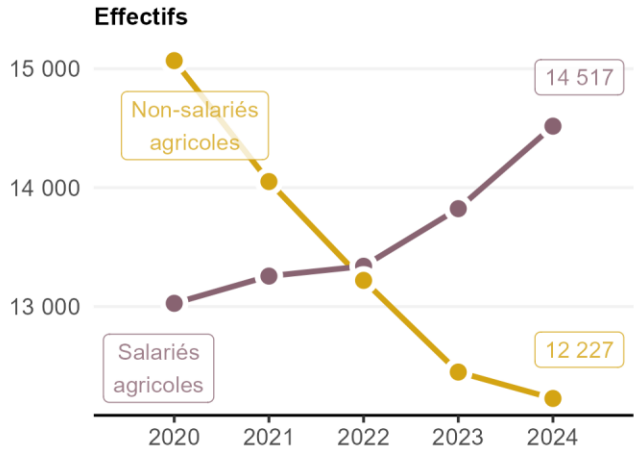
Source SNDS : Exploitation MSA

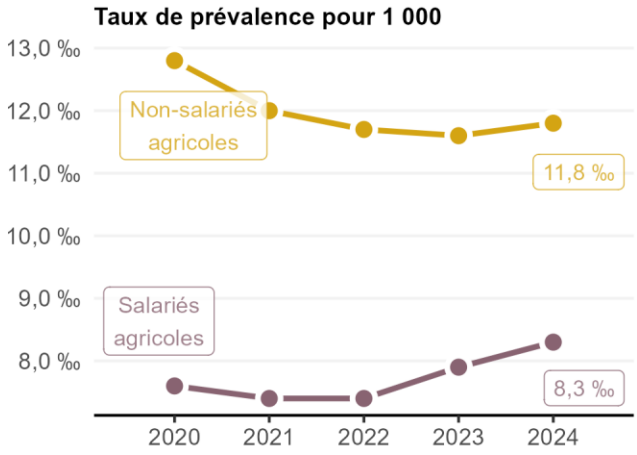
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	8 447	88,6	***
	Salariées	7 987	92,7	***
	Total	**16 434**	**90,5**	***
Hommes	Non-salariés	3 780	80,3	***
	Salariés	6 530	108,1	***
	Total	**10 310**	**95,9**	***
Total	Non-salariés	12 227	85,8	***
	Salariés	14 517	99,0	Non significatif
	Total	**26 744**	**92,5**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



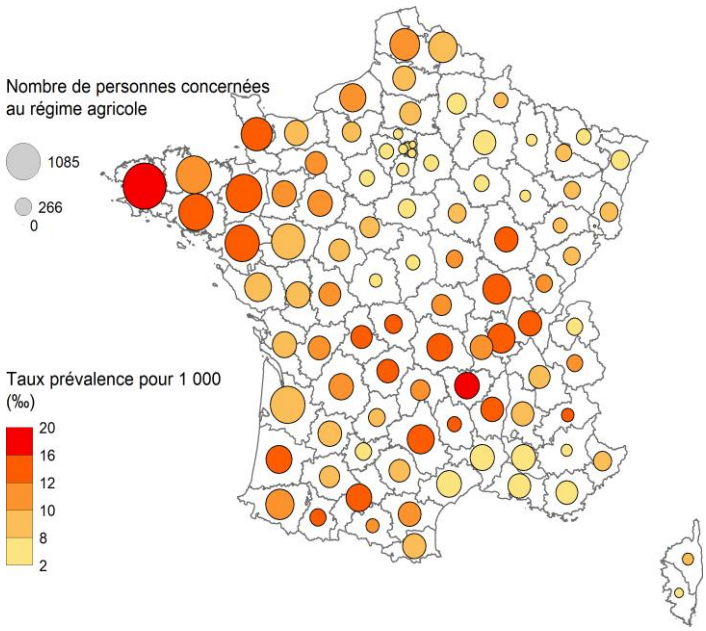


Source SNDS : Exploitation MSA

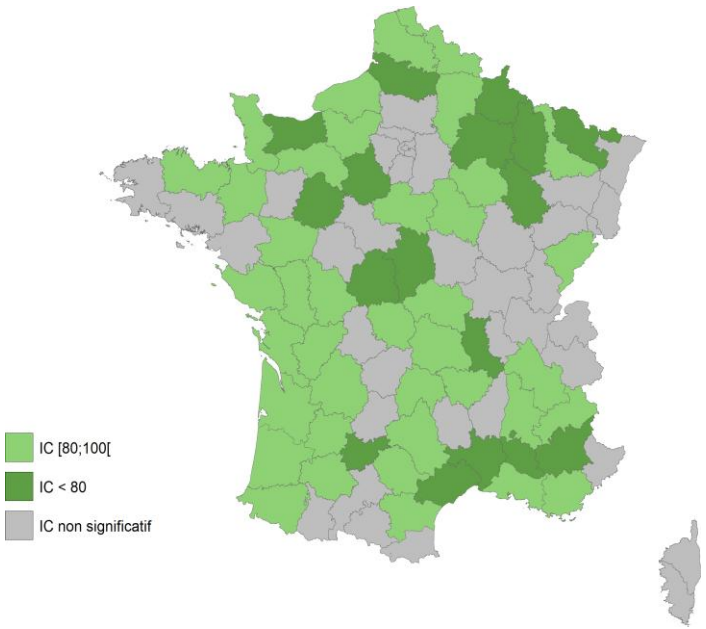
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles névrotiques liés au stress et somatoformes (PSY_TNH_NEV) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Déficience mentale

Au régime agricole en 2024

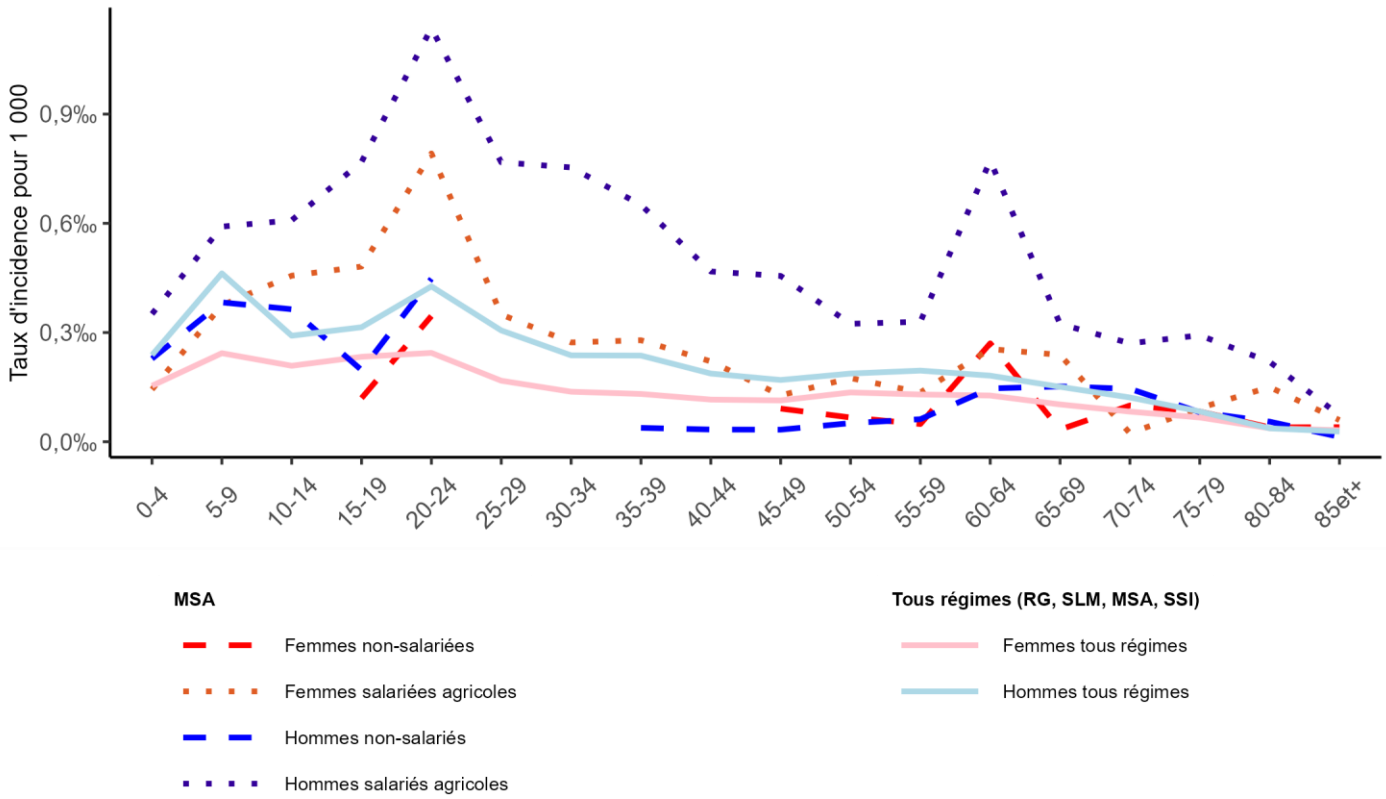
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 5 675
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 3,29 %
- Taux de prévalence : 2,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 824

- Âge moyen : 43,4 ans – Âge médian : 42 ans
- Répartition hommes / femmes : 67,8 % / 32,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 86,1 % / 13,9 %

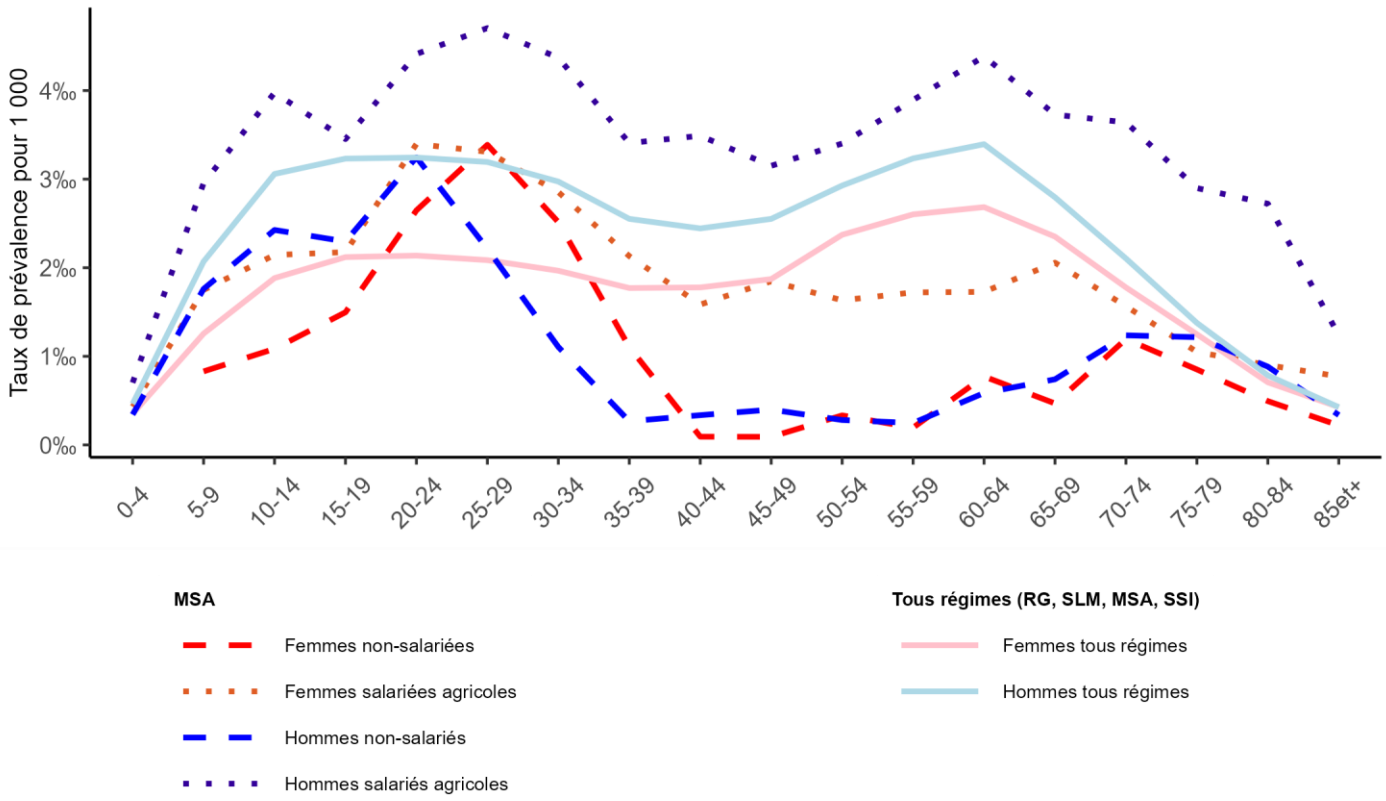
- Coût : 26 494 324 €, soit 0,2 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



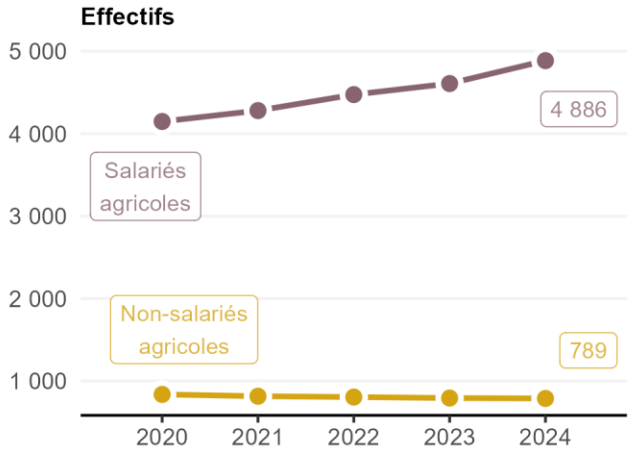
Source SNDS : Exploitation MSA

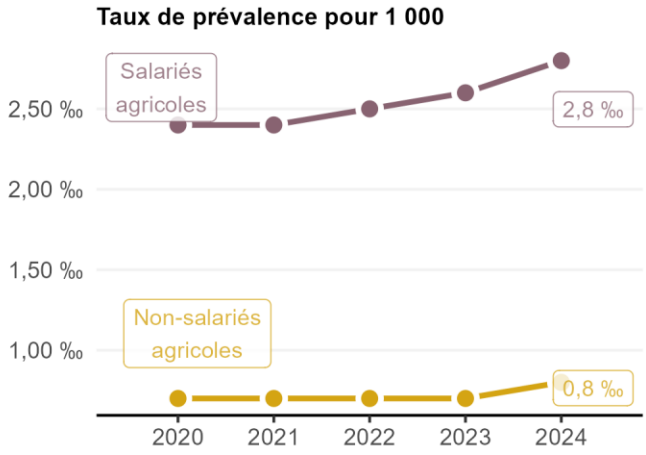
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	304	50,3	***
	Salariées	1 522	102,9	Non significatif
	Total	**1 826**	**87,6**	***
Hommes	Non-salariés	485	37,8	***
	Salariés	3 364	137,3	***
	Total	**3 849**	**103,1**	*
Total	Non-salariés	789	41,8	***
	Salariés	4 886	124,3	***
	Total	**5 675**	**97,6**	*

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



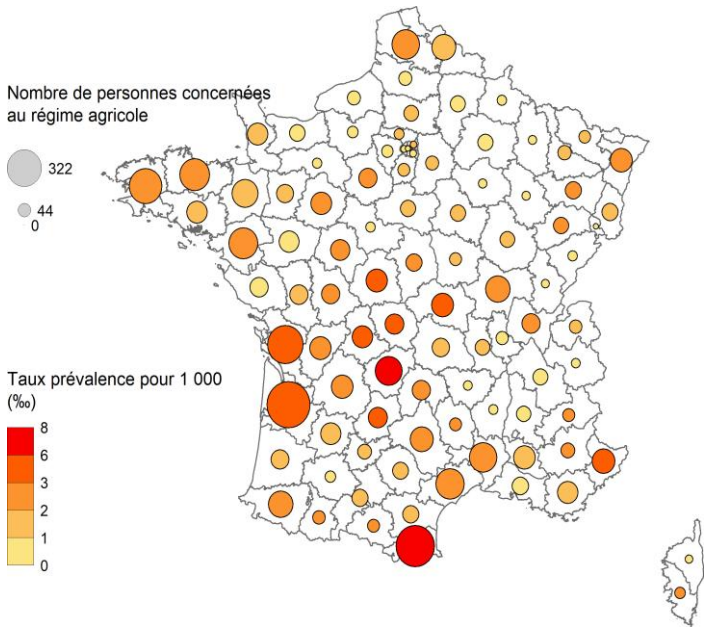


Source SNDS : Exploitation MSA

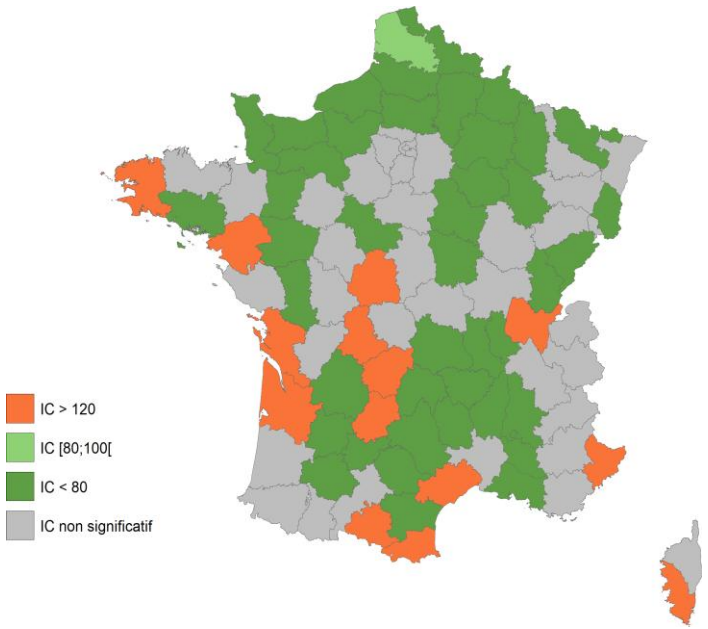
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

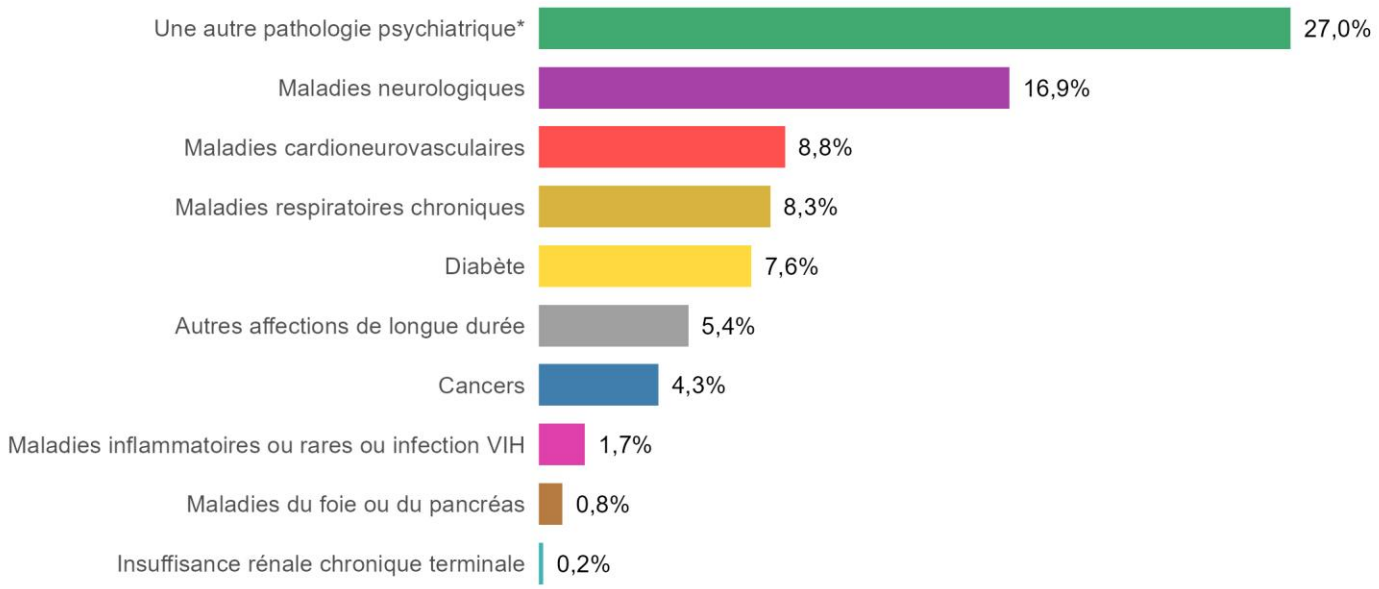


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

56,5 % des assurés pris en charge pour *Déficience mentale*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 11,4% Troubles psychotiques ; 10,6% Troubles névrotiques et de l'humeur: ; 6,8% Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance ; 4,9% Autres troubles psychiatriques ; 3,7% Troubles addictifs: ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Déficience mentale (PSY_DME_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles addictifs

Au régime agricole en 2024

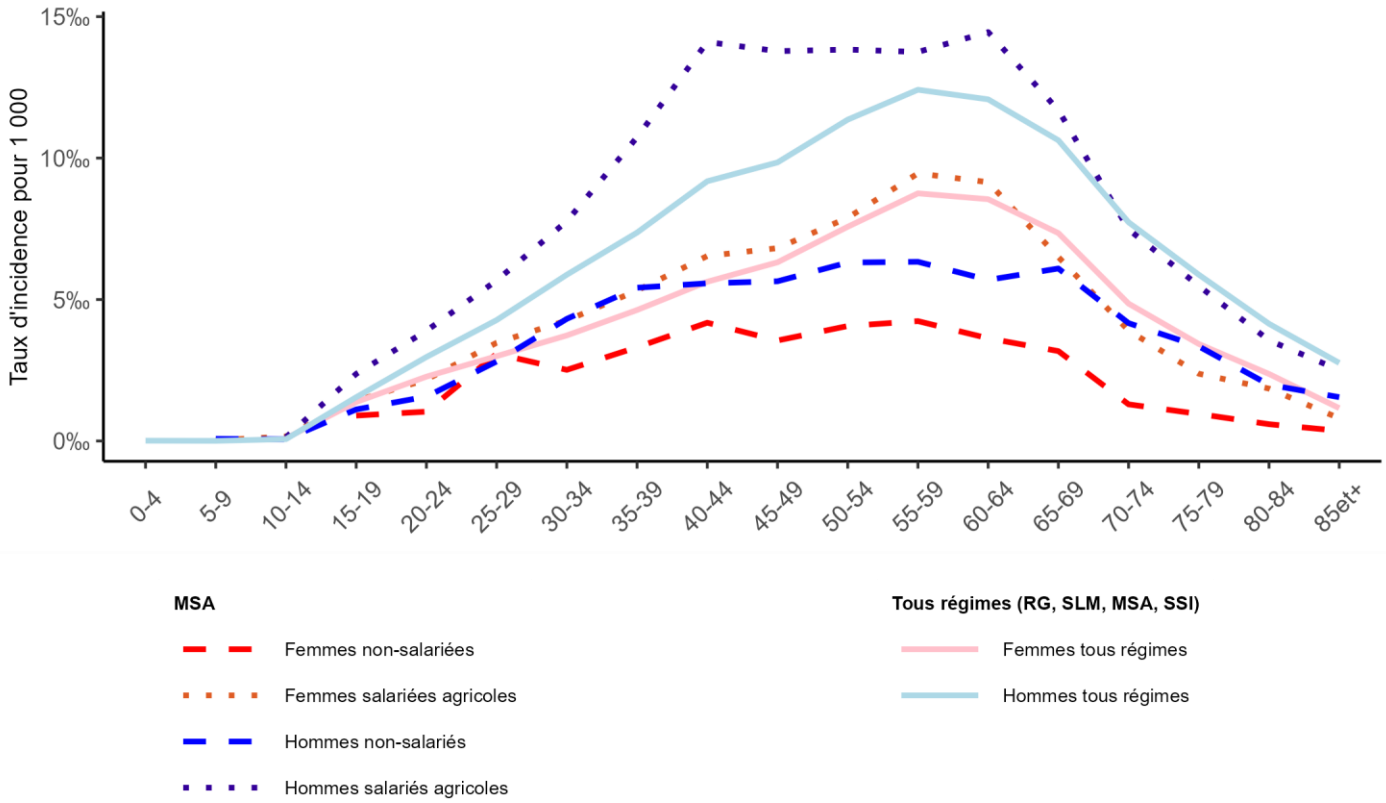
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 31 427
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 2,88 %
- Taux de prévalence : 11,3 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 14 209

- Âge moyen : 54,0 ans – Âge médian : 55 ans
- Répartition hommes / femmes : 72,8 % / 27,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 78,1 % / 21,9 %

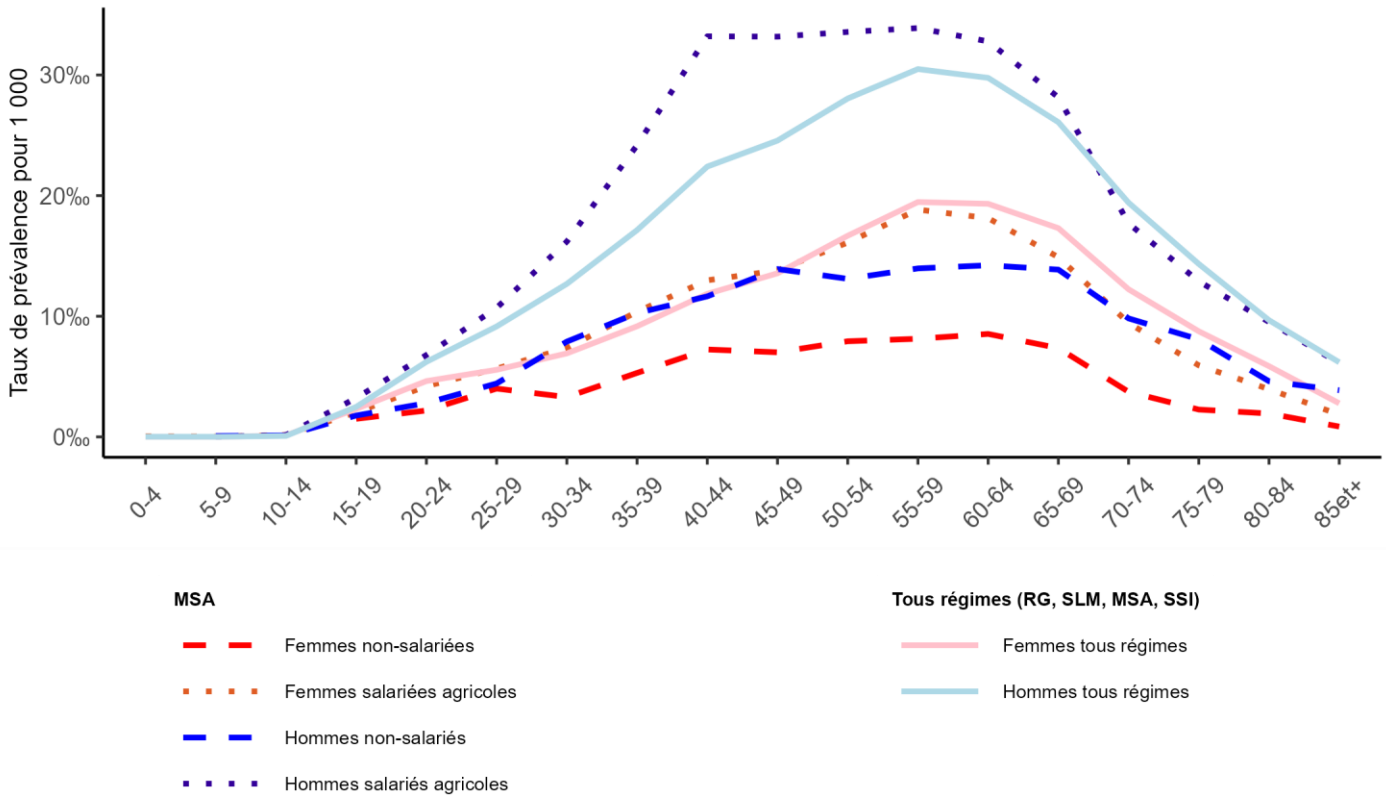
- Coût : 94 649 979 €, soit 0,9 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



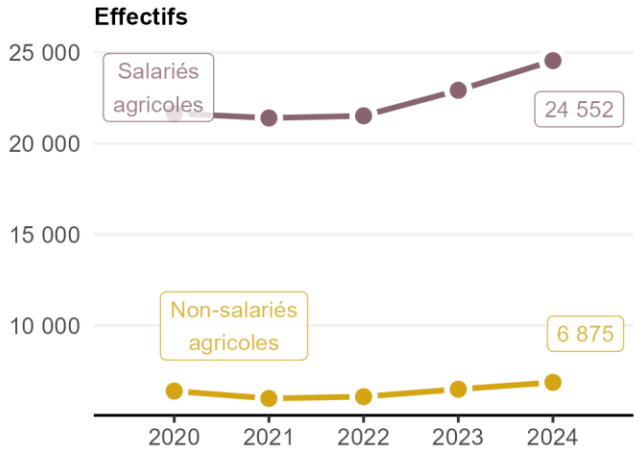
Source SNDS : Exploitation MSA

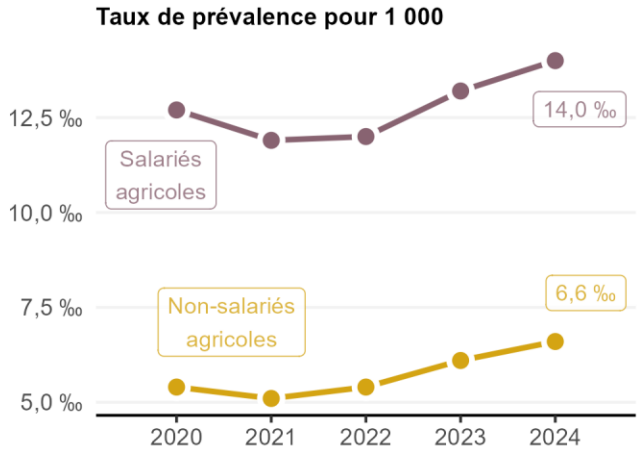
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 493	41,7	***
	Salariées	7 069	94,0	***
	Total	**8 562**	**77,1**	***
Hommes	Non-salariés	5 382	52,9	***
	Salariés	17 483	117,5	***
	Total	**22 865**	**91,3**	***
Total	Non-salariés	6 875	50,0	***
	Salariés	24 552	109,6	***
	Total	**31 427**	**86,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



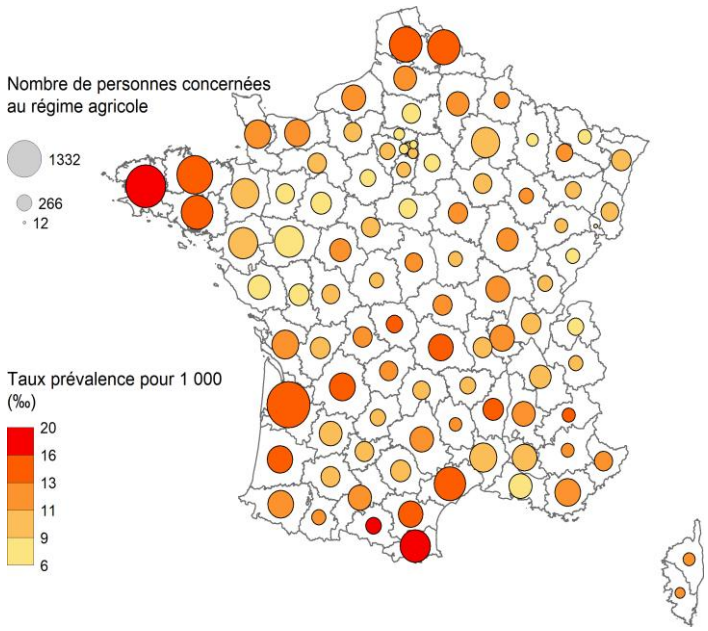


Source SNDS : Exploitation MSA

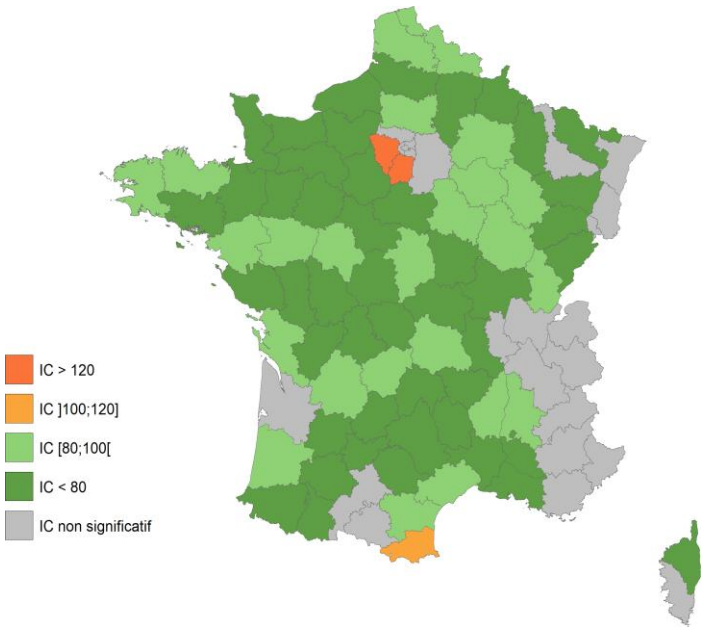
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

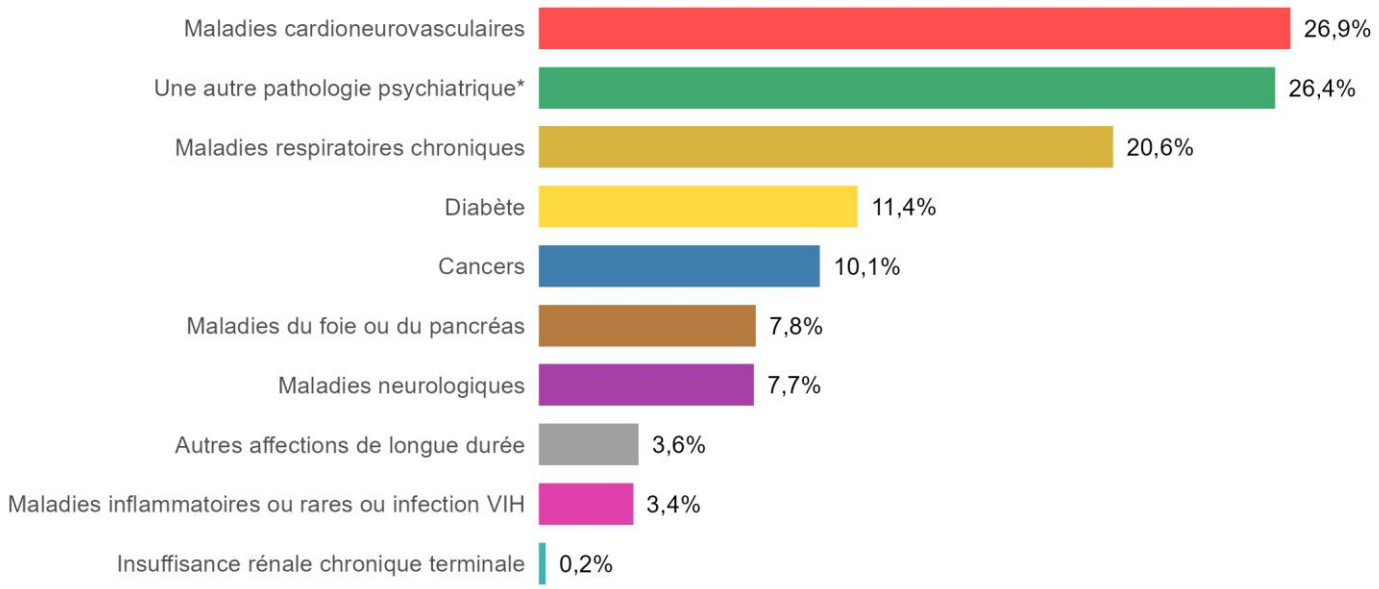


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,5 % des assurés pris en charge pour *Troubles addictifs*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 21,3% Troubles névrotiques et de l'humeur: ; 6,1% Troubles psychotiques ; 5,7% Autres troubles psychiatriques ; 0,7% Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance ; 0,7% Déficience mentale ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles addictifs (PSY_ADD_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles addictifs (hormis ceux liés à l'utilisation d'alcool, du tabac et du cannabis)

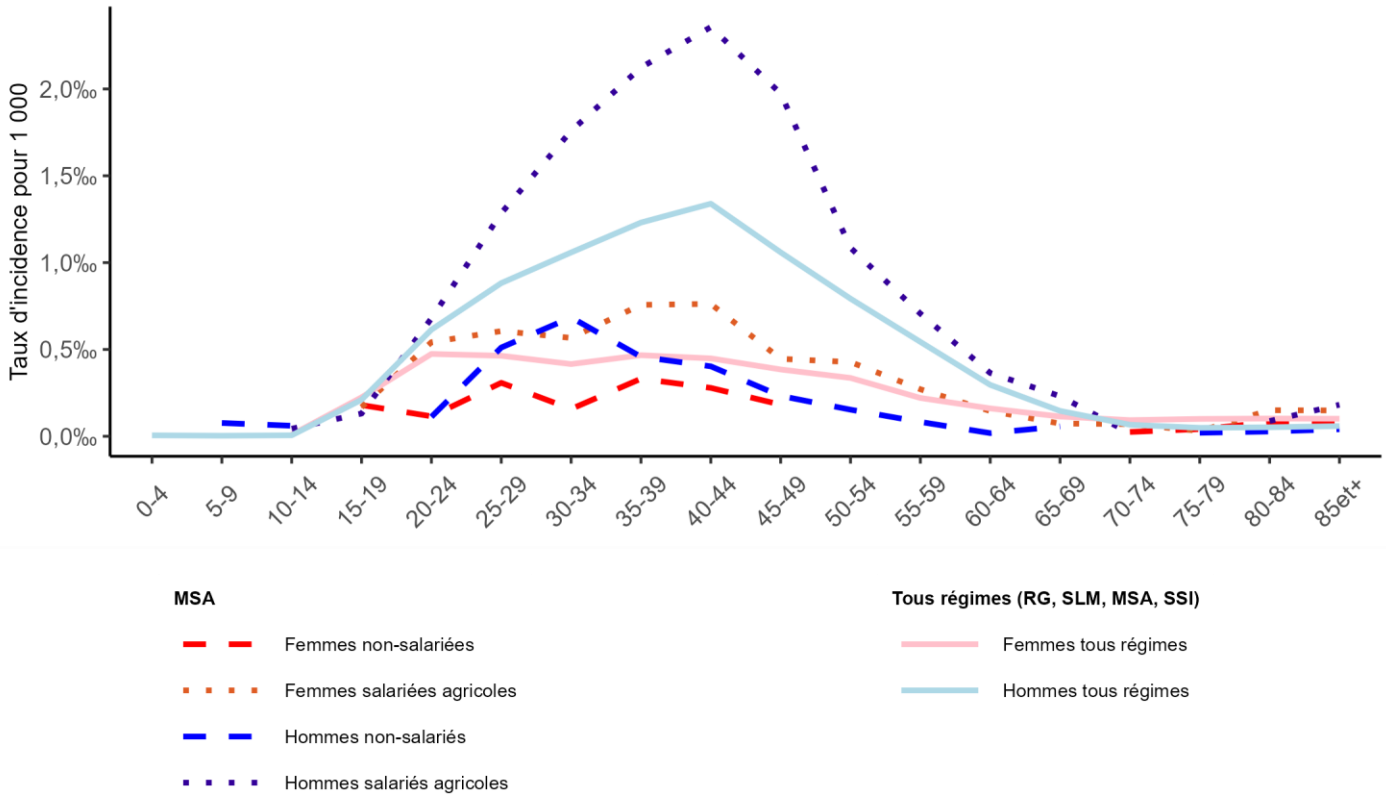
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 3 256
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 2,92 %
- Taux de prévalence : 1,2 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 107

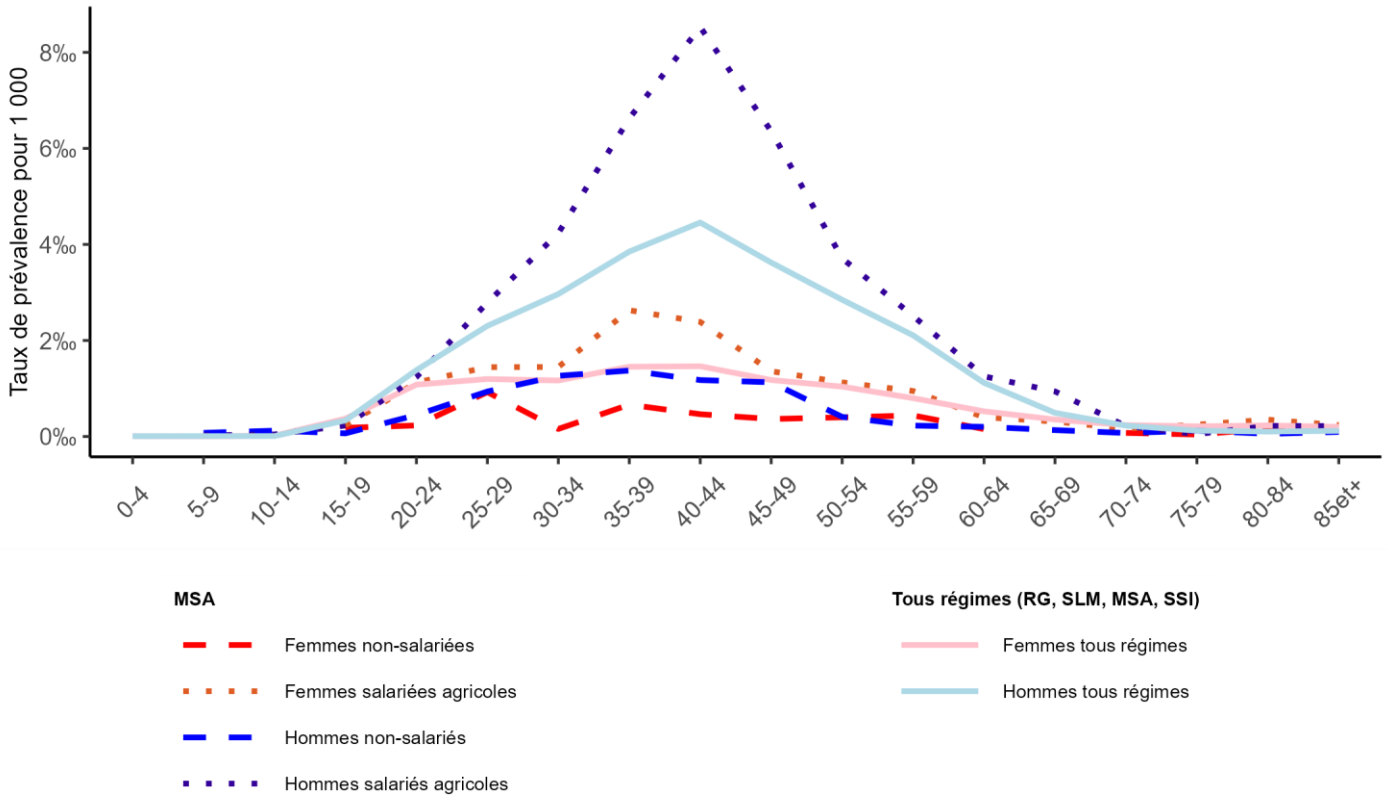
- Âge moyen : 43,2 ans – Âge médian : 42 ans
- Répartition hommes / femmes : 76,5 % / 23,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 91,1 % / 8,9 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



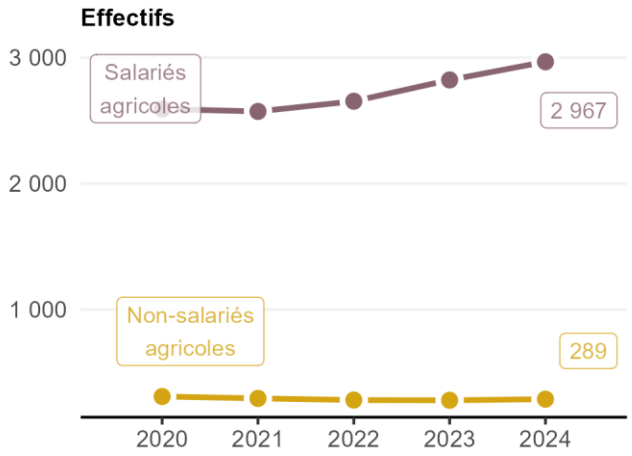
Source SNDS : Exploitation MSA

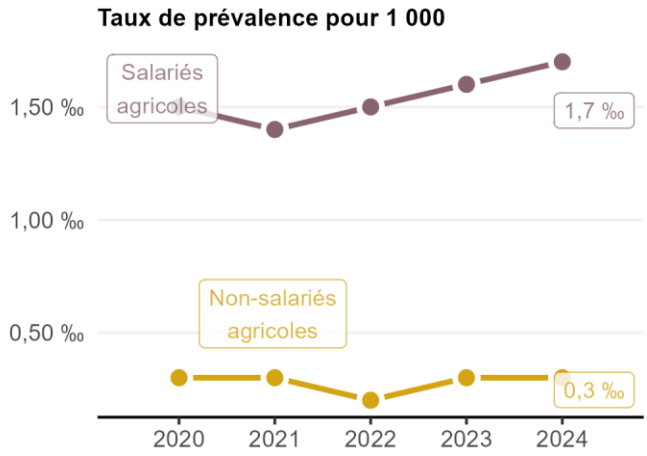
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	77	43,1	***
	Salariées	689	125,4	***
	Total	**766**	**105,2**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	212	27,9	***
	Salariés	2 278	149,3	***
	Total	**2 490**	**109,0**	***
Total	Non-salariés	289	30,8	***
	Salariés	2 967	143,0	***
	Total	**3 256**	**108,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



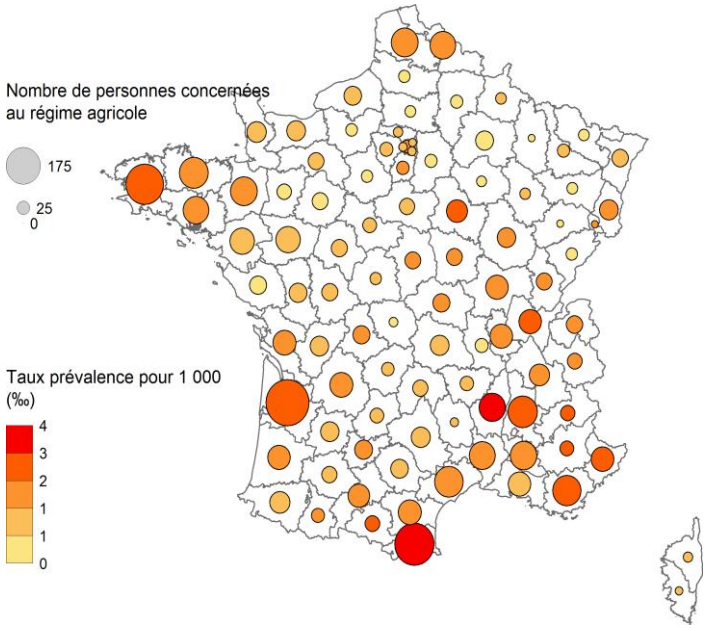


Source SNDS : Exploitation MSA

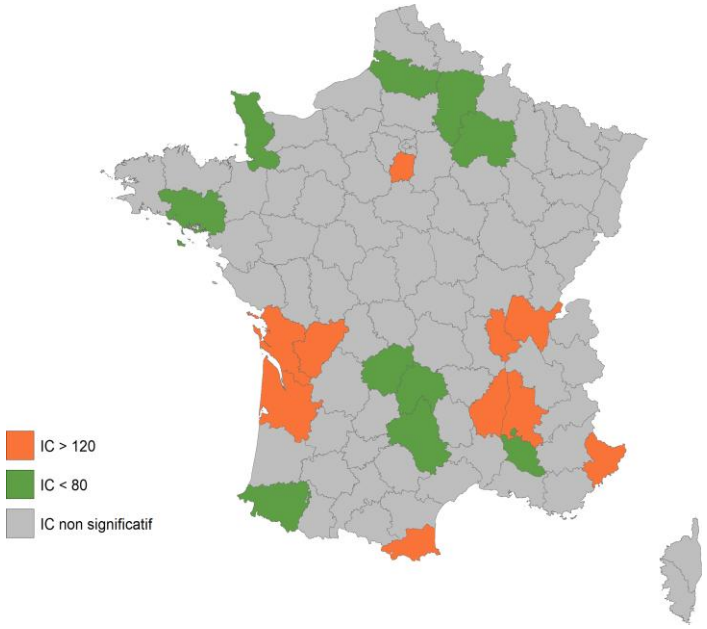
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles addictifs (hormis ceux liés à l'utilisation d'alcool, du tabac et du cannabis) (PSY_ADD_AUT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool

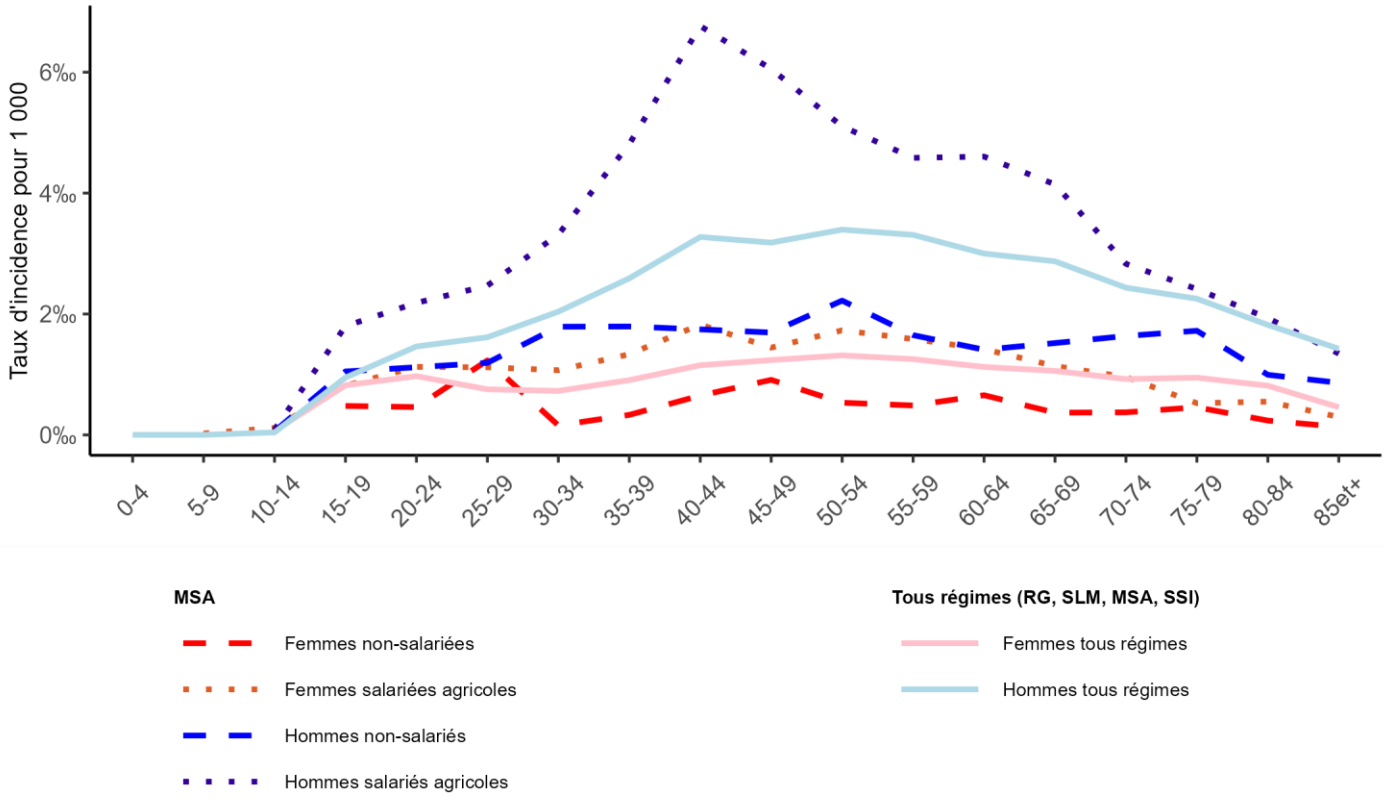
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 13 180
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,69 %
- Taux de prévalence : 4,7 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 4 903

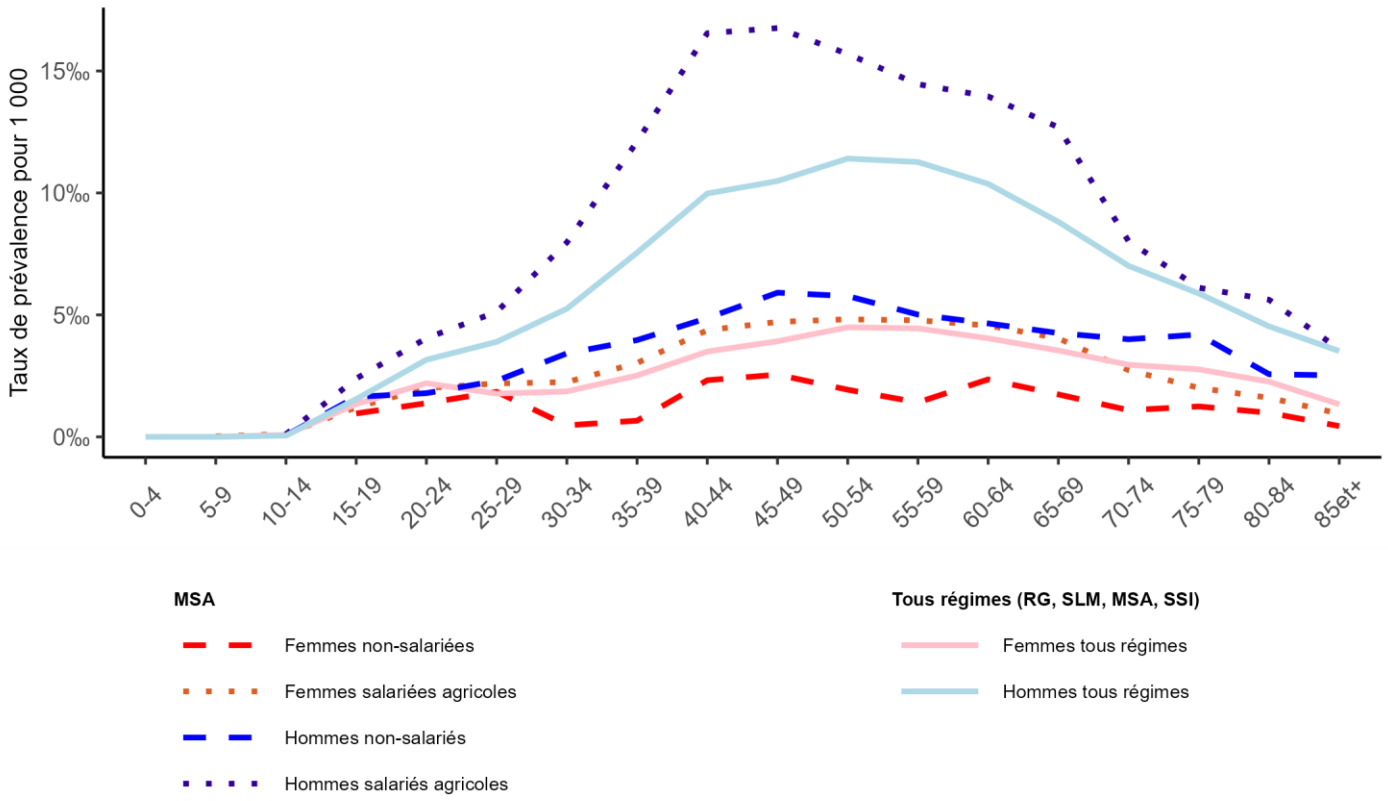
- Âge moyen : 53,3 ans – Âge médian : 54 ans
- Répartition hommes / femmes : 79,9 % / 20,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 79,5 % / 20,5 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



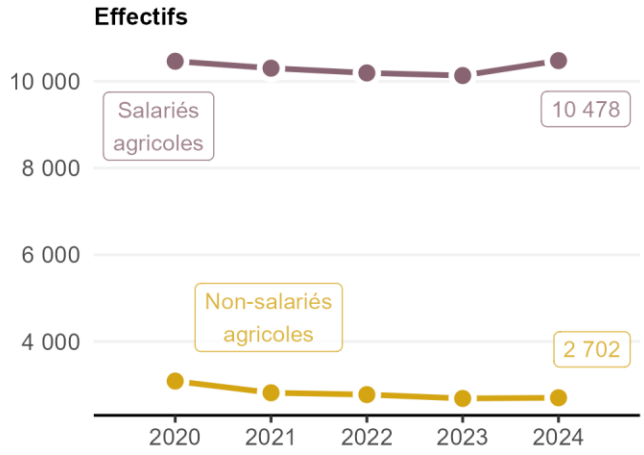
Source SNDS : Exploitation MSA

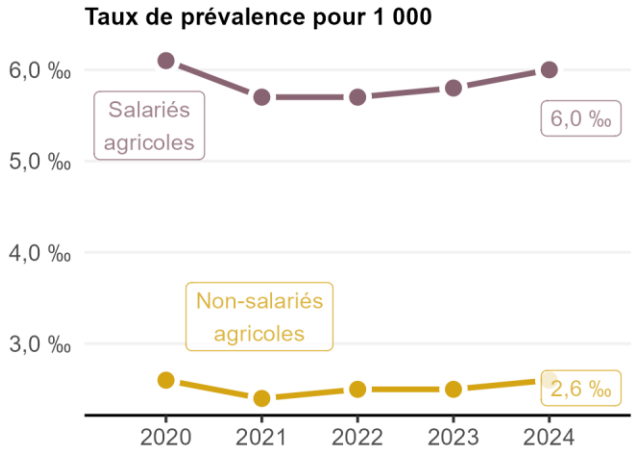
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	487	47,0	***
	Salariées	2 165	107,6	***
	Total	**2 652**	**87,0**	***
Hommes	Non-salariés	2 215	55,1	***
	Salariés	8 313	140,2	***
	Total	**10 528**	**105,8**	***
Total	Non-salariés	2 702	53,5	***
	Salariés	10 478	131,9	***
	Total	**13 180**	**101,4**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



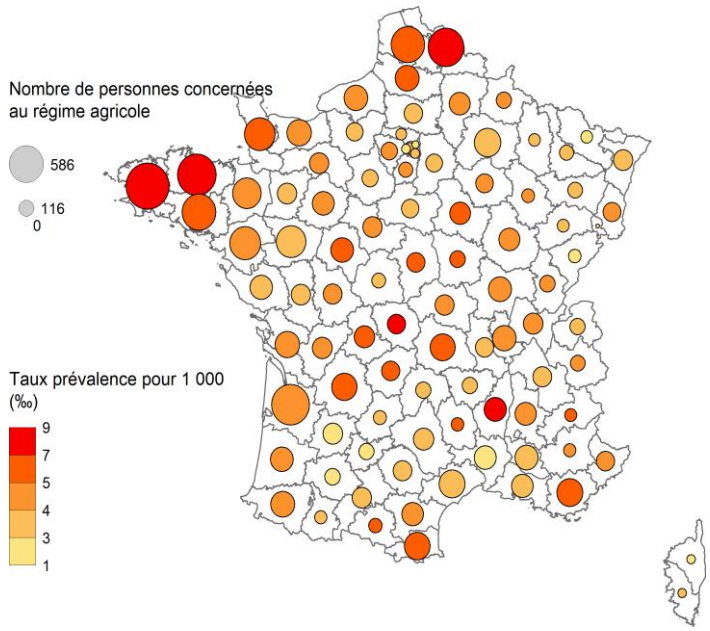


Source SNDS : Exploitation MSA

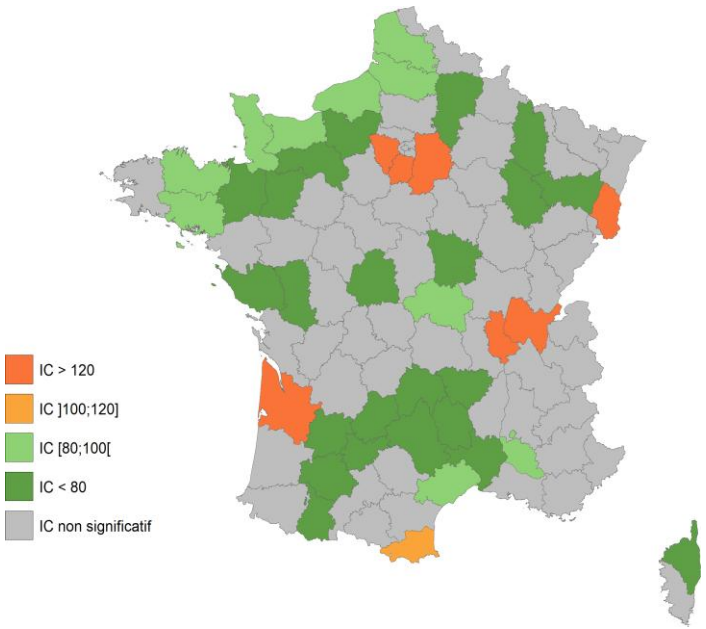
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool (PSY_ADD_ALC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles addictifs liés à l'utilisation du cannabis

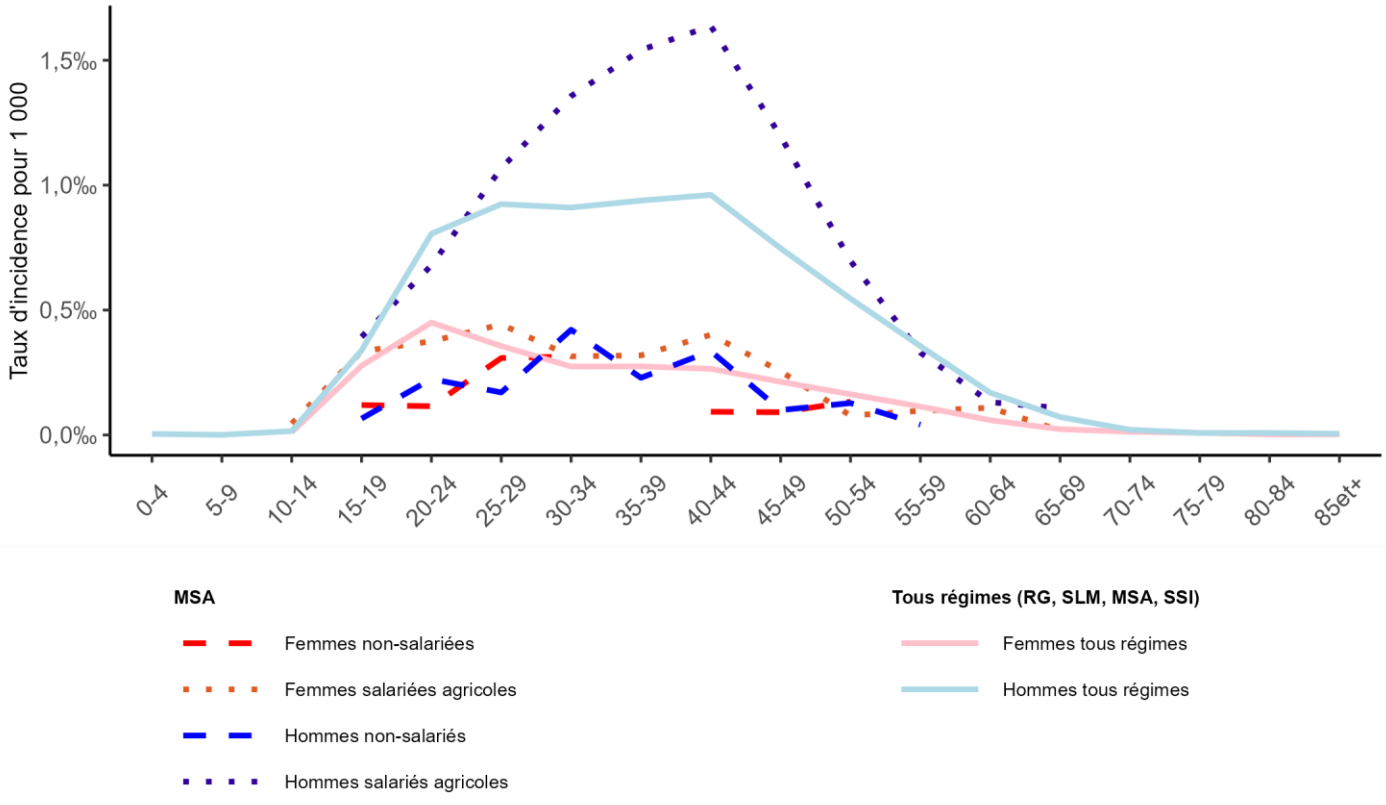
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 1 511
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 5,97 %
- Taux de prévalence : 0,5 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 723

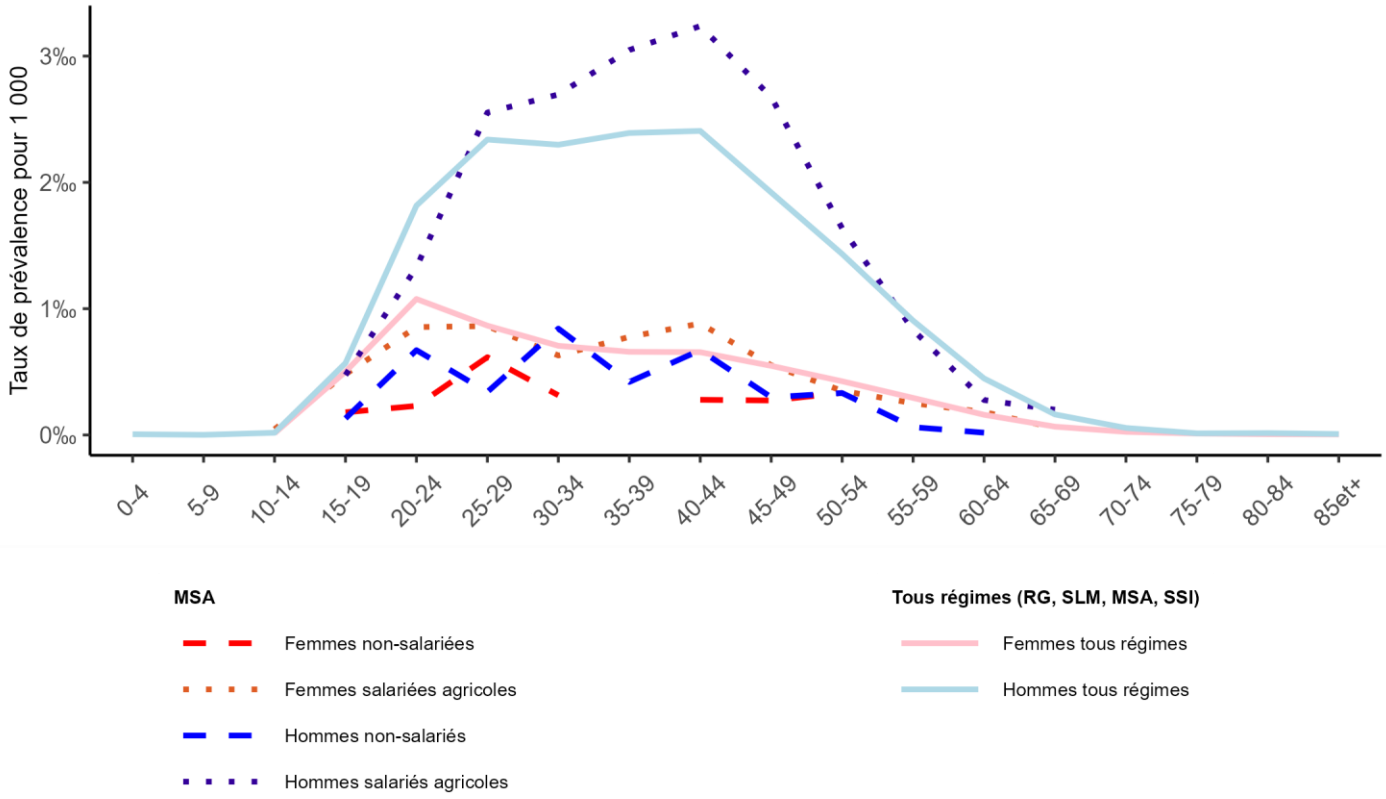
- Âge moyen : 38,0 ans – Âge médian : 38 ans
- Répartition hommes / femmes : 79,7 % / 20,3 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 93,0 % / 7,0 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



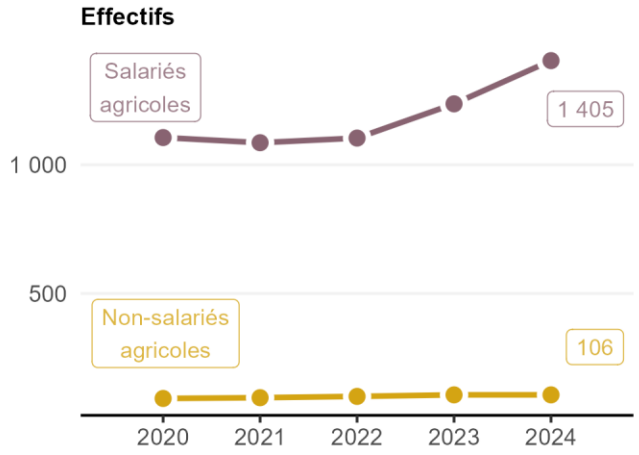
Source SNDS : Exploitation MSA

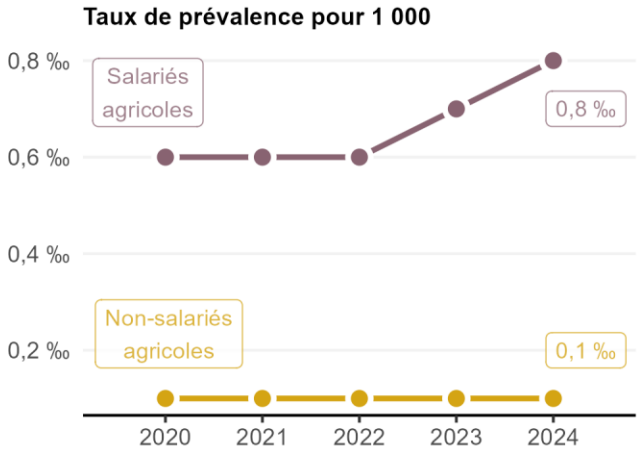
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	20	31,4	***
	Salariées	287	99,4	Non significatif
	Total	**307**	**87,2**	**
Hommes	Non-salariés	86	20,5	***
	Salariés	1 118	112,7	***
	Total	**1 204**	**85,3**	***
Total	Non-salariés	106	22,0	***
	Salariés	1 405	109,7	***
	Total	**1 511**	**85,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



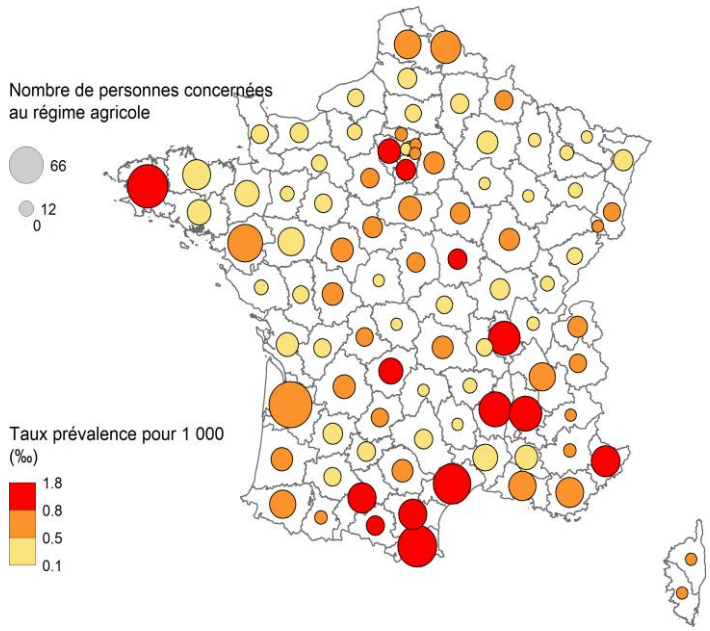


Source SNDS : Exploitation MSA

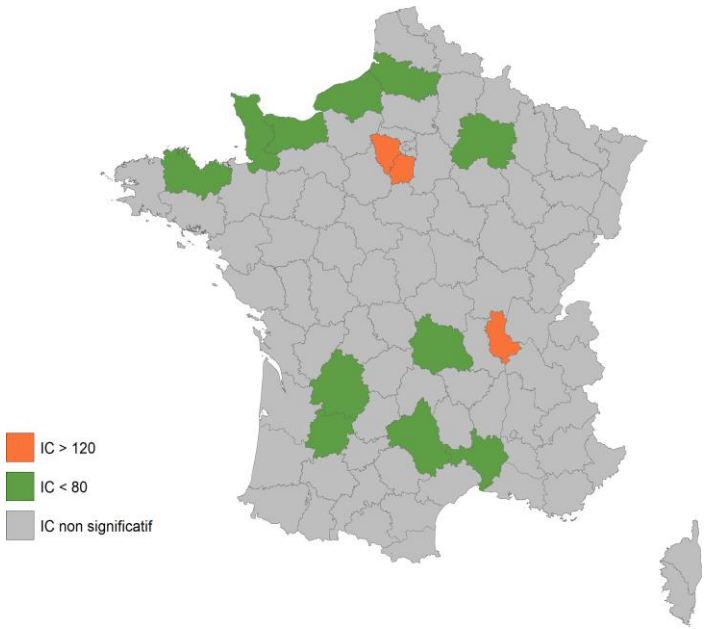
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles addictifs liés à l'utilisation du cannabis (PSY_ADD_CNB) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles addictifs liés à l'utilisation du tabac

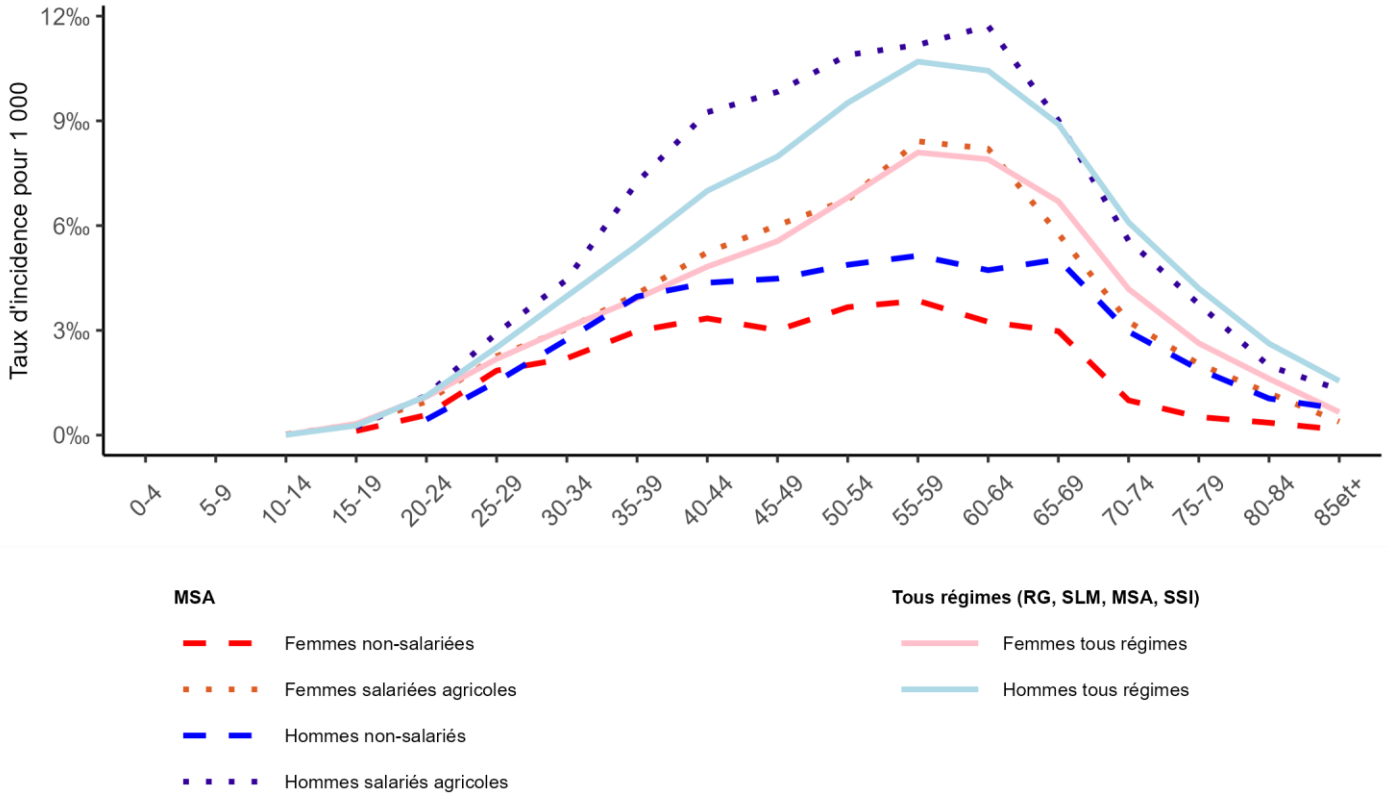
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 19 217
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 6,6 %
- Taux de prévalence : 6,9 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 10 436

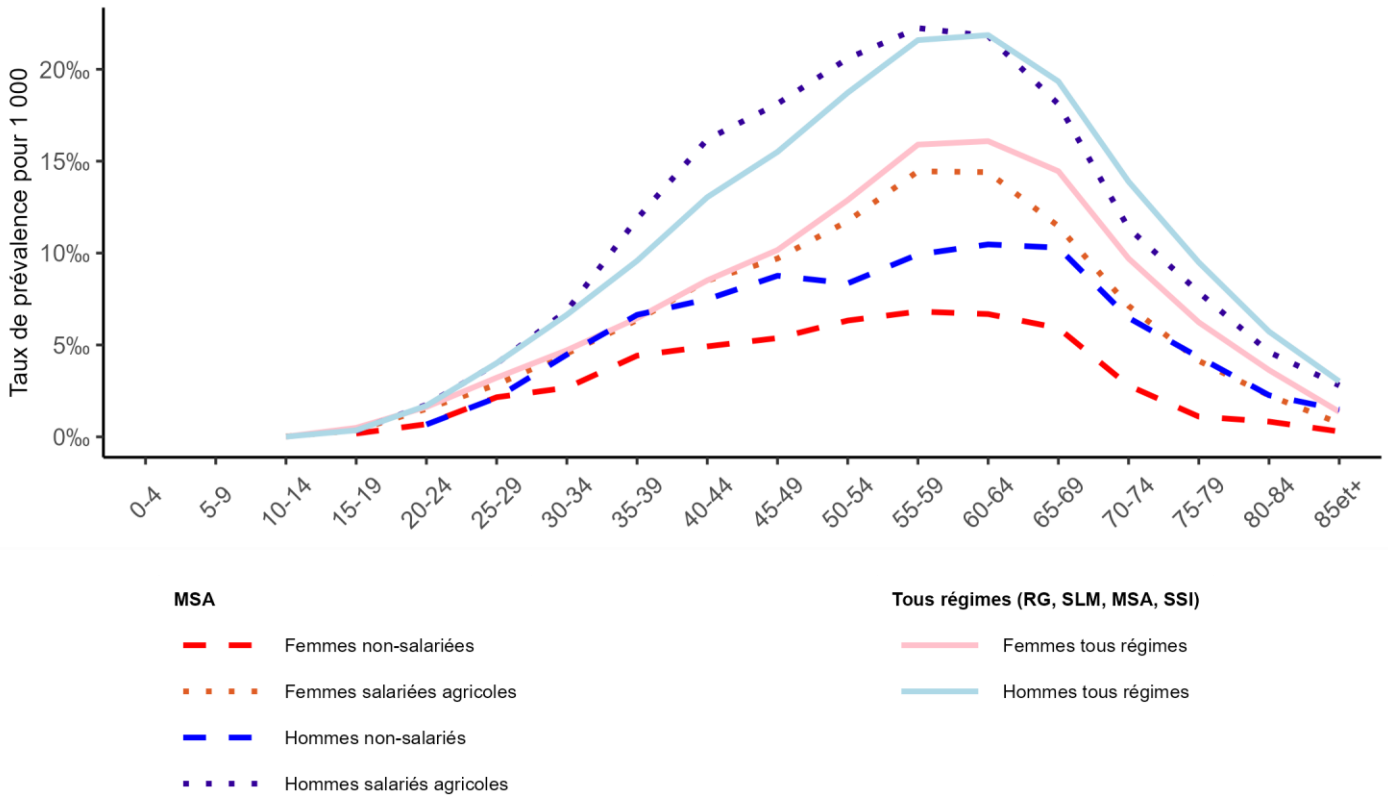
- Âge moyen : 55,7 ans – Âge médian : 57 ans
- Répartition hommes / femmes : 69,2 % / 30,8 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 76,7 % / 23,3 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



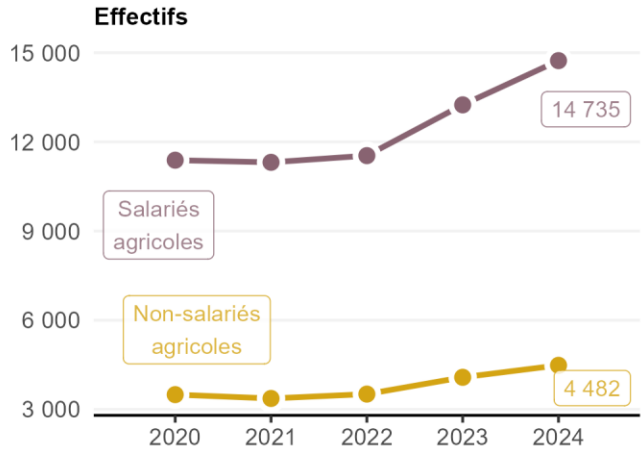
Source SNDS : Exploitation MSA

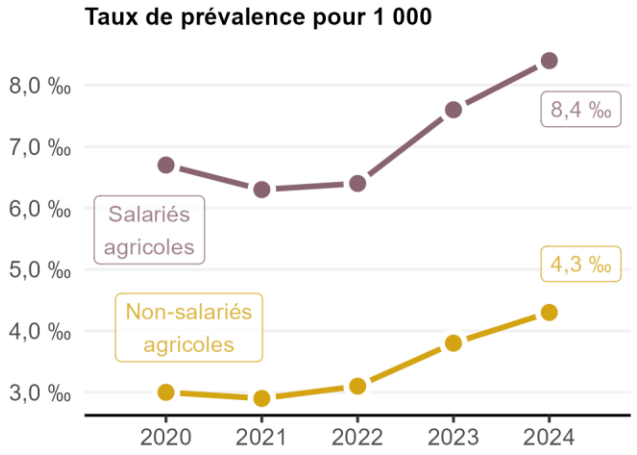
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 021	39,0	***
	Salariées	4 905	87,3	***
	Total	**5 926**	**72,0**	***
Hommes	Non-salariés	3 461	51,1	***
	Salariés	9 830	103,0	***
	Total	**13 291**	**81,5**	***
Total	Non-salariés	4 482	47,8	***
	Salariés	14 735	97,2	***
	Total	**19 217**	**78,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



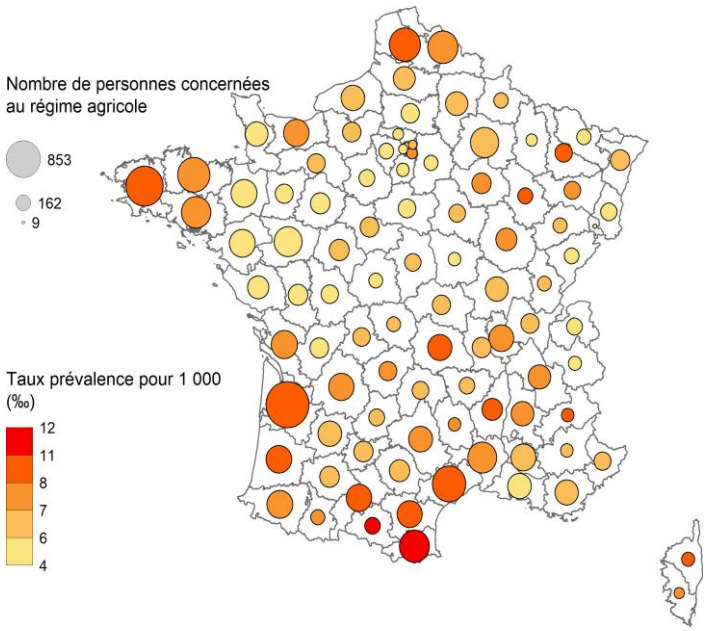


Source SNDS : Exploitation MSA

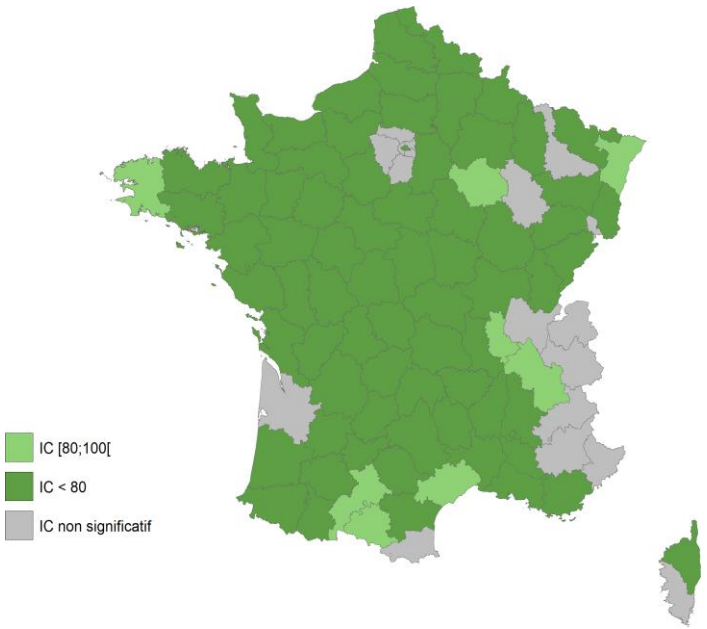
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles addictifs liés à l'utilisation du tabac (PSY_ADD_TAB) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance

Au régime agricole en 2024

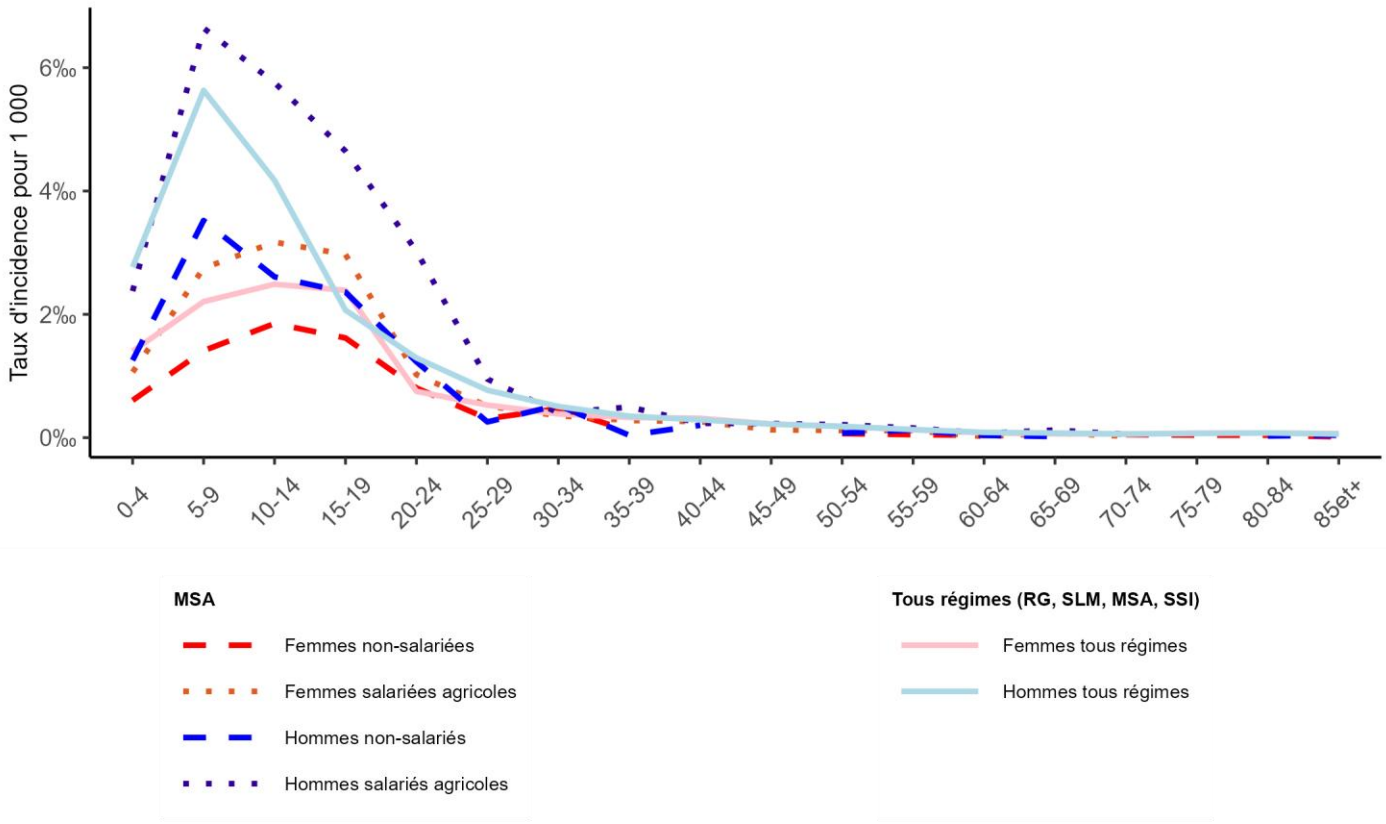
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 7 832
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 6,86 %
- Taux de prévalence : 2,8 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 2 150

- Âge moyen : 18,6 ans – Âge médian : 16 ans
- Répartition hommes / femmes : 72,2 % / 27,8 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 83,2 % / 16,8 %

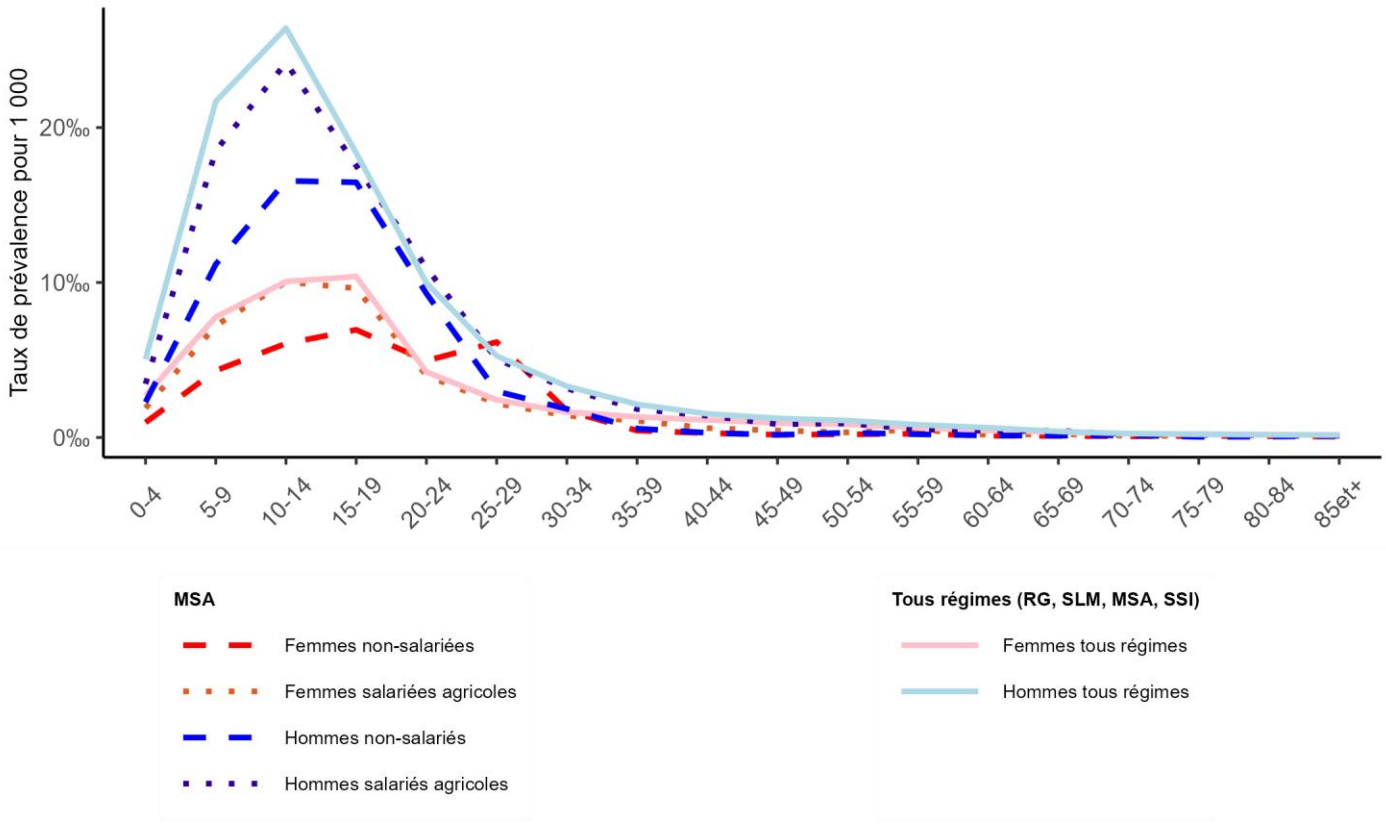
- Coût : 52 477 860 €, soit 0,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



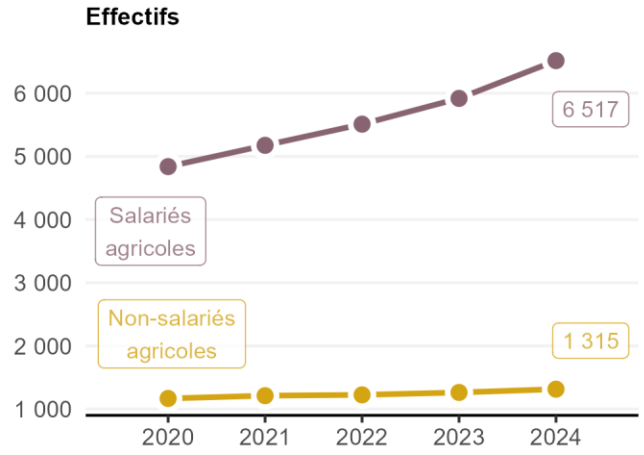
Source SNDS : Exploitation MSA

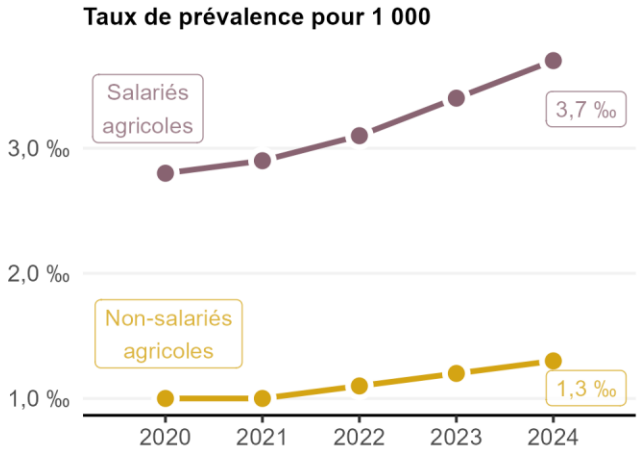
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	388	63,0	***
	Salariées	1 788	87,8	***
	Total	**2 176**	**82,1**	***
Hommes	Non-salariés	927	61,6	***
	Salariés	4 729	91,3	***
	Total	**5 656**	**84,6**	***
Total	Non-salariés	1 315	62,0	***
	Salariés	6 517	90,3	***
	Total	**7 832**	**83,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



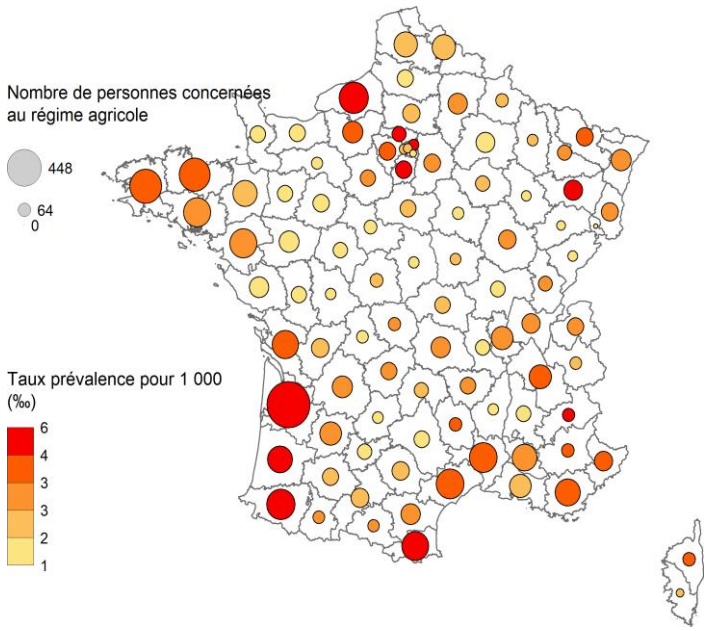


Source SNDS : Exploitation MSA

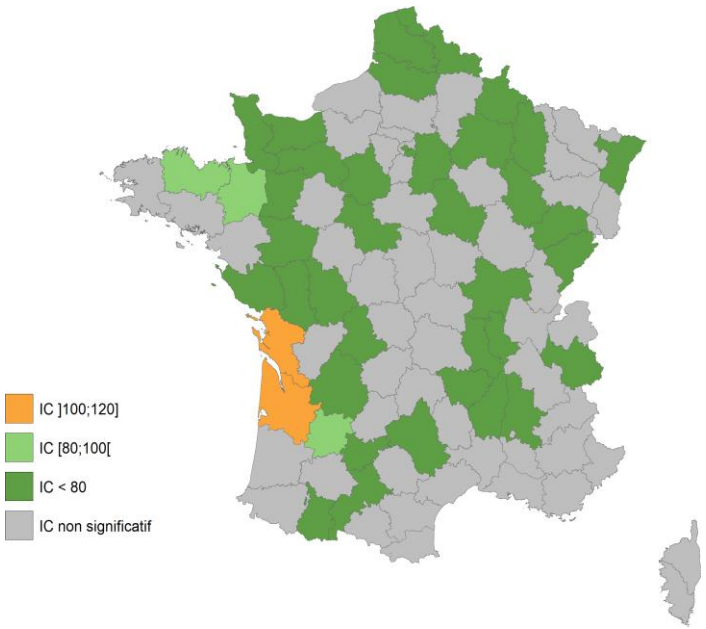
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

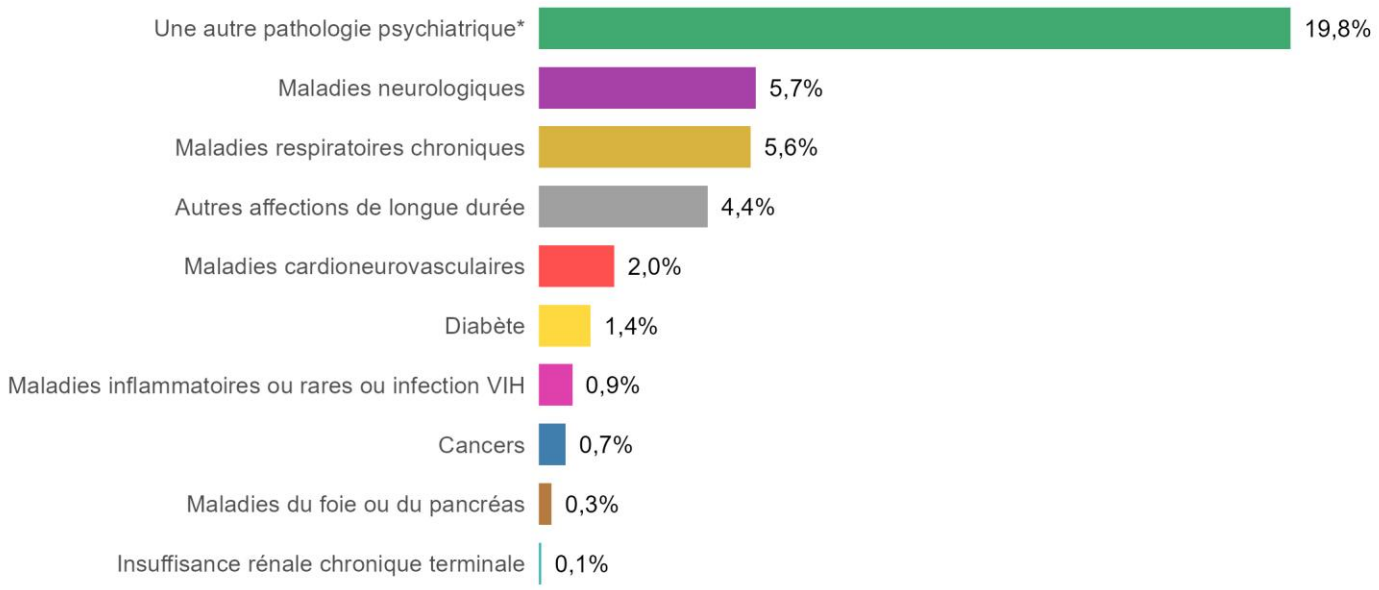


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

32,8 % des assurés pris en charge pour *Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 10,6% Troubles névrotiques et de l'humeur: ; 5,0% Autres troubles psychiatriques ; 4,9% Déficience mentale ; 4,5% Troubles psychotiques ; 2,9% Troubles addictifs: ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance (PSY_ENF_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres troubles psychiatriques

Au régime agricole en 2024

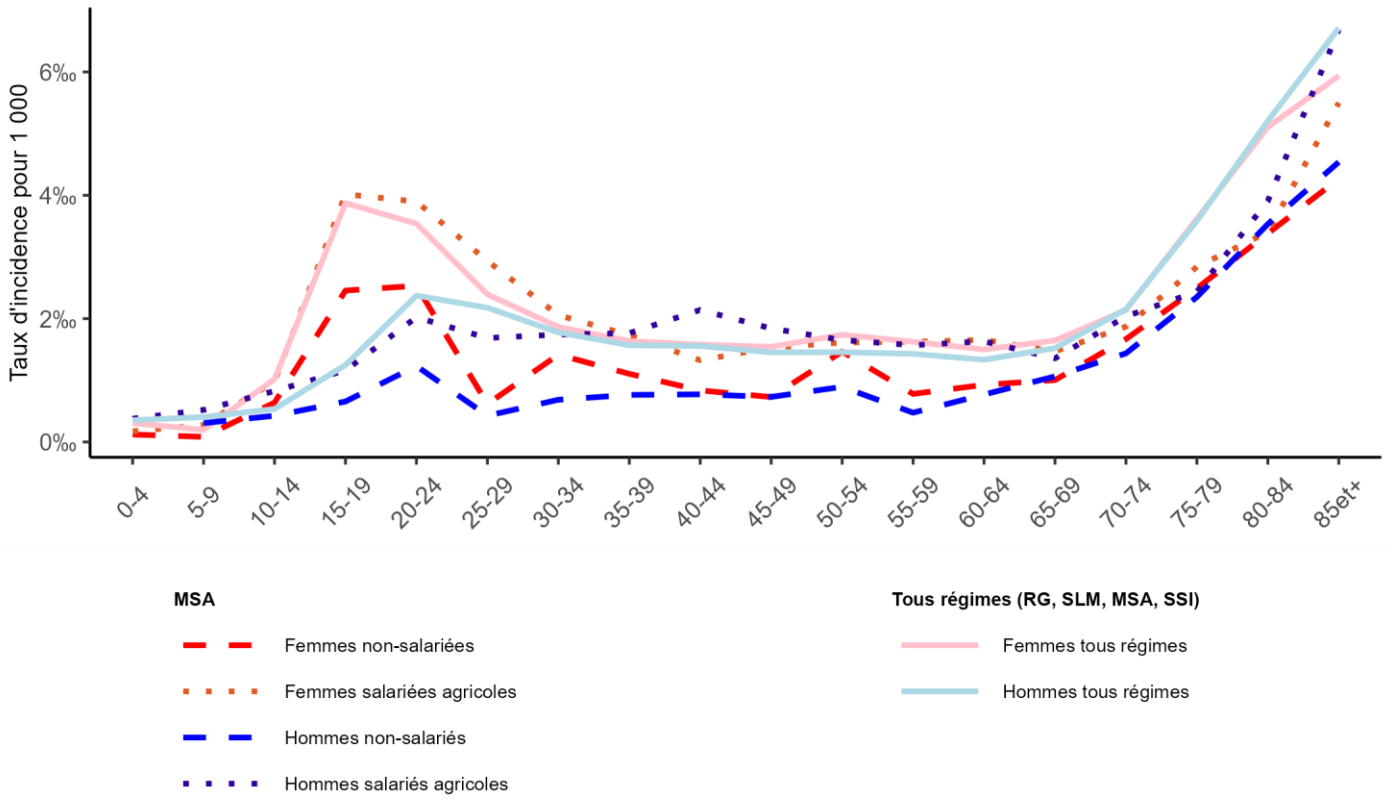
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 13 930
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,54 %
- Taux de prévalence : 5,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 5 478

- Âge moyen : 59,7 ans – Âge médian : 63 ans
- Répartition hommes / femmes : 48,6 % / 51,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 63,6 % / 36,4 %

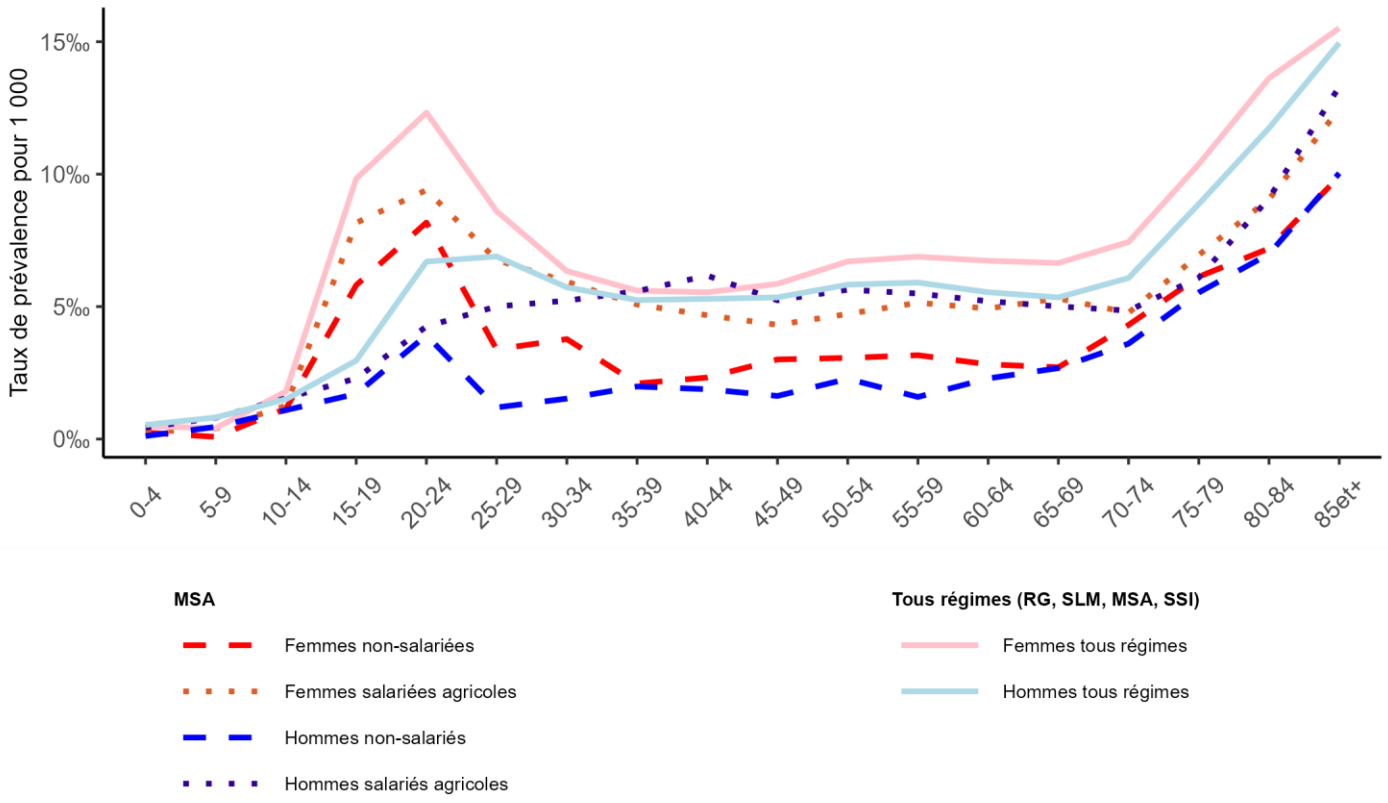
- Coût : 69 157 208 €, soit 0,6 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



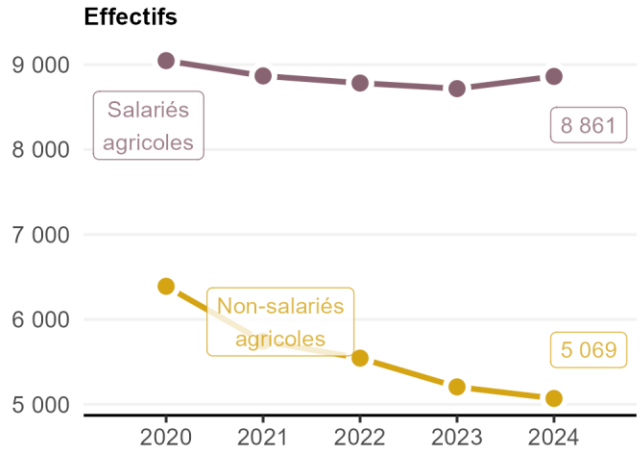
Source SNDS : Exploitation MSA

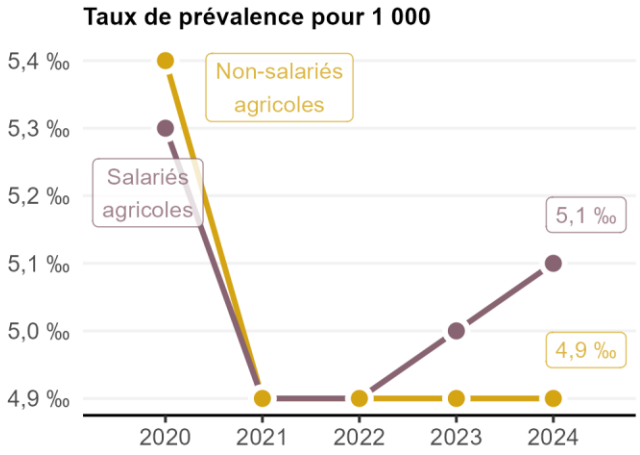
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	2 882	61,6	***
	Salariées	4 283	77,0	***
	Total	**7 165**	**70,0**	***
Hommes	Non-salariés	2 187	54,3	***
	Salariés	4 578	87,8	***
	Total	**6 765**	**73,2**	***
Total	Non-salariés	5 069	58,2	***
	Salariés	8 861	82,2	***
	Total	**13 930**	**71,5**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



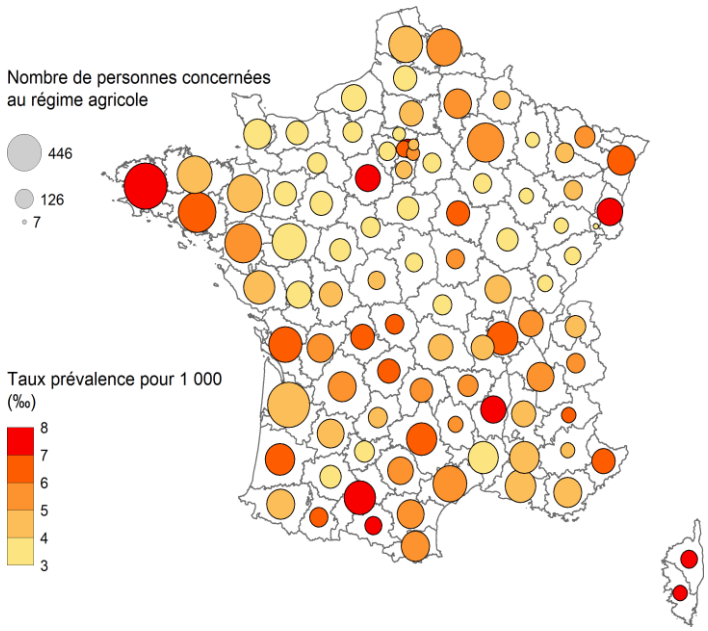


Source SNDS : Exploitation MSA

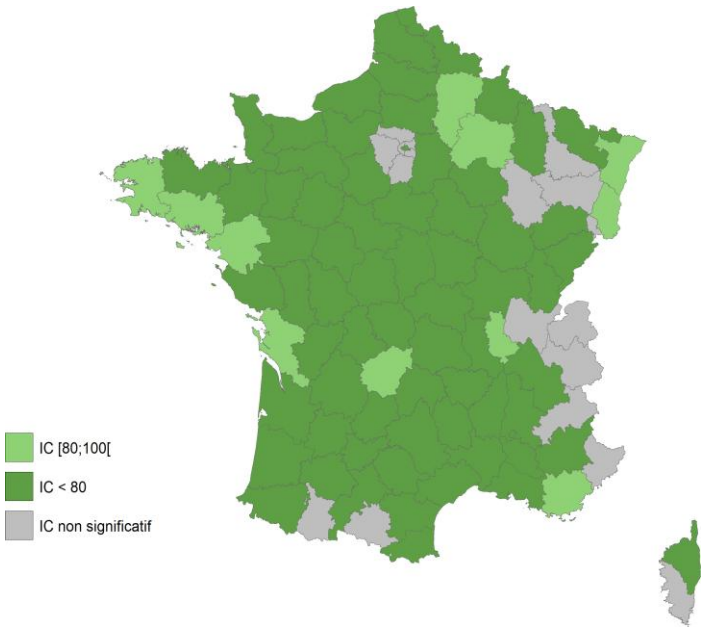
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

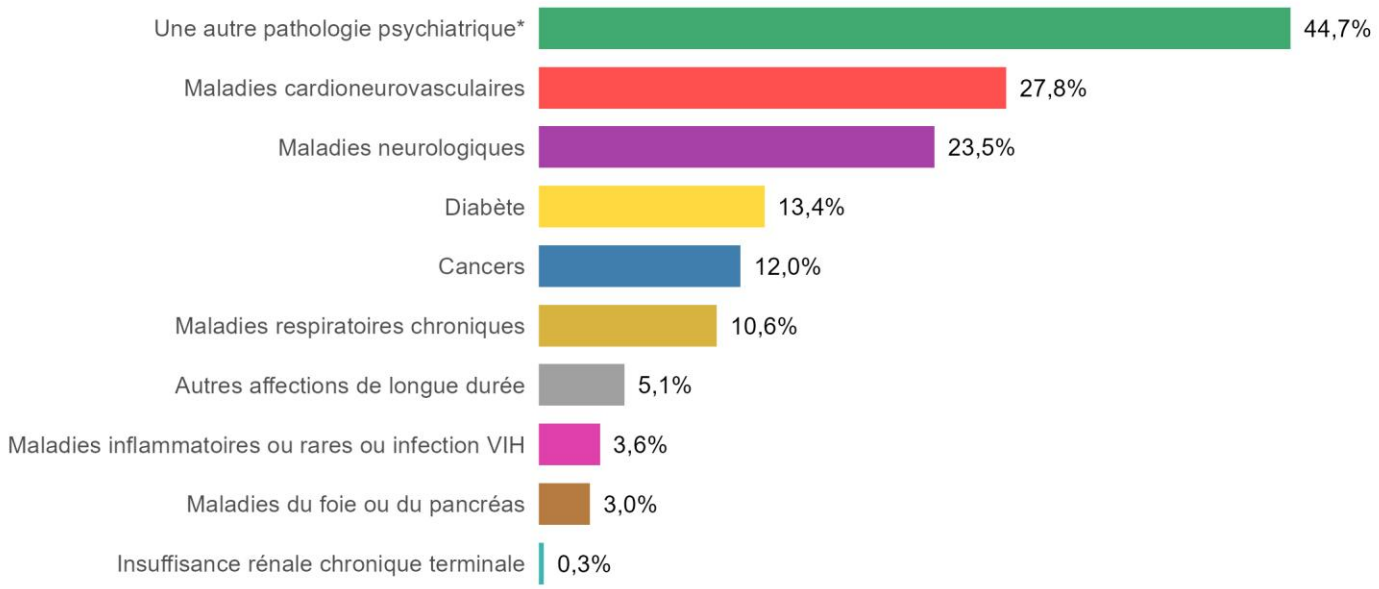


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

80,5 % des assurés pris en charge pour *Autres troubles psychiatriques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 34,6% Troubles névrotiques et de l'humeur: ; 12,8% Troubles addictifs: ; 11,1% Troubles psychotiques ; 2,8% Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance ; 2,0% Déficience mentale ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres troubles psychiatriques (PSY_AUT_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Traitements psychotropes (hors pathologies)

Au régime agricole en 2024

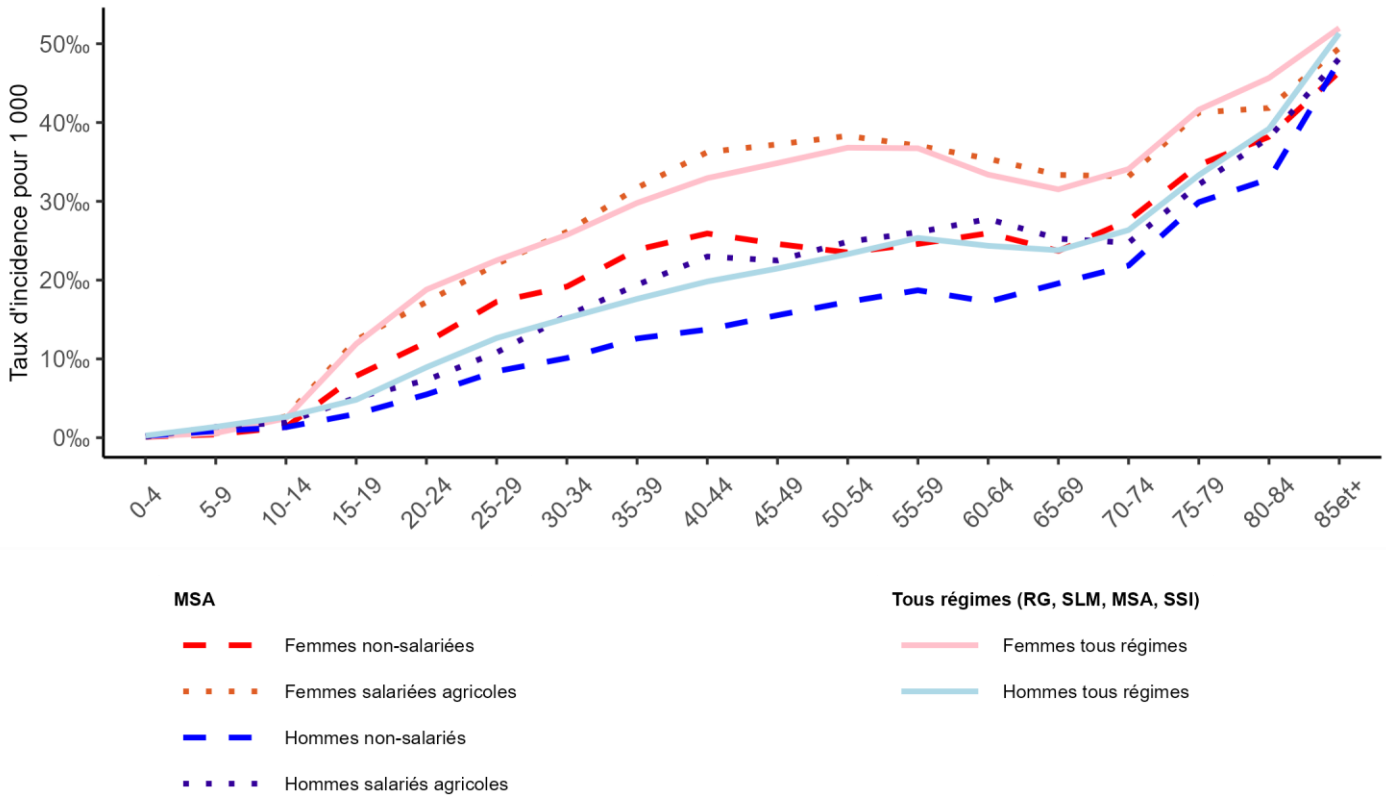
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 294 195
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,29 %
- Taux de prévalence : 105,5 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 67 259

- Âge moyen : 71,4 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 39,9 % / 60,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 49,0 % / 51,0 %

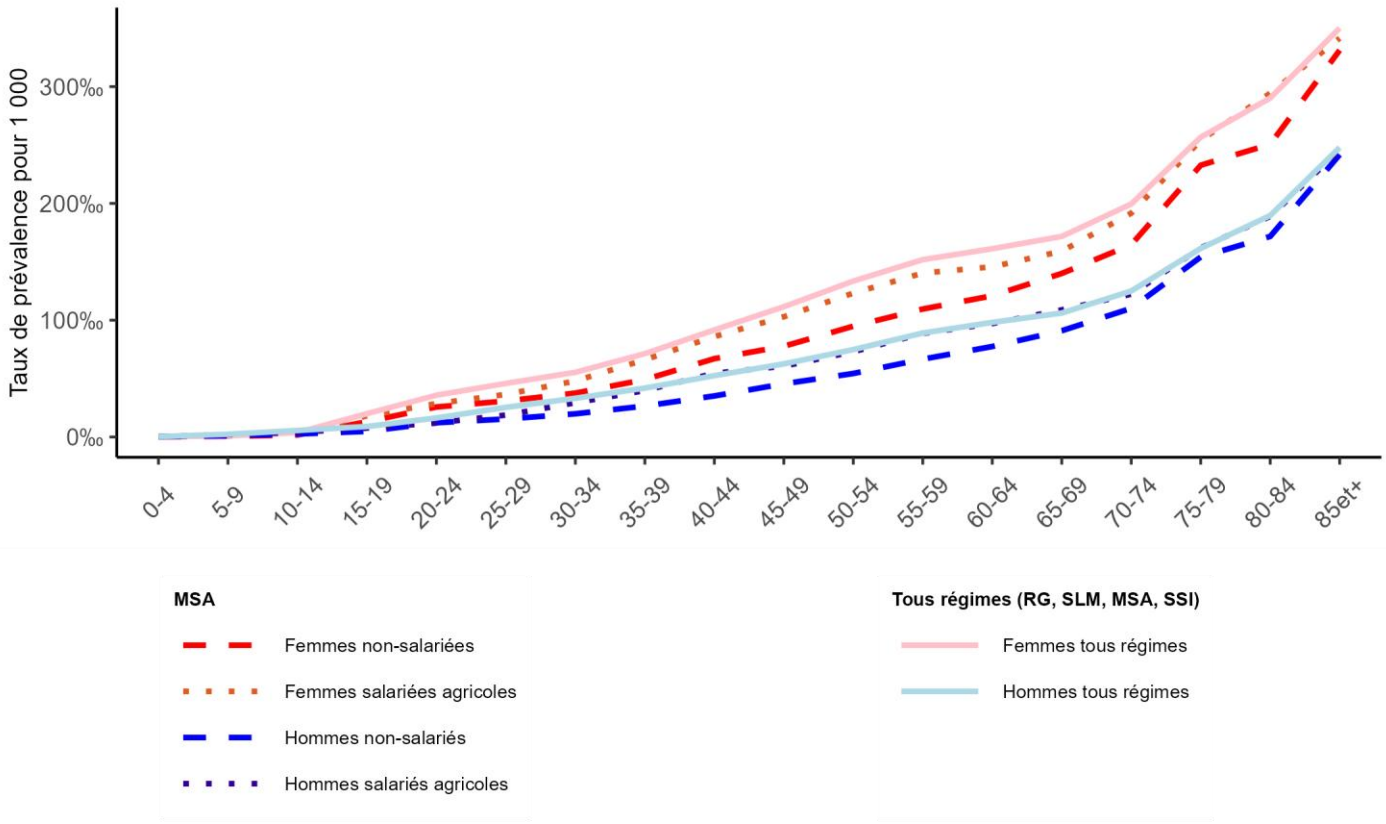
- Coût : 476 777 563 €, soit 4,4 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



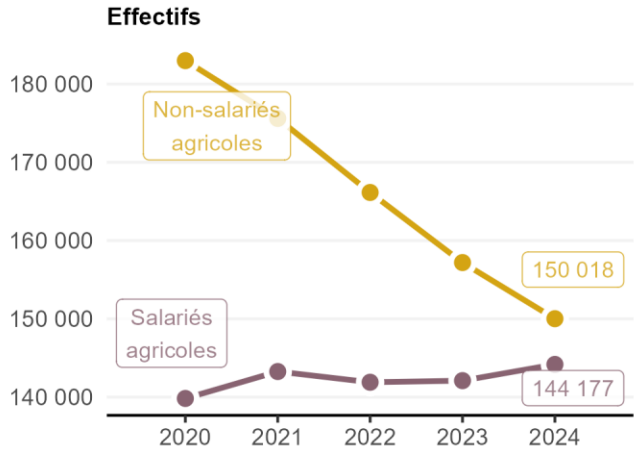
Source SNDS : Exploitation MSA

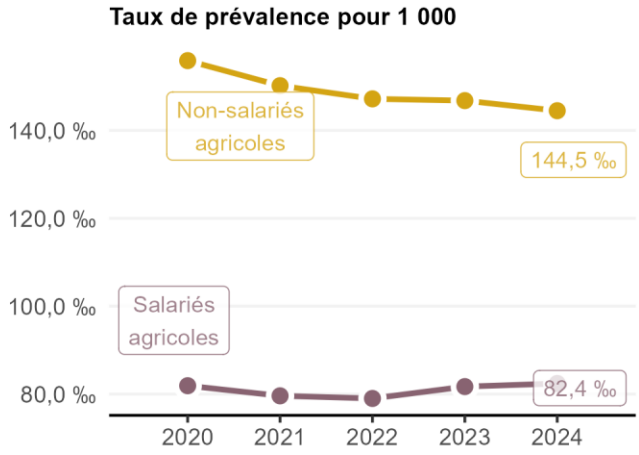
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	93 891	94,5	***
	Salariées	82 804	93,3	***
	Total	**176 695**	**93,9**	***
Hommes	Non-salariés	56 127	91,2	***
	Salariés	61 373	97,7	***
	Total	**117 500**	**94,5**	***
Total	Non-salariés	150 018	93,2	***
	Salariés	144 177	95,2	***
	Total	**294 195**	**94,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



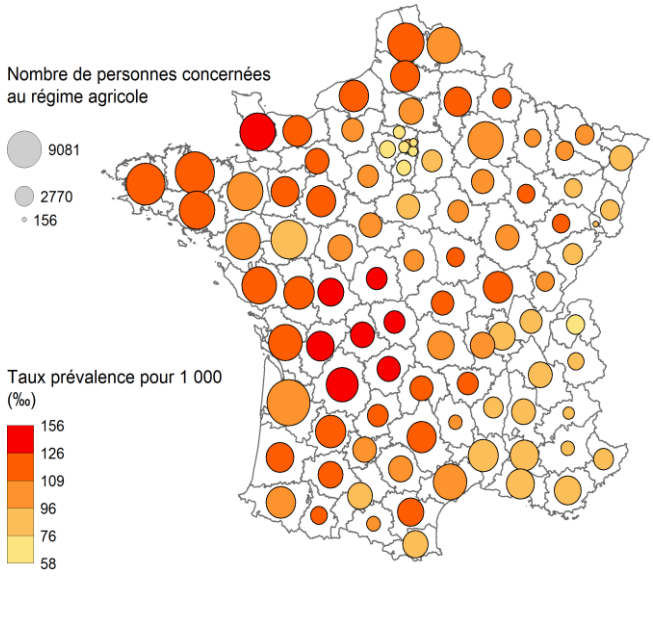


Source SNDS : Exploitation MSA

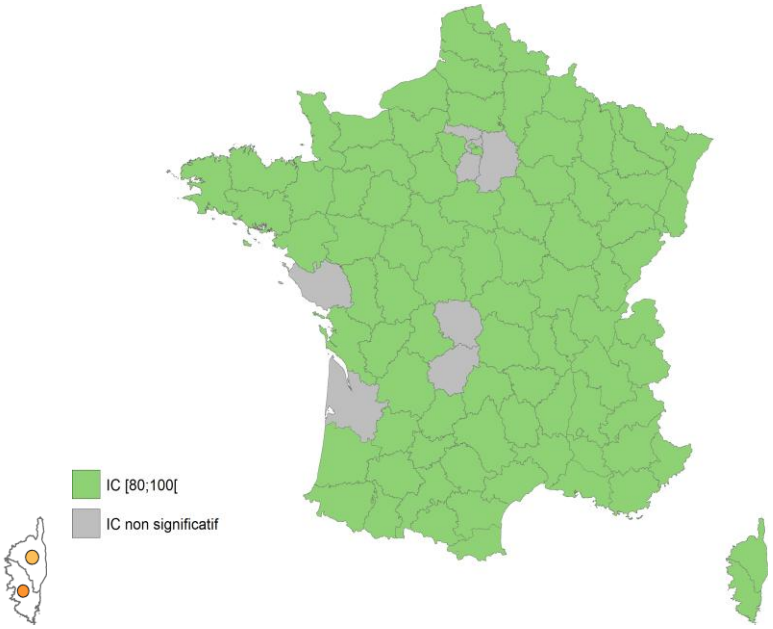
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

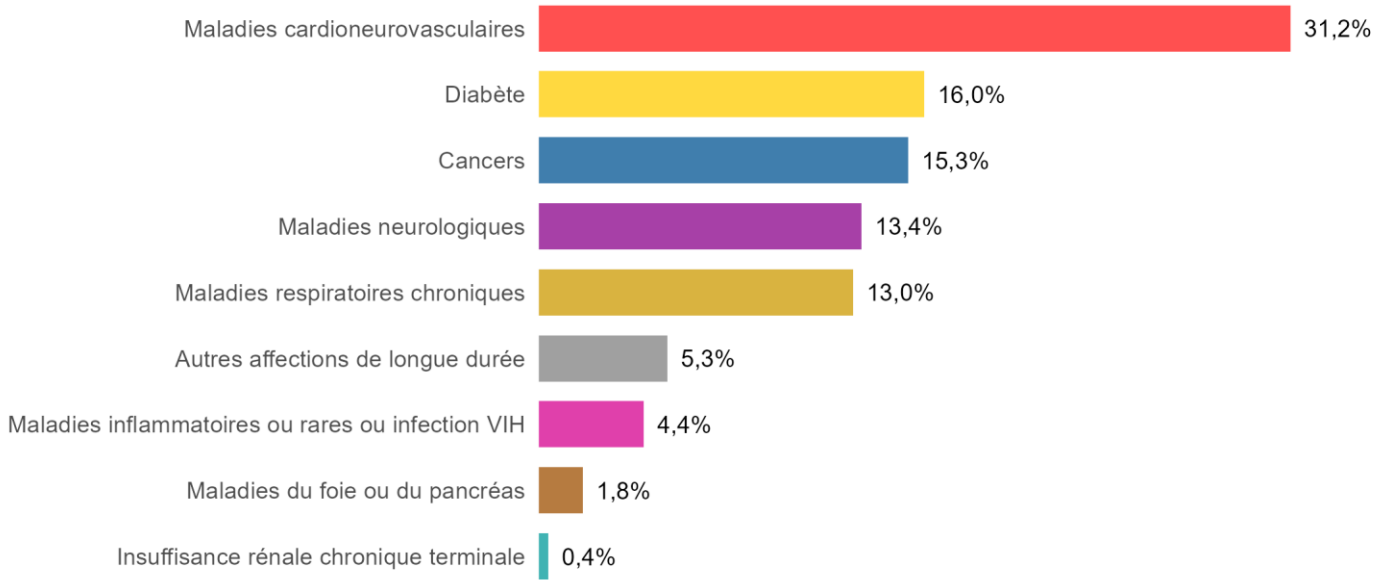


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

62,2 % des assurés pris en charge pour *Traitements psychotropes (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements psychotropes (hors pathologies) (TPS_CAT_EXC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

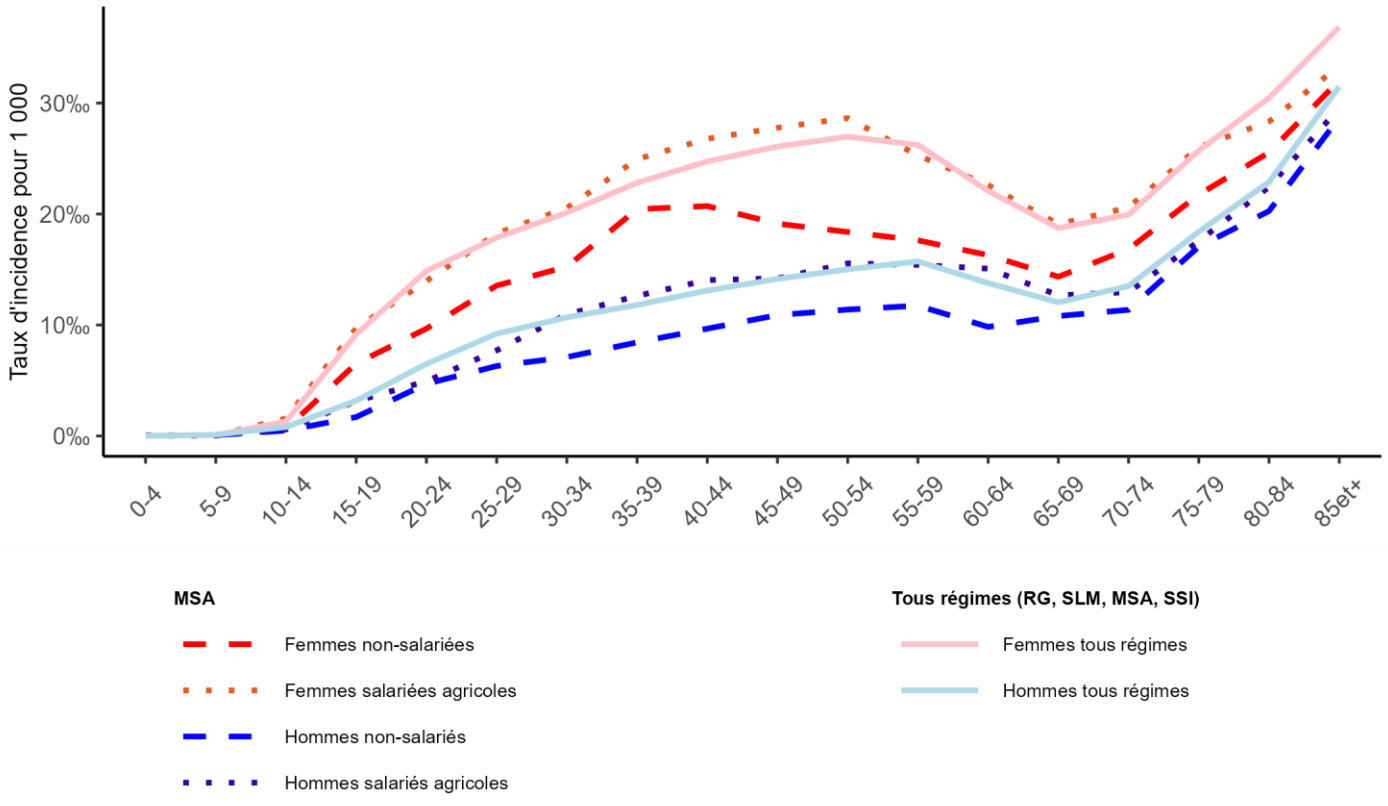
Traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur (hors pathologies)

Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

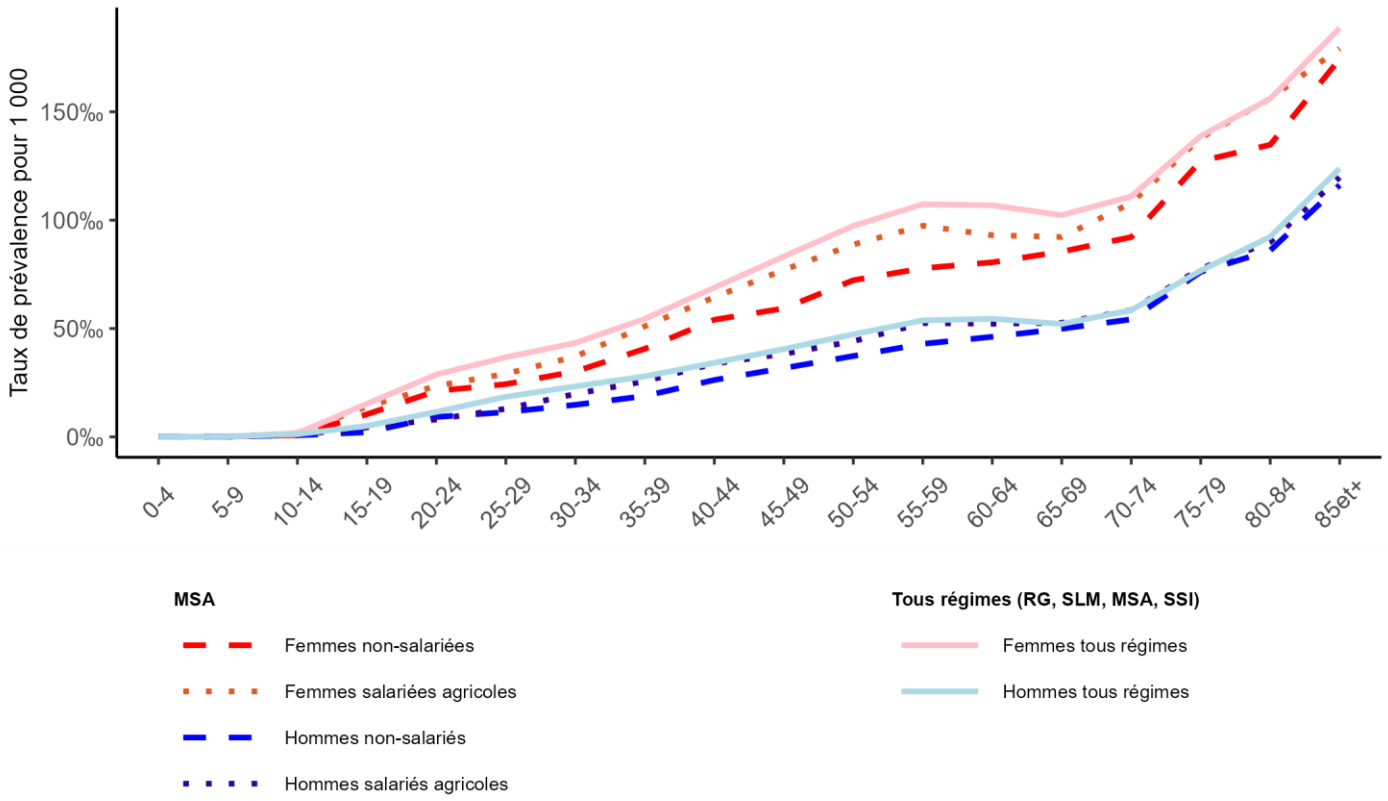
- Nombre de patients concernés (prévalence) : 167 593
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,15 %
- Taux de prévalence : 60,1 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 43 678
- Âge moyen : 69,2 ans – Âge médian : 72 ans
- Répartition hommes / femmes : 37,6 % / 62,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 50,9 % / 49,1 %
- Coût : 211 031 519 €, soit 1,9 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



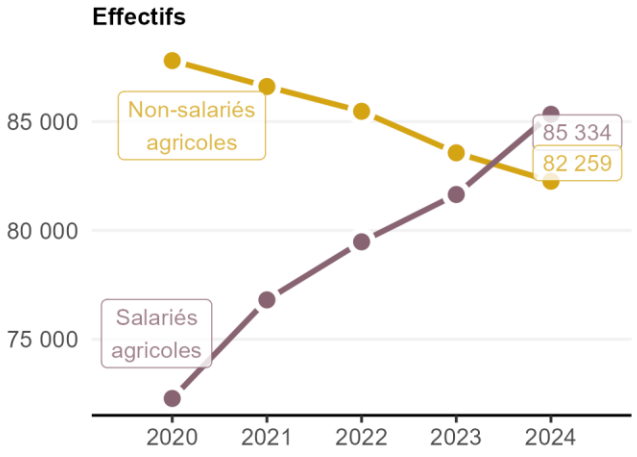
Source SNDS : Exploitation MSA

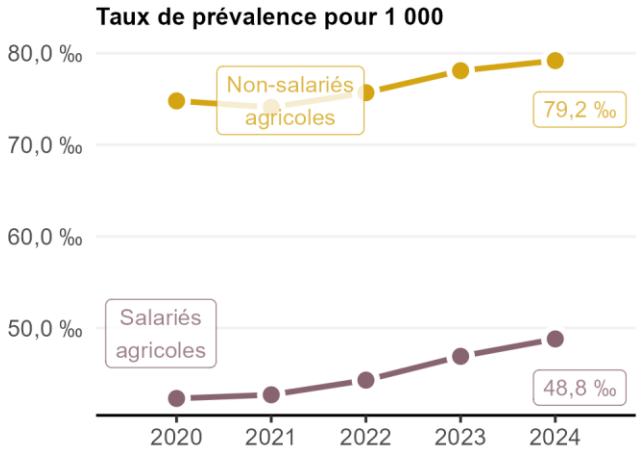
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	52 310	93,1	***
	Salariées	52 277	91,9	***
	Total	**104 587**	**92,5**	***
Hommes	Non-salariés	29 949	93,0	***
	Salariés	33 057	95,4	***
	Total	**63 006**	**94,3**	***
Total	Non-salariés	82 259	93,1	***
	Salariés	85 334	93,2	***
	Total	**167 593**	**93,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



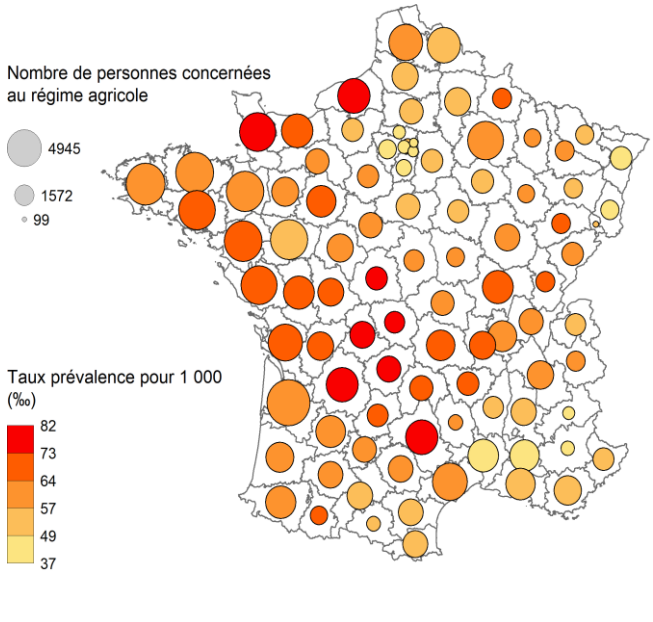


Source SNDS : Exploitation MSA

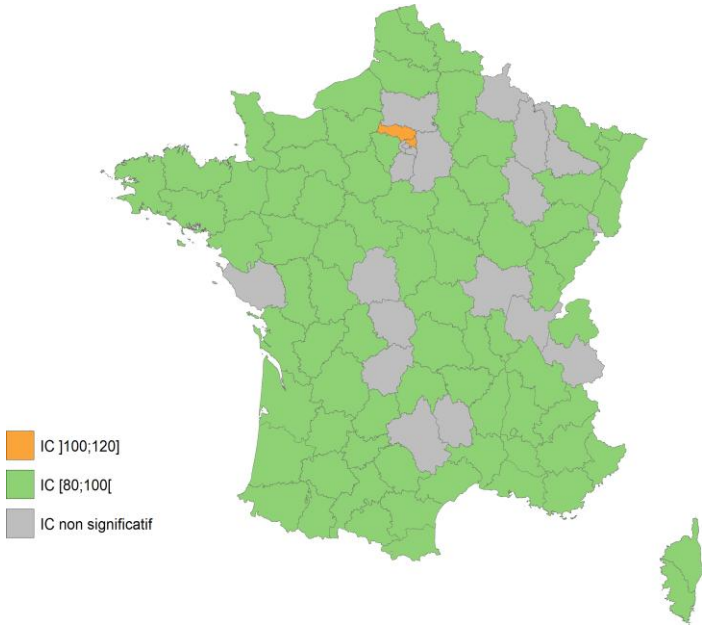
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

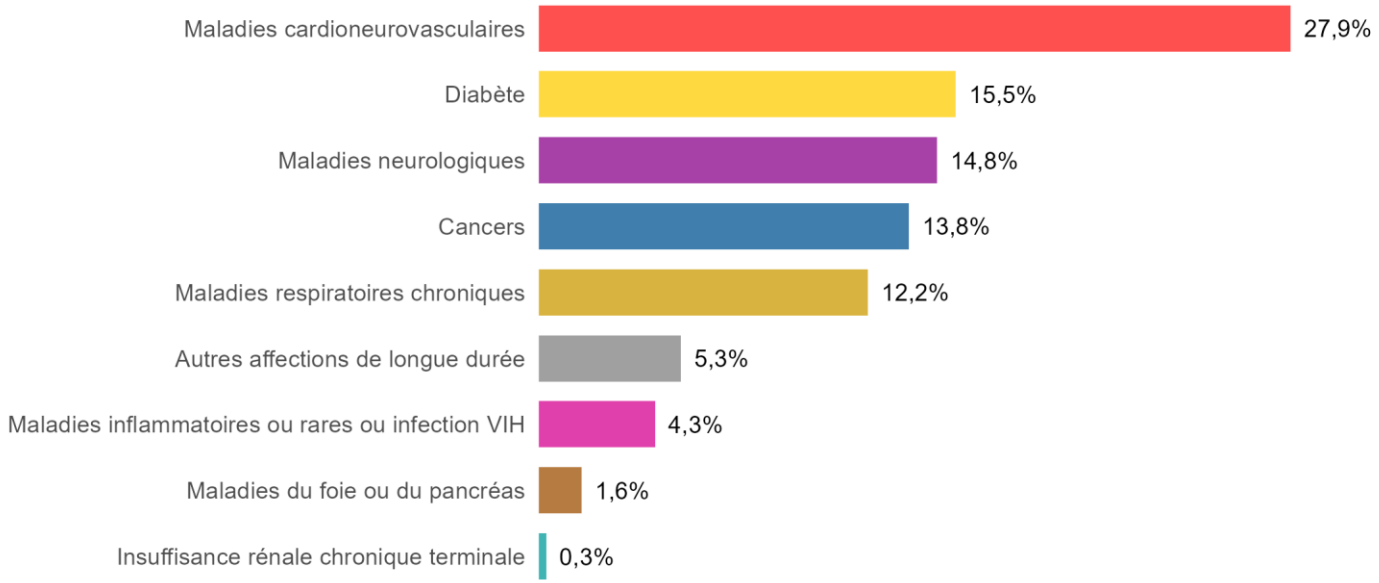


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

75,8 % des assurés pris en charge pour *Traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur (hors pathologies) (TPS_ADR_EXC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Traitements neuroleptiques (hors pathologies)

Au régime agricole en 2024

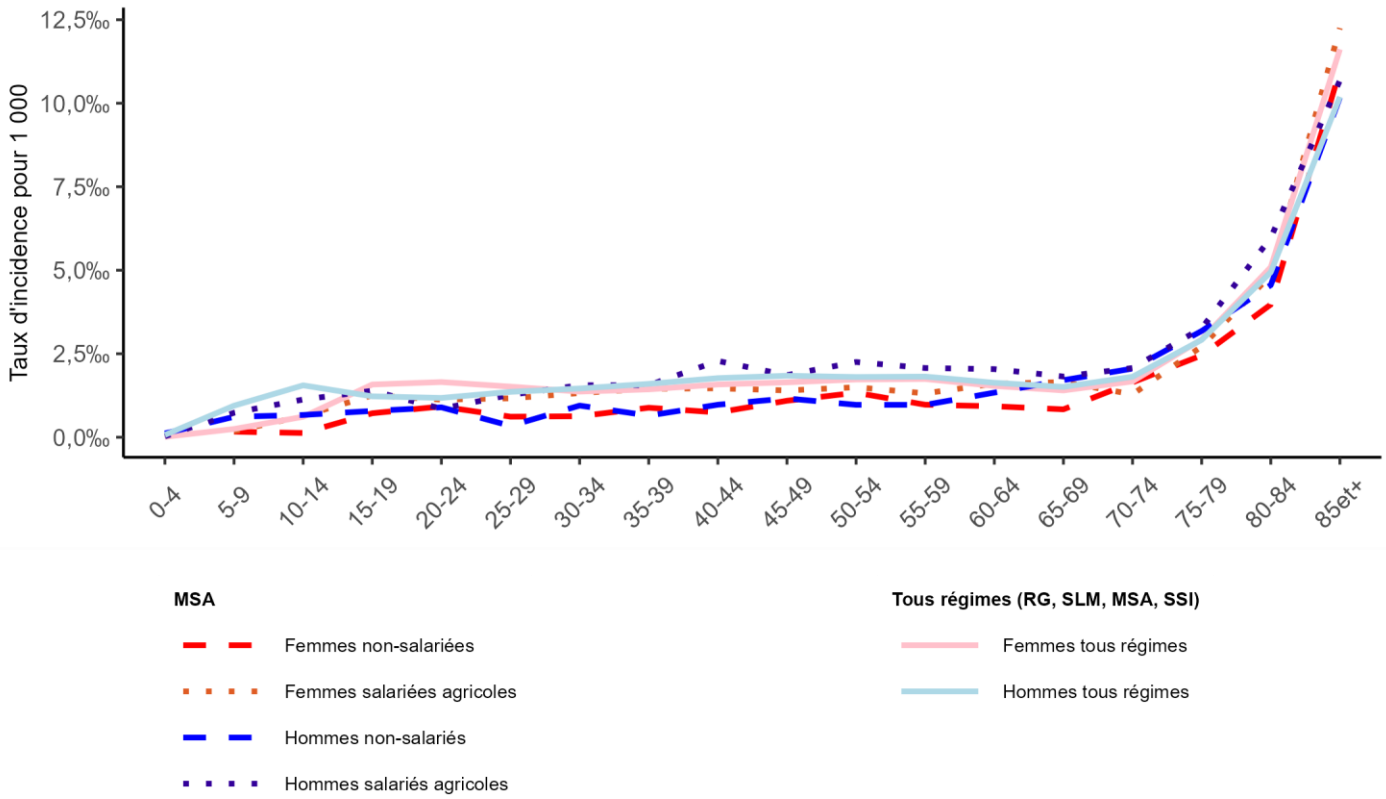
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 19 432
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3 %
- Taux de prévalence : 7,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 7 127

- Âge moyen : 72,3 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 48,8 % / 51,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 47,3 % / 52,7 %

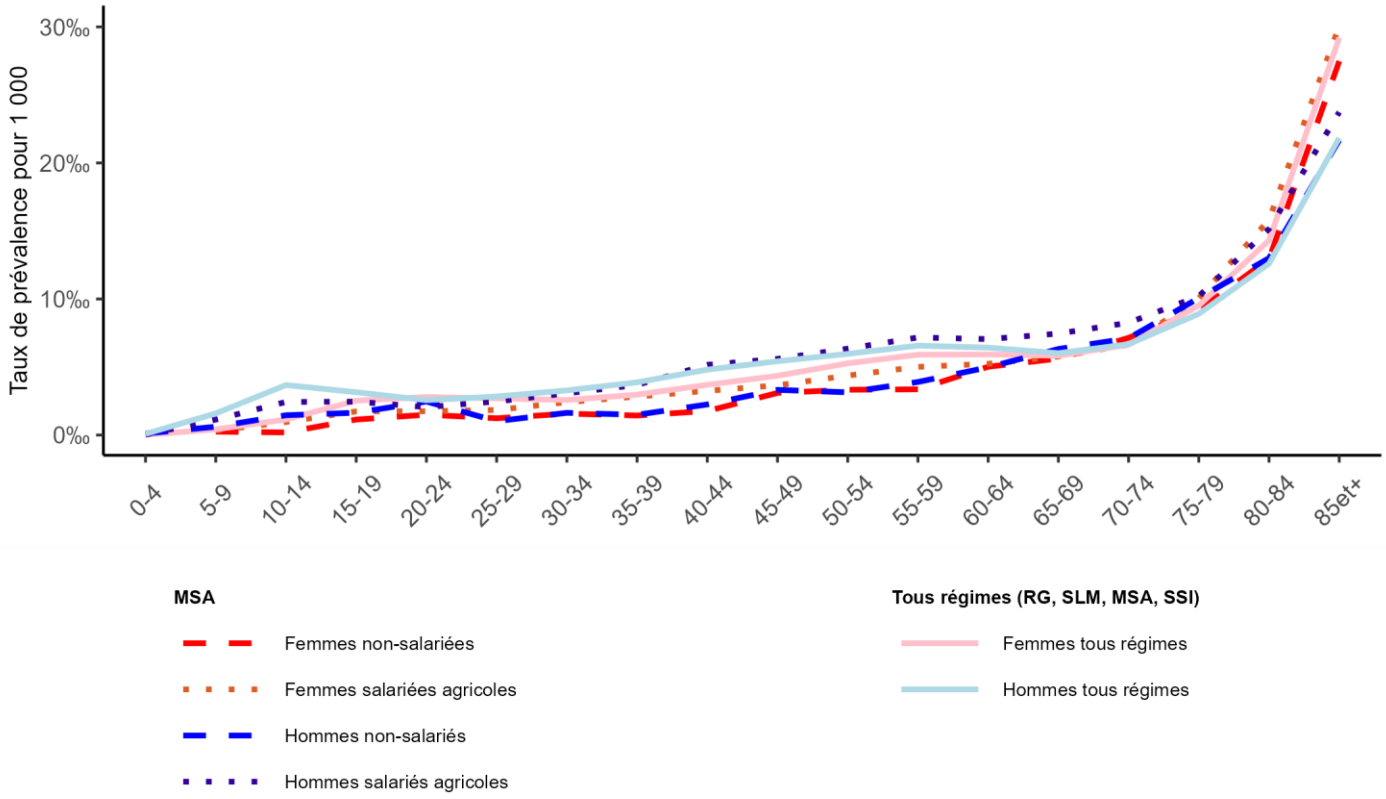
- Coût : 21 798 551 €, soit 0,2 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



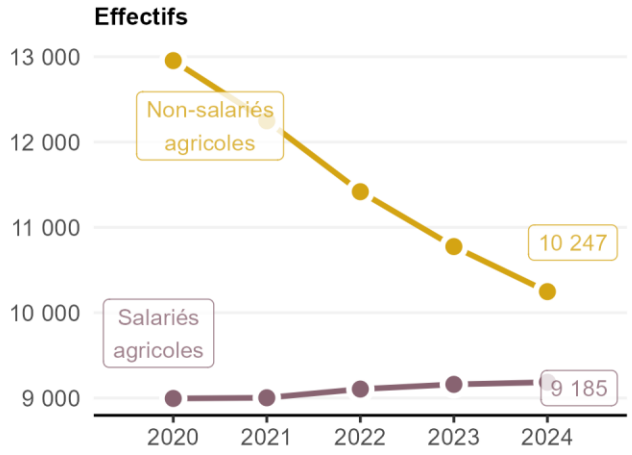
Source SNDS : Exploitation MSA

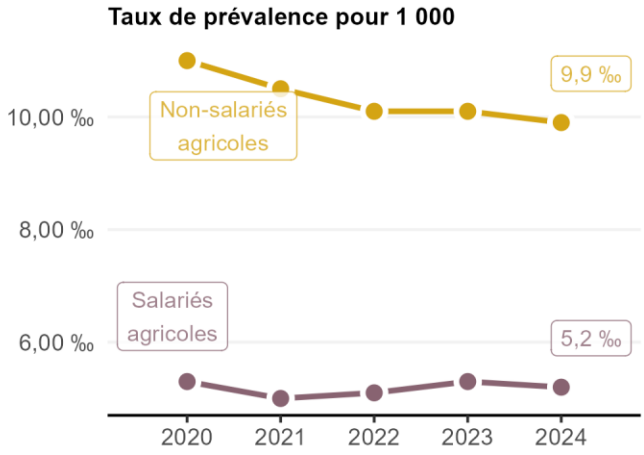
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	6 033	97,4	**
	Salariées	3 915	93,6	***
	Total	**9 948**	**95,9**	***
Hommes	Non-salariés	4 214	92,6	***
	Salariés	5 270	105,6	***
	Total	**9 484**	**99,4**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	10 247	95,4	***
	Salariés	9 185	100,1	Non significatif
	Total	**19 432**	**97,6**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



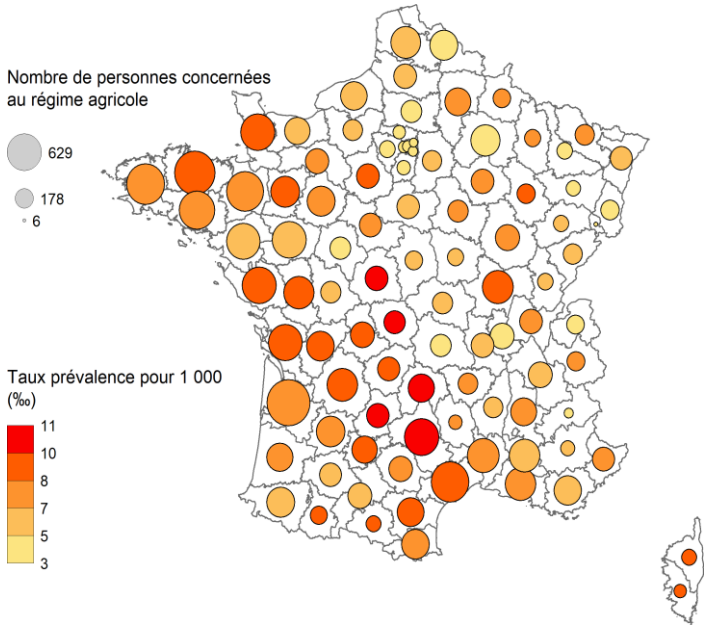


Source SNDS : Exploitation MSA

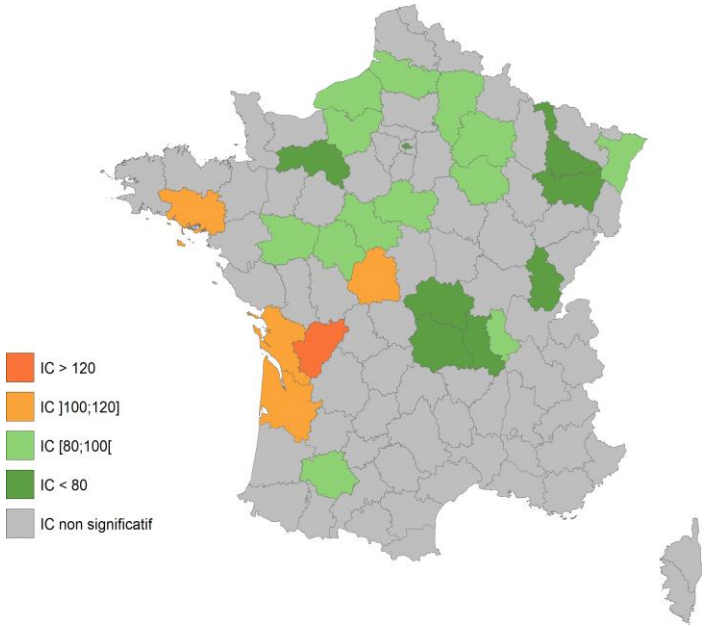
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

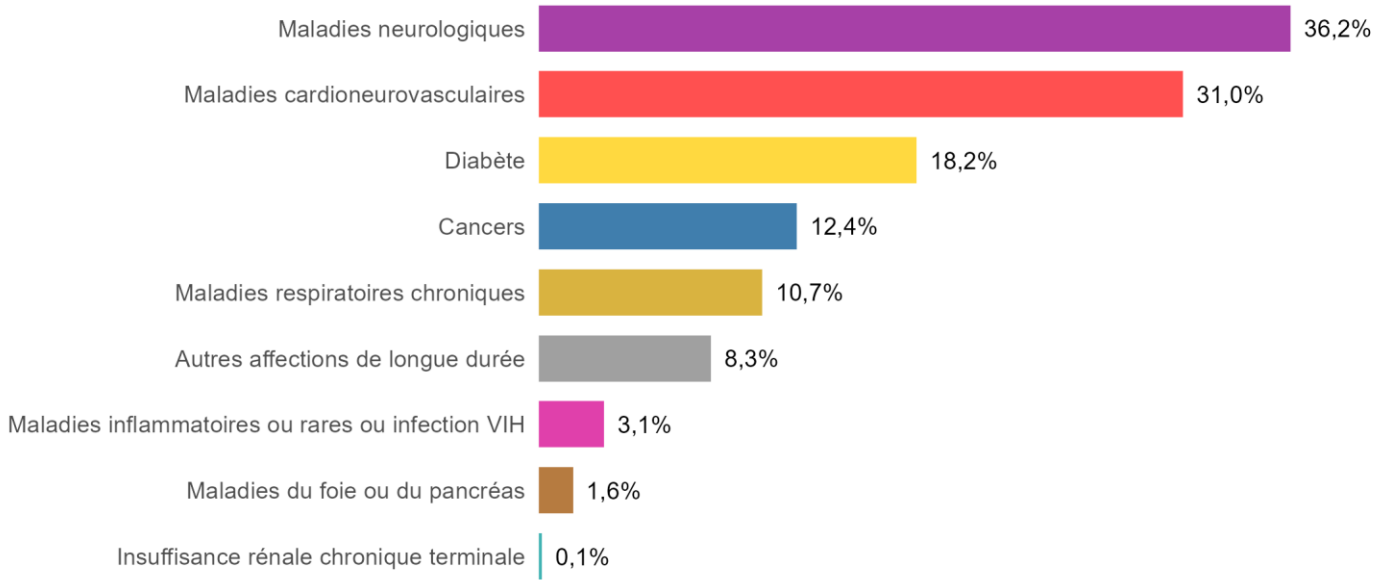


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

91,1 % des assurés pris en charge pour *Traitements neuroleptiques (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements neuroleptiques (hors pathologies) (TPS_NLE_EXC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Traitements anxiolytiques (hors pathologies)

Au régime agricole en 2024

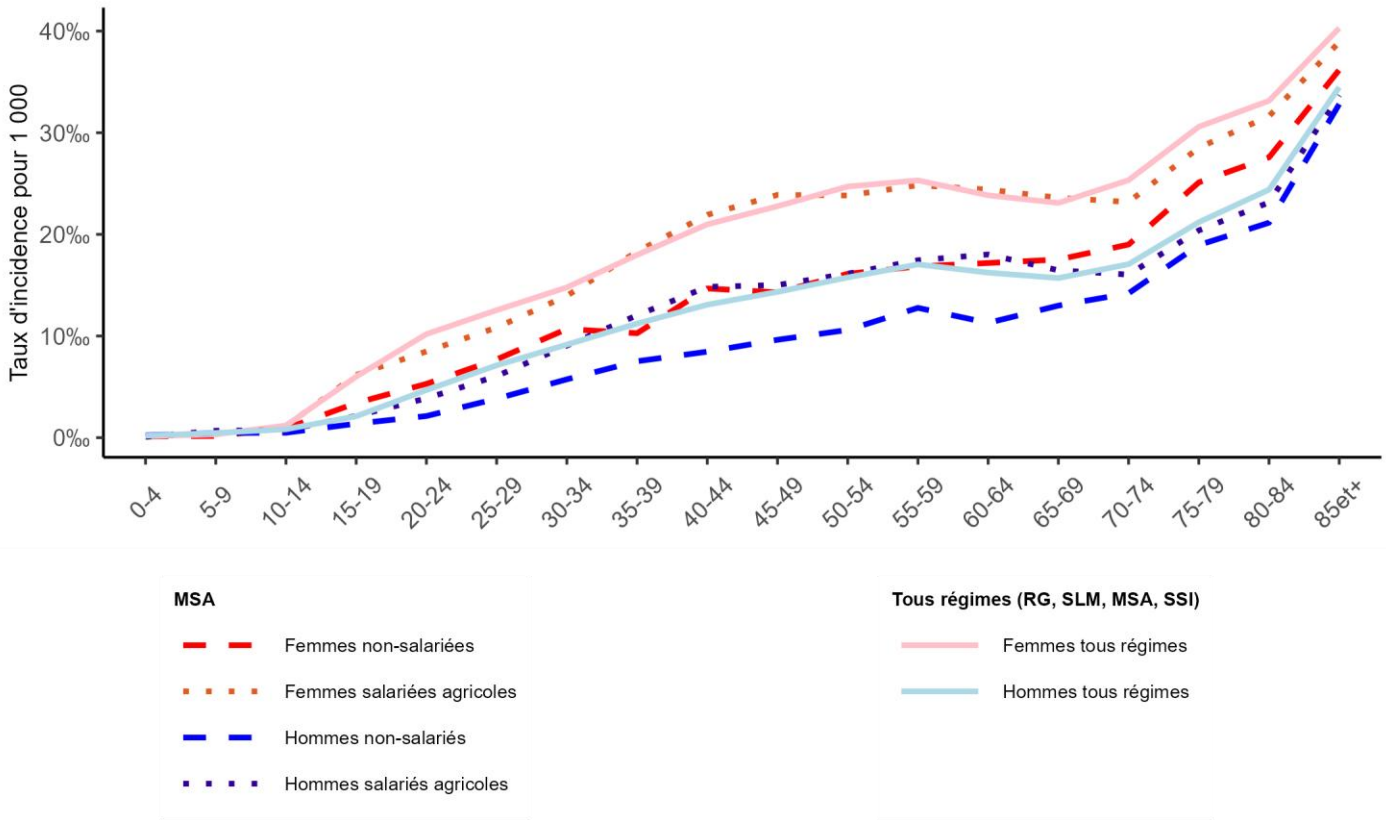
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 157 270
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 4,12 %
- Taux de prévalence : 56,4 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 44 472

- Âge moyen : 72,6 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes / femmes : 39,3 % / 60,7 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 47,9 % / 52,1 %

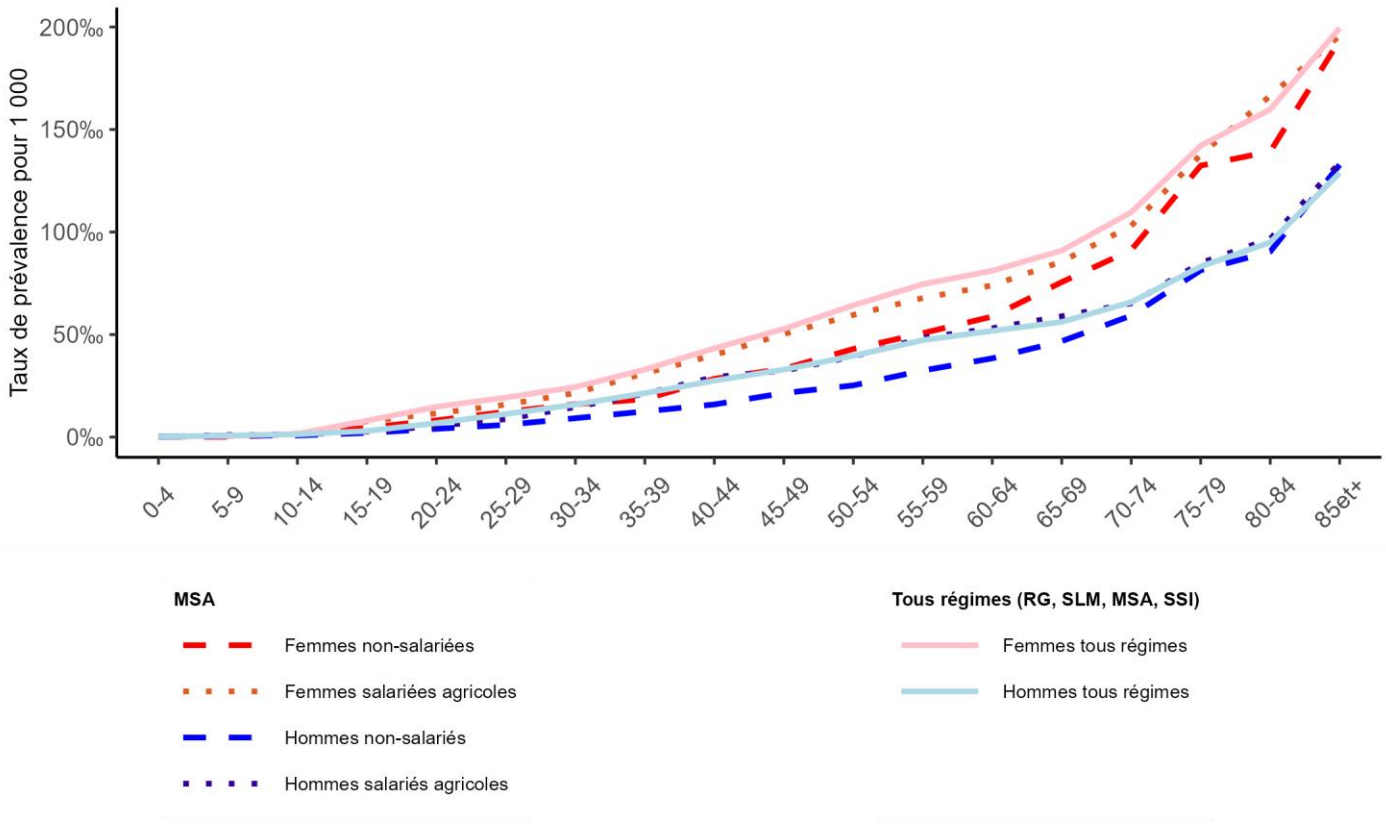
- Coût : 182 468 430 €, soit 1,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



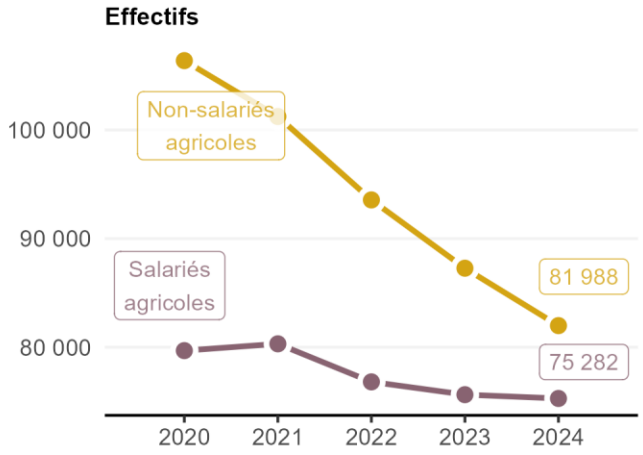
Source SNDS : Exploitation MSA

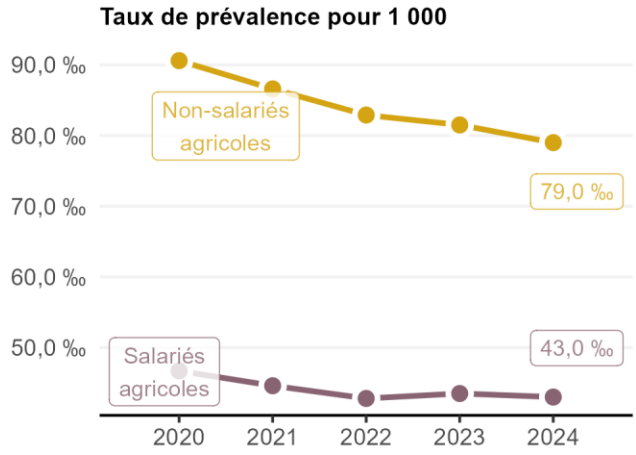
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	52 678	96,2	***
	Salariées	42 719	93,9	***
	Total	**95 397**	**95,2**	***
Hommes	Non-salariés	29 310	91,8	***
	Salariés	32 563	100,8	Non significatif
	Total	**61 873**	**96,3**	***
Total	Non-salariés	81 988	94,6	***
	Salariés	75 282	96,7	***
	Total	**157 270**	**95,6**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



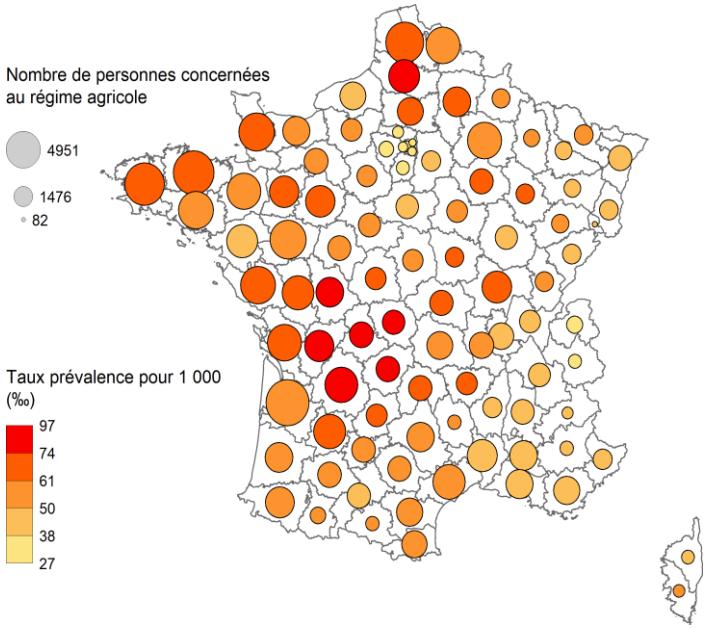


Source SNDS : Exploitation MSA

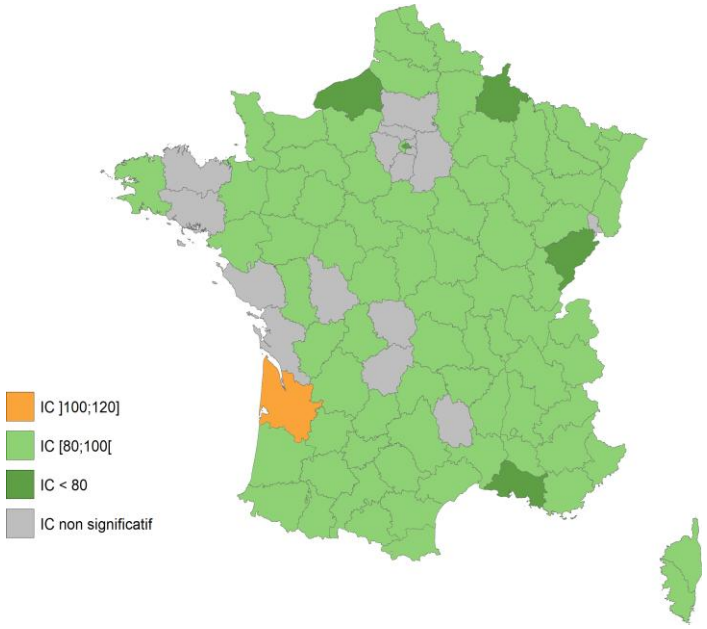
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

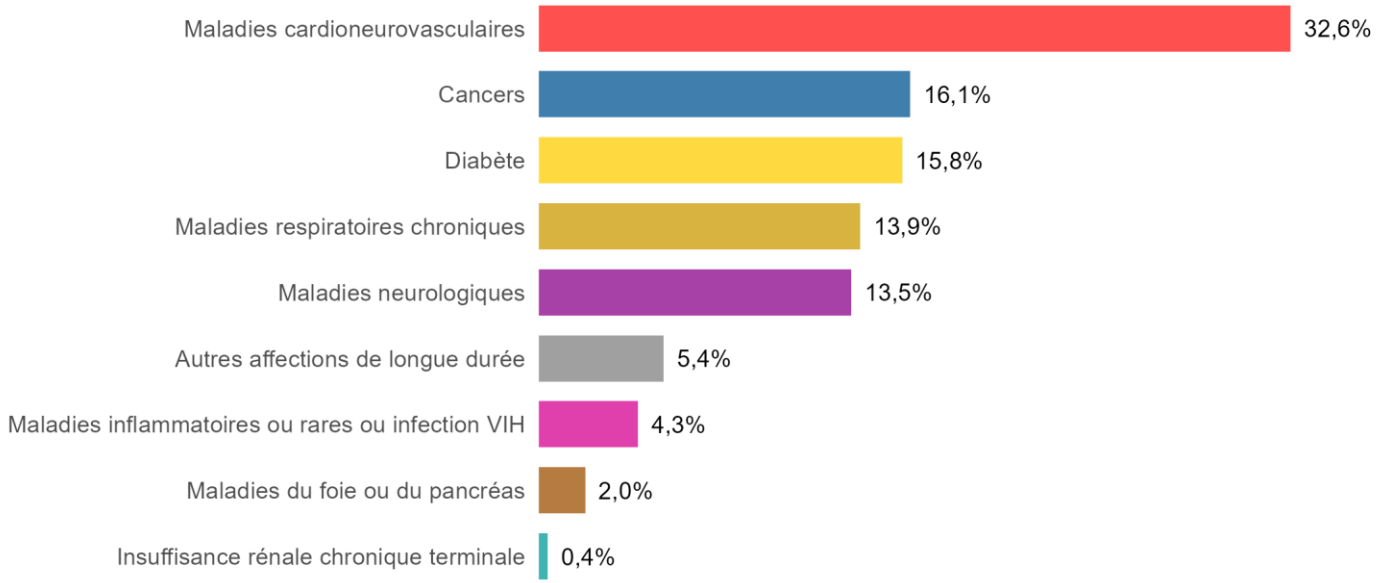


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

81,7 % des assurés pris en charge pour *Traitements anxiolytiques (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements anxiolytiques (hors pathologies) (TPS_ANX_EXC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Traitements hypnotiques (hors pathologies)

Au régime agricole en 2024

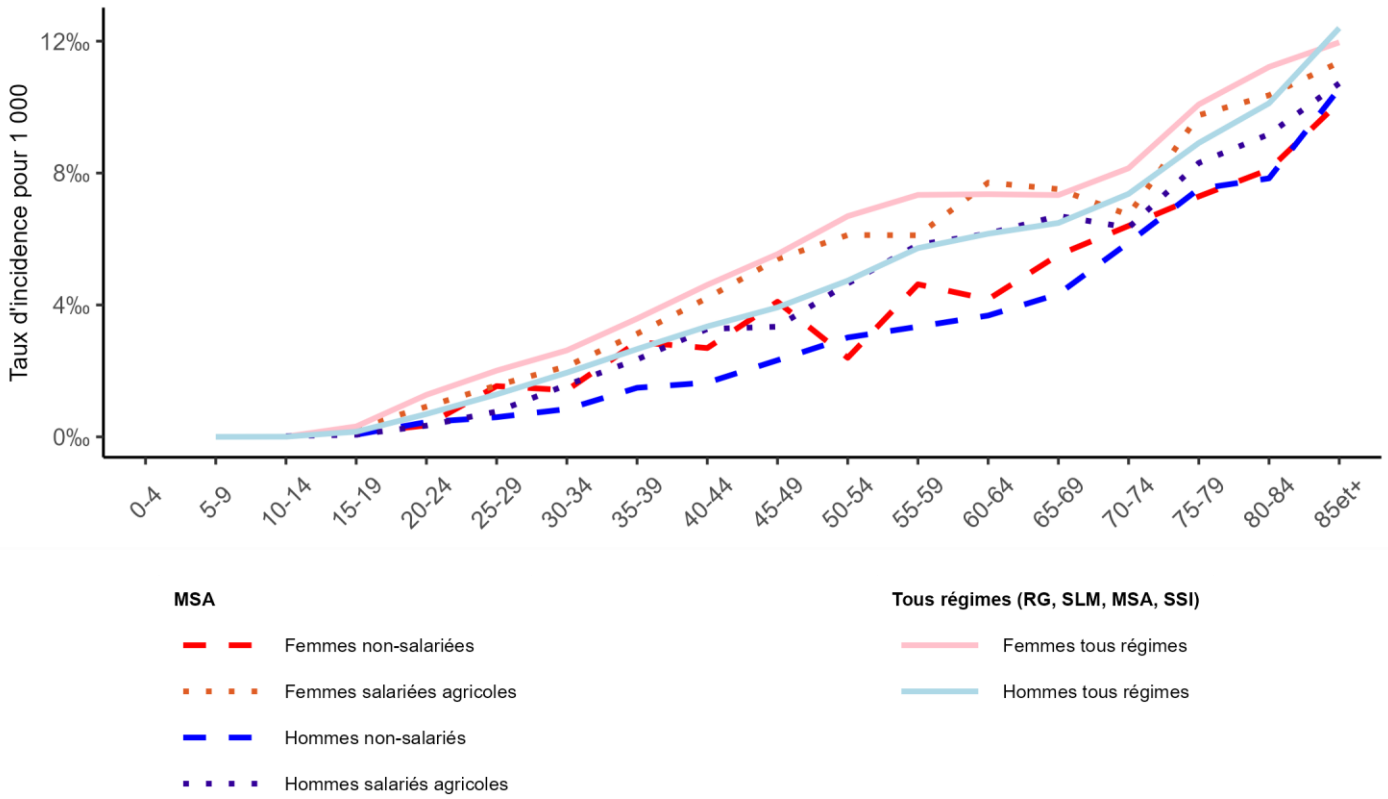
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 55 173
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 6,15 %
- Taux de prévalence : 19,8 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 12 598

- Âge moyen : 75,4 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 41,2 % / 58,8 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 46,6 % / 53,4 %

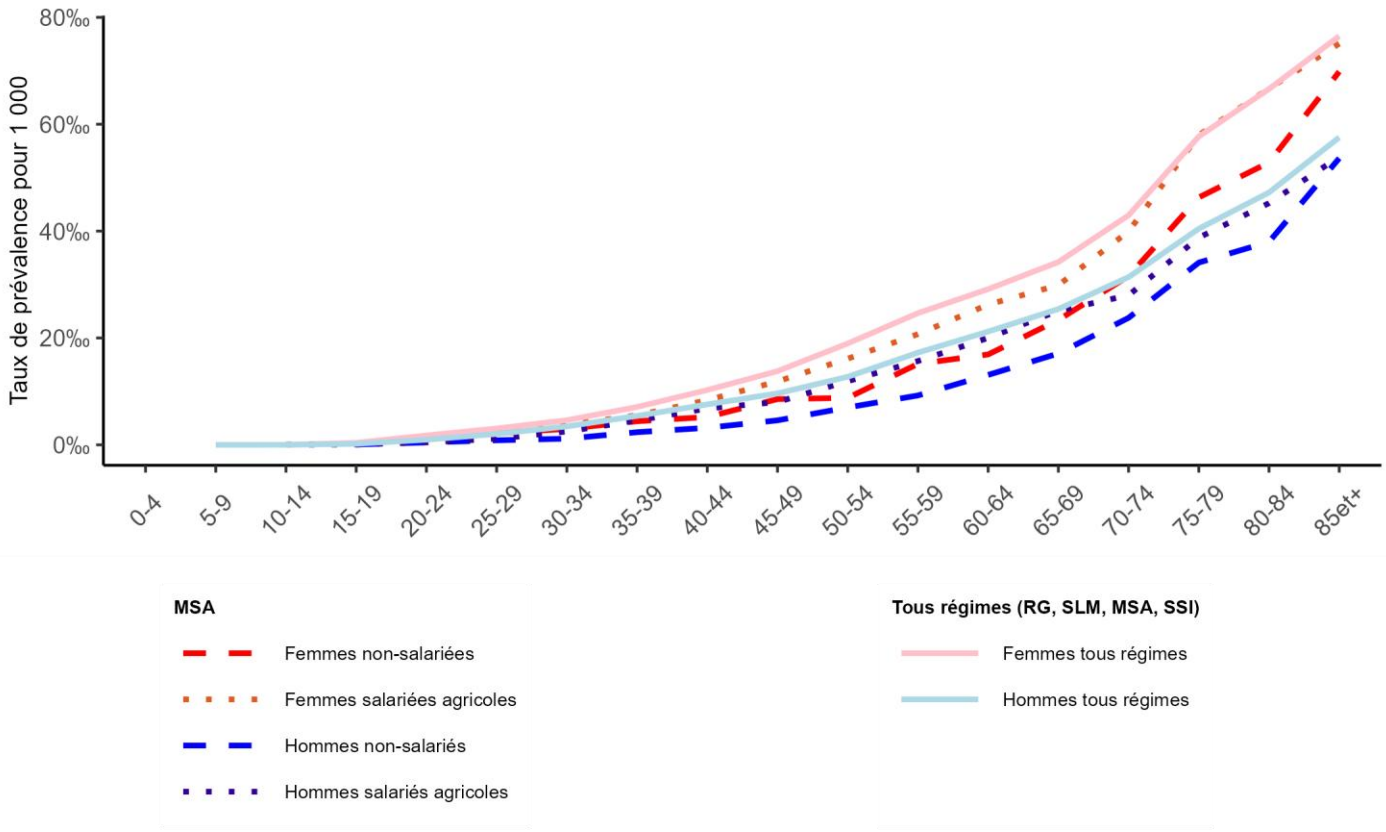
- Coût : 61 479 063 €, soit 0,6 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



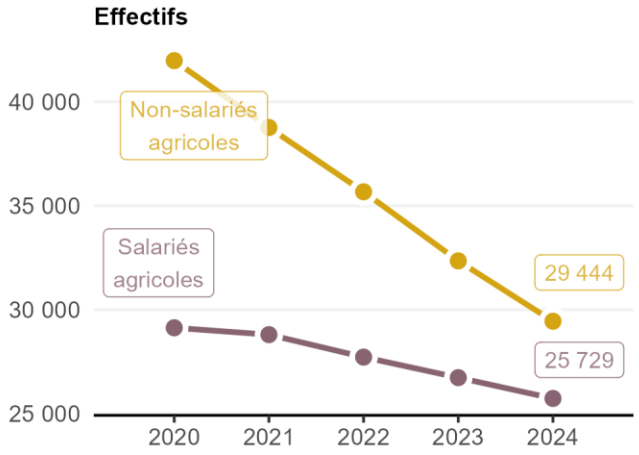
Source SNDS : Exploitation MSA

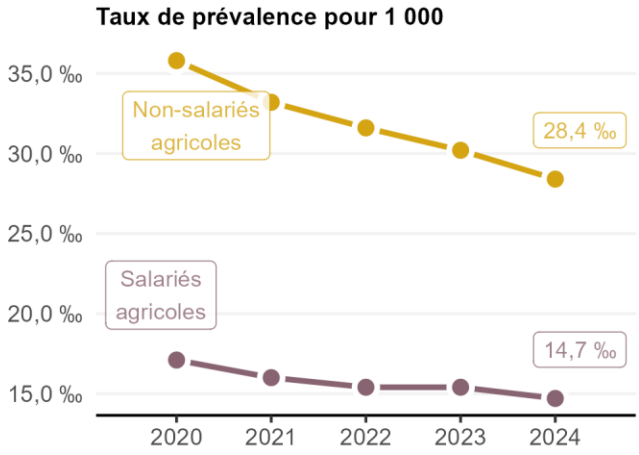
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	18 427	88,4	***
	Salariées	14 015	91,0	***
	Total	**32 442**	**89,5**	***
Hommes	Non-salariés	11 017	80,5	***
	Salariés	11 714	92,1	***
	Total	**22 731**	**86,1**	***
Total	Non-salariés	29 444	85,2	***
	Salariés	25 729	91,5	***
	Total	**55 173**	**88,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



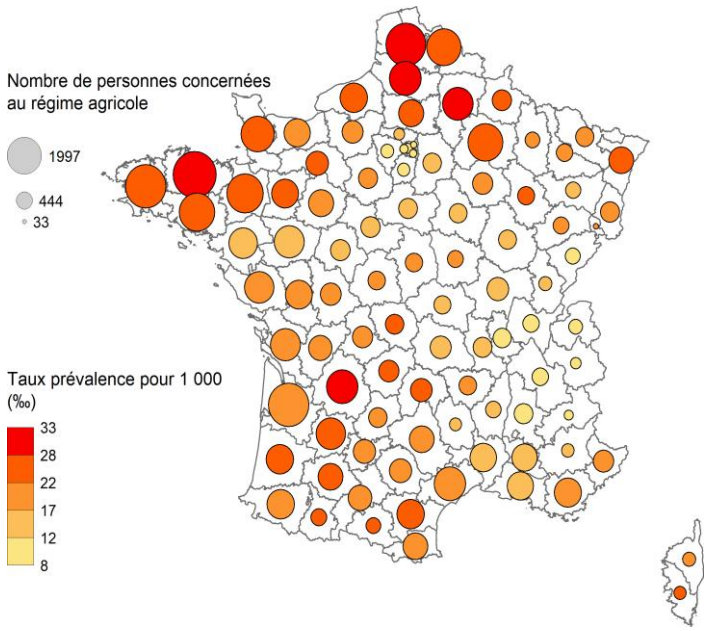


Source SNDS : Exploitation MSA

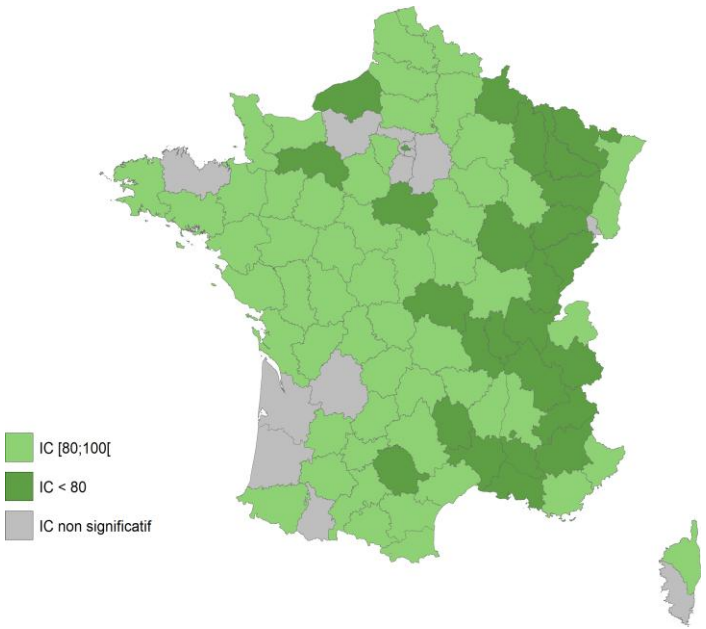
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

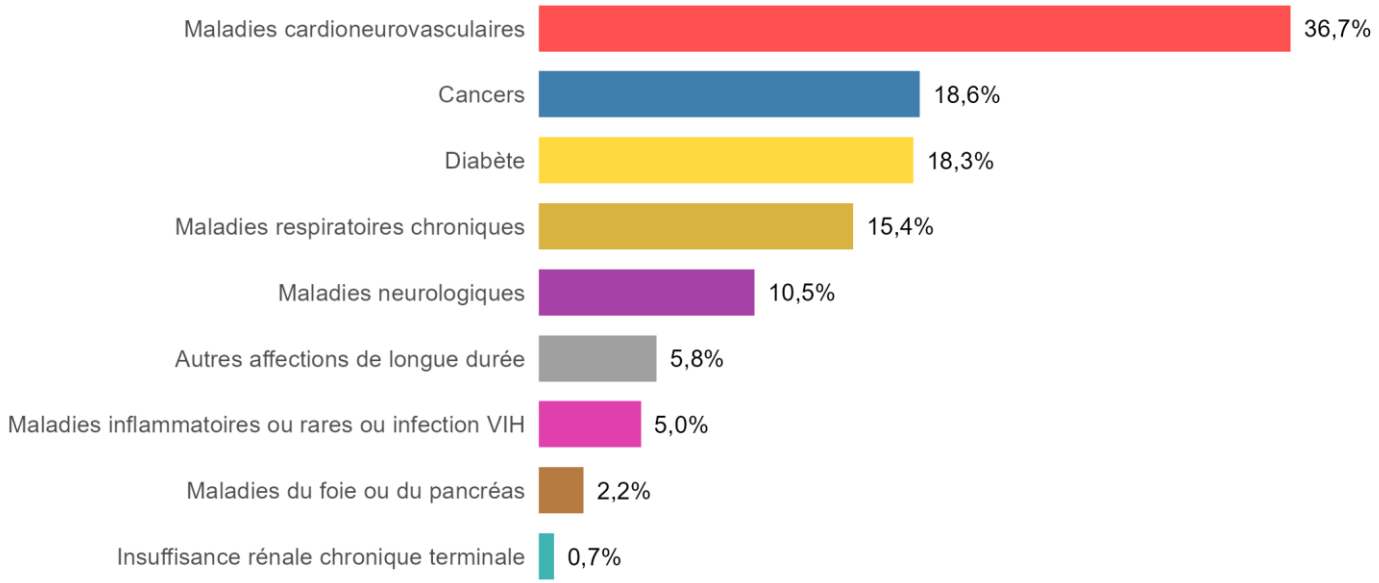


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

84,6 % des assurés pris en charge pour *Traitements hypnotiques (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements hypnotiques (hors pathologies) (TPS_HYP_EXC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe,

les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.